

Madame de Sévigné moraliste : regard anthropologique et écriture épistolaire

Emma Gauthier-Mamaril

Thèse soumise à la Faculté des arts
dans le cadre des exigences du programme de
Maîtrise ès arts en lettres françaises

Département de français
Faculté des arts
Université d'Ottawa

Résumé

Cette thèse de maîtrise propose de définir la spécificité de la réflexion moraliste de Mme de Sévigné telle qu'elle se donne à voir dans sa correspondance entre 1646 et 1671. Afin de mettre en lumière ses idées morales, nous effectuons, dans le premier chapitre, une analyse thématique du traitement de la constance, de la prudence et de l'amitié dans ses lettres. Dans le deuxième chapitre, nous comparons ce traitement à celui qu'opère La Rochefoucauld dans ses *Maximes et réflexions diverses*. Cette comparaison nous permet de situer le discours de la marquise par rapport à celui d'un auteur appartenant au corpus « canonique » des moralistes et avec lequel elle partage la même « toile de fond » (Van Delft, 2008). Dans le troisième chapitre, nous montrons en quoi l'utilisation de la lettre permet à Mme de Sévigné d'adopter un regard « anthropologique » (Van Delft, 1993) singulier, notamment en raison des réflexions indéniablement subjectives qui naissent de sa correspondance. En s'ancrant dans une approche qui relève de l'histoire des idées, notre entreprise souhaite mettre en lumière la pensée morale de l'épistolière en prenant en compte des contextes socioculturel et historique dans lesquels elle s'inscrit.

Remerciements

Je tiens d'abord à remercier mon directeur de recherche, le professeur Michel Fournier, pour son soutien indéfectible. La qualité de son enseignement a motivé mon intérêt pour les enjeux du XVII^e siècle et m'a incitée à poursuivre mes études à la maîtrise. Son enthousiasme pour cette époque et sa générosité intellectuelle m'ont permis de sans cesse renouveler mon appréciation et mon émerveillement pour mon sujet de thèse. Ses lectures assidues, ses commentaires minutieux et son écoute attentive m'ont de plus amenée à développer une plus grande rigueur dans mes recherches et dans la planification de mon écriture. Je lui suis extrêmement reconnaissante pour sa grande disponibilité et pour la porte de bureau qu'il m'a toujours gardée ouverte.

Je souhaite également faire part de ma gratitude envers les membres du comité d'évaluation de cette thèse de maîtrise, les professeures Mawy Bouchard et Geneviève Boucher du Département de français de l'Université d'Ottawa, pour leurs lectures et leurs commentaires.

Cette thèse a été nourrie de discussions et d'échanges que j'ai eu la chance d'avoir avec Nathalie Freidel, qui m'a permis de découvrir plusieurs enjeux de l'écriture épistolaire et de discuter librement au sujet de Mme de Sévigné. Elle m'a témoigné une grande amitié dont je suis infiniment reconnaissante.

La rédaction de cette thèse de maîtrise et les recherches qui y ont conduit ont bénéficié du soutien financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, du Fonds de recherche du Québec – Société et culture, du Régime de bourses d'études supérieures de l'Ontario et de l'Université d'Ottawa. Je remercie chaleureusement les professeur.e.s qui m'ont appuyée dans mes démarches de demande de financement.

Je n'oublie pas de nommer mes ami.e.s qui m'ont aidée à naviguer à travers les méandres de la maîtrise et du système de demande de services. Je remercie ainsi Khady, Kariane, Laurence, Mathieu, Ariane, Frédéric dit « Flano » et Camylle, qui m'a si souvent accueillie. Merci à Cyrille pour ton amour des miniséries historiques, pour tes chants et pour ta recherche constante de la joie, ainsi qu'à Jessica, pour nos rencontres hebdomadaires à la BAnQ et au Café le 5^e et pour toutes nos folles aventures : vous avez rendu mon année de rédaction beaucoup plus facile à affronter.

Un merci affectueux à ma famille : à Élaina, Félix, Iñigo et Benedetta, qui sont mes plus anciens camarades de classe et qui se souviennent (presque tous) du temps où je n'aimais pas lire ; à mon père, Rafael, qui m'a toujours encouragée à faire ce que j'aime tout en valorisant l'excellence ; à ma mère, Christine, qui est à l'origine de tant d'apprentissages et qui m'a initiée au monde de la littérature dans lequel je baigne tous les jours.

Enfin, toutes mes pensées les plus chères sont pour celui qui fut le premier à m'apprendre l'existence d'organismes subventionnaires, celui qui fait la première épreuve de mes idées, qui me pousse à aller plus loin dans mes réflexions et qui est le premier à atténuer mes inquiétudes. À Raphaël Pelletier, merci pour ton incroyable amitié, pour ton écoute aimante, pour tes constantes paroles d'encouragement et pour ta présence qui m'est si précieuse.

À ma mère et à sa curiosité vive.

Introduction

« Madame de Sévigné moraliste » : désigner ainsi Marie de Rabutin-Chantal n'est pas, de prime abord, choquant. En effet, nous ne pouvons nier aujourd'hui la présence d'une réflexion morale dans la célèbre correspondance de la marquise de Sévigné. À partir du XVIII^e siècle, comme le signale Laure Depretto, ses lettres sont lues « soit pour alimenter la recherche historique sur le Grand Siècle, soit pour dispenser des leçons, de politesse comme de morale »¹. C'est ainsi que, lorsque Jean Calvet publie au début du XX^e siècle un petit ouvrage sur les idées morales de l'épistolière, il ne prétend apporter « ni faits nouveaux, ni vues originales »² en regroupant celles-ci. Fidèle à la tradition de l'histoire littéraire classique qui fait des auteurs et autrices des figures à imiter, Calvet affirme qu'il « n'y a rien d'excessif à faire de Mme de Sévigné un moraliste qui mérite d'être écouté et à aller lui demander, avec respect, des leçons »³. Tout comme le fait Eva Avigdor plus d'un demi-siècle plus tard en dressant le portrait intellectuel et moral de l'épistolière⁴, Calvet se penche particulièrement sur la vie de celle-ci, liant ses idées à sa conduite et à son cheminement biographique. Ce n'est pas sans intérêt pour lui, par exemple, que Mme de Sévigné soit la petite fille de sainte Jeanne de Chantal, cofondatrice de l'ordre de la Visitation (avec saint François de Sales). Dès l'introduction de son ouvrage, l'auteur ecclésiastique rappelle cette filiation et soutient que « la morale qui dirigeait [l]a vie [de l'épistolière] était la morale chrétienne »⁵. Bien que celle-ci fasse partie de la « toile de fond »⁶ sur laquelle Mme de Sévigné s'inscrit, ses lettres sont cependant traversées par tant d'autres influences — que Calvet ne manque d'ailleurs pas de

¹ Laure Depretto, *Informé et raconter dans la Correspondance de Madame de Sévigné*, Paris, Classiques Garnier, « Correspondances et mémoires », 2015, p. 20. Depretto reprend ici l'analyse que conduit Fritz Nies sur la réception des lettres dans *Les lettres de Madame de Sévigné. Conventions du genre et sociologie des publics*, Paris, Honoré Champion, « Lumière classique », 2001.

² Jean Calvet, *Les idées morales de Madame de Sévigné*, Paris, Bloud, « Philosophes et penseurs », 1909, p. 5.

³ Jean Calvet, *Les idées morales*, p. 6.

⁴ Eva Avigdor, *Madame de Sévigné. Un portrait intellectuel et moral*, Paris, Librairie A.G. Nizet, 1974.

⁵ Jean Calvet, *Les idées morales*, p. 9.

⁶ Louis Van Delft, *Les moralistes. Une apologie*, Paris, Gallimard, « Folio – Essais », 2008, p. 128.

noter, nommant entre autres Montaigne, Pascal, Bossuet, Tacite, Virgile et Quintilien — qui font en sorte qu'on ne peut pas résumer toute la pensée morale de l'épistolière à une morale chrétienne.

Ces influences autres sont révélatrices des affinités et des dialogues intellectuels qu'entretient Mme de Sévigné avec plusieurs auteurs et autrices, à la fois Anciens et Modernes, tant par le biais de leurs ouvrages que par les interactions réelles générées par ses fréquentations sociales. Nathalie Freidel mentionne de nombreuses influences et références dans les lettres en remarquant que « l'épistolière fait [...] peu de cas de l'autorité des Anciens surtout quand elle a sous la plume des modèles vivants avec qui elle peut dialoguer à loisir »⁷. Freidel note, de plus, que Mme de Sévigné « fait assurément un usage paradoxal des modèles et des idéaux, les traitant avec un respect mêlé de désinvolture »⁸, tantôt les louant, tantôt les détournant. Cécile Lignereux évoque pour sa part une appropriation, chez la marquise, de modèles culturels, qui est « orientée pragmatiquement »⁹. De la même manière dont elle se sert des modèles culturels, rhétoriques et stylistiques afin de former sa pratique épistolaire, Mme de Sévigné s'approprie divers modèles et idéaux de la pensée morale pour façonner la sienne. Plusieurs études remarquent ces « appropriations » en rapprochant la pensée de l'épistolière de celle de ses contemporains qui se sont également interrogés quant à la nature et la conduite humaines. Les travaux de Constance Cartmill, Laurent Thirouin et Alain Viala¹⁰, par exemple, soulignent les échos des *Essais de morale*

⁷ Nathalie Freidel, « Des chiffres et des lettres : le paradigme économique chez Mme de Sévigné », *Connivences épistolaires. Autour de Mme de Sévigné (Lettres de l'année 1671)*, actes de la journée d'agrégation du 1^{er} décembre 2012, éd. par M. Bombart. Publications en ligne du GADGES (mis en ligne le 5 février 2013) <http://facdeslettres.univ-lyon3.fr/recherche/gadges/publications/des-chiffres-et-deslettres-le-paradigme-economique-dans-les-lettres-de-l-annee-1671-627698.kjsp>, p. 11.

⁸ Nathalie Freidel, *La conquête de l'intime. Entre public et privé dans la Correspondance de Mme de Sévigné*, Paris, Honoré Champion, « Lumières classiques », 2009, p. 677.

⁹ Cécile Lignereux, « Introduction », dans Cécile Lignereux (dir.), *La première année de correspondance entre Mme de Sévigné et Mme de Grignan*, Paris, Classiques Garnier, « Correspondances et mémoires – Le Grand siècle », 2012, p. 12.

¹⁰ Constance Cartmill, « Madame de Sévigné lectrice de Pierre Nicole. La lettre à l'épreuve de l'essai », dans Isabelle Brouards-Arends (dir.), *Lectrices de l'Ancien Régime*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Interférences », 2003, p. 351-359 ; Laurent Thirouin, « L'image de Pierre Nicole (la fortune des *Essais de morale*) », actes du Colloque

du moraliste et janséniste Pierre Nicole qu'on retrouve dans les lettres de la marquise. Dans un article, Isabelle Landy-Houillon se penche sur les modalités de fonctionnement de la réflexion morale de Mme de Sévigné à travers son utilisation de la forme de la maxime dans ses lettres¹¹, en repérant les traces de la pensée de François de La Rochefoucauld présentes dans celle de l'épistolière. La relation entre celle-ci et l'auteur des *Maximes et Réflexions diverses* est également mise en relief par Freidel qui établit le lien entre la pensée économique de la marquise et le discours moral portant sur l'intérêt de La Rochefoucauld¹². Cette tendance à souligner la proximité intellectuelle de ces deux écrivains remonte au moins au XIX^e siècle, comme ce passage chez Paulin Limayrac peut en témoigner :

[Au XVII^e siècle], n'est-il pas une femme qu'il suffit de nommer pour désigner le plus agréable mélange de l'observation judicieuse et de la bonne moquerie ? Mme de Sévigné n'est-elle pas là ? [...] Ce XVII^e siècle, où la société se forme et se développe d'une manière si admirable, nous offre chez les femmes une tendance manifeste à moraliser, qui, pour ne pas s'être traduite en œuvres spéciales, n'est pas moins facile à constater. Autour de La Rochefoucauld, ne voyons-nous pas un groupe de femmes spirituelles et sensées, parmi lesquelles Mme de Sablé et Mme de La Fayette, qui moralisent à plaisir, et jouent, pour ainsi dire, aux maximes ?¹³

Mme de La Fayette est également presque toujours convoquée lorsqu'il s'agit de rapprocher Mme de Sévigné de La Rochefoucauld, notamment en raison des liens d'amitié qui les unissent tous trois. Calvet débute d'ailleurs son premier chapitre portant sur la « conception générale de la vie » de l'épistolière en évoquant ses « amis » et les œuvres qu'elle lit : « Comme les jansénistes dont elle lisait les œuvres avec ferveur, comme ses amis, Mme de La Fayette et La Rochefoucauld, Mme de Sévigné était frappée par les tristesses et par la vanité de la vie. »¹⁴ Quoique ces

Pierre Nicole (septembre 1995), *Chroniques de Port-Royal* (45), 1996, p. 303-332 ; Alain Viala, « Un jeu d'images : amateur, mondaine, écrivain ? », dans « Madame de Sévigné », *Europe*, n° 801-802 (janvier-février 1996), p. 57-68.

¹¹ Isabelle Landy-Houillon, « Réflexion et Art de plaire. Quelques modalités de fonctionnement dans les lettres de Madame de Sévigné », dans Geneviève Haroche-Bouzinac (dir.), *Lettre et réflexion morale. La lettre, miroir de l'âme*, Paris, Klincksieck, « Bibliothèque de l'âge classique », 1999, p. 25-37.

¹² Nathalie Freidel, « Des chiffres et des lettres ».

¹³ Paulin Limayrac, « Les femmes moralistes », *Revue des deux mondes*, Paris, t. 4, 1843, mis en ligne par Internet Archive, <https://archive.org/details/p4revuedesdeuxmo1843pariuoft/page/50>, p. 54.

Nous avons conservé l'orthographe originale.

¹⁴ Jean Calvet, *Les idées morales*, p. 11.

rapprochements permettent de réfléchir dans un premier temps à la réflexion morale de Mme de Sévigné, un travail cherchant à mettre en relief la spécificité de sa pensée proprement « moraliste » reste à faire. Les études que nous venons d'évoquer montrent bien qu'il ne suffit pas de souligner les idées morales de l'épistolière, mais qu'il est nécessaire de les mettre en relation avec les discours sur la morale qui circulent à son époque. Or, ce sont les auteurs « moralistes », tels que La Rochefoucauld, Pascal, Nicole et plus tard La Bruyère¹⁵, qui perpétuent la tradition moraliste léguée entre autres par Charron et Montaigne et qui en font un nouveau genre littéraire.

Puisque la correspondance de Mme de Sévigné est souvent louée en tant que chronique historique, c'est en qualité de témoin qu'elle est souvent mentionnée dans des ouvrages traitant des moralistes classiques. Elle est effectivement contemporaine, entre autres, de La Rochefoucauld, de Pascal, de La Fontaine, de Mme de La Fayette et de Nicole. Sa correspondance abonde en commentaires sur leurs ouvrages et ses lettres sont régulièrement citées pour illustrer la popularité de la pensée moraliste dans les cercles mondains. C'est pourquoi les travaux qui rattachent l'épistolière au corpus des « moralistes » se contentent trop souvent d'évoquer des liens d'ordre historique et biographique sans développer davantage l'analyse ou la comparaison. Quelques critiques, appartenant notamment au versant anglo-saxon des études sur le XVII^e siècle français, vont cependant associer Mme de Sévigné au corpus des moralistes. Louise K. Horowitz, par exemple, réfléchit aux enjeux de l'expression de l'amour qui s'inscrivent dans la recherche moraliste visant à redéfinir le « moi » et se sert de la correspondance avec Mme de Grignan, la fille de l'épistolière, à titre d'exemple afin d'illustrer la tentative de trouver une façon d'exprimer

¹⁵ L'absence de femmes dans cette énumération est flagrante et est révélatrice du statut mineur qui est attribué depuis longtemps (s'il est attribué) aux femmes moralistes. Cela témoigne de la disparité dans les études sur les moralistes et soulève l'enjeu lié à la place et l'importance accordée aux femmes dans les sphères de production de connaissance.

l'amour maternel¹⁶. Pour sa part, John D. Lyons qui s'intéresse à l'imaginaire de la perte ou de l'absence (« *the imagination of loss* ») considère, comme si cela était une évidence, l'épistolière en tant que moraliste puisqu'elle « se préoccupe principalement de la condition humaine »¹⁷. Leurs analyses permettent indiscutablement d'appuyer la légitimité du projet d'admettre Mme de Sévigné dans les rangs des moralistes, mais se cantonnent cependant à la relation mère-fille. Tout en occupant une place de choix dans la *Correspondance*, cette relation n'est pas, comme le montrent les travaux récents sur Mme de Sévigné¹⁸, ce à quoi se limite la réflexion morale de l'épistolière.

Pour sa part, Louis Van Delft, qui a réfléchi à la définition du moraliste classique¹⁹, fait allusion à la marquise parmi une énumération d'auteurs et d'autrices « moralistes » qui, selon lui, demeurent en périphérie du travail des moralistes canoniques²⁰. Cette mise à l'écart de Mme de Sévigné du corpus moraliste s'explique entre autres par le besoin de définir la figure du ou de la²¹ moraliste sur lequel insiste vivement Van Delft afin d'éviter la dissolution de celle-ci parmi la panoplie d'autres auteurs et autrices que l'on pourrait qualifier ainsi. Afin de contrer ce qu'il nomme la solubilité du terme, il montre la nécessité d'expliquer les distinctions entre les différents penseurs et penseuses²². Dans *Le siècle des moralistes*²³, Bérengère Parmentier suit ce mot d'ordre

¹⁶ Louise K. Horowitz, « Madame de Sévigné », *Love and Language: A Study of the Classical French Moralistic Writers*, Columbus, Ohio State University Press, « Literary Criticism – European – French », 1977.

¹⁷ John D. Lyons, *Before Imagination : Embodied Thought from Montaigne to Rousseau*, Stanford, Stanford University Press, 2005, p. 123. Nous traduisons.

¹⁸ Nommément ceux de Freidel, Depretto et Lignereux qui souhaitent adopter un regard critique qui réfléchit davantage à la communication et à la mise en discours des sentiments maternels qu'aux sentiments eux-mêmes. Voir Nathalie Freidel, *La conquête de l'intime* ; Laure Depretto, *Informers et raconter* ; Cécile Lignereux, « Introduction », dans Cécile Lignereux (dir.), *La première année de correspondance*.

¹⁹ Louis Van Delft, *Le moraliste classique. Essai de définition et de typologie*, Genève, Librairie Droz S.A., « Histoire des idées et critique littéraire », 1982.

²⁰ « [U]ne épistolière comme Madame de Sévigné ». Louis Van Delft, *Les moralistes*, p. 57.

²¹ Même si nous accordons les articles en genre, notons que Van Delft ne s'intéresse pas particulièrement à des moralistes femmes.

²² C'est pourquoi les ouvrages de Van Delft sont le plus souvent subdivisés en chapitres abordant de manière distincte chaque cas de figure. En raison de leur importance dans l'histoire des idées et l'histoire littéraire, Montaigne, La Rochefoucauld, La Bruyère, Pascal sont les figures les plus étudiées.

²³ Bérengère Parmentier, *Le siècle des moralistes : de Montaigne à La Bruyère*, Paris, Seuil, « Points — Essais — Lettres », 2000.

en s'intéressant d'abord au parcours littéraire et intellectuel de chaque moraliste avant d'aborder des thèmes et des stratégies d'écriture propres à leur pensée, qui se voudrait « commune ». Tout en insistant sur le besoin de définir et de faire la typologie du ou de la moraliste, Van Delft admet qu'une définition trop restrictive de cette notion n'est toutefois pas envisageable :

Si forte que soit la tentation induite par le « démon de la critique » (Antoine Compagnon) d'enfermer le moraliste dans les classifications commodées — les « clôtures » et « barrières » de Montaigne —, derechef s'impose le parallèle avec la rhétorique d'antan. « On peut chercher la vraie définition de la rhétorique, dit encore Marc Fumaroli. Elle échappe à la définition. »²⁴

Ainsi, plutôt qu'écarter la possibilité de qualifier les *minores* de moralistes, Van Delft propose une série d'éléments qui permettent de situer le ou la moraliste dans son lieu²⁵, c'est-à-dire ce qui permet de mieux le ou la définir selon certains *topoi* communs. Ces éléments, comme il le concède lui-même, permettent à toute une gamme d'auteurs et d'autrices d'être admis.e.s dans les « lieux » de celui ou celle-ci. Van Delft invite donc à « reconnaître l'existence de marges et de franges » et « [n]on de l'indiscernable, de l'insondable, mais d'un raisonnable *indéterminé* »²⁶ en situant les moralistes — qu'ils ou elles appartiennent au canon ou qu'ils ou elles soient qualifié.e.s de « mineur.e.s » — sur une « toile de fond » bien spécifique, à savoir le XVII^e siècle²⁷.

Cette thèse souhaite répondre à l'appel que lance Van Delft quant à la nécessité d'effectuer un travail de différenciation — tout en se gardant d'adopter « un point de vue tellement élastique qu'au bout du compte on assiste à la dissolution de la notion même de moraliste »²⁸ — afin de montrer en quoi consiste la réflexion morale de Mme de Sévigné et comment elle arrive, par son

²⁴ Louis Van Delft, *Les moralistes*, p. 127. Il cite Antoine Compagnon, *Le démon de la théorie. Littérature et sens commun*, Paris, Seuil, « Points – Essais », 1998 et Marc Fumaroli, « Préface », dans Marc Fumaroli (dir.), *L'histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne (1450-1950)*, Paris, Presses universitaires de France, 2016.

²⁵ Louis Van Delft, *Les moralistes*, p. 55.

²⁶ Louis Van Delft, *Les moralistes*, p. 59.

²⁷ Jean Lafond note que « [s]eule en effet, la mise en situation historique [de l'œuvre morale de La Rochefoucauld] permet d'éviter ce que L. Febvre appelait "le péché entre tous irrémédiable : l'anachronisme" ». Jean Lafond, *La Rochefoucauld. Augustinisme et littérature*, Paris, Klincksieck, 1977, p. 9.

²⁸ Louis Van Delft, *Les moralistes*, p. 55.

usage de la lettre, à la véhiculer de manière comparable à celle des moralistes « classiques » tels que La Rochefoucauld. Nous proposons, pour ce faire, d'analyser une sélection de lettres de la *Correspondance* de Madame de Sévigné par le biais de thèmes fréquemment abordés par la pensée moraliste.

Une des caractéristiques propres aux auteurs moralistes sur lesquels se penche Van Delft est celle de jeter un regard critique sur le monde, afin de pouvoir mieux sonder les cœurs et ensuite instruire les êtres humains sur leur propre nature. C'est ainsi que le ou la moraliste adopte un regard « anthropologique »²⁹, soit un regard qui observe les êtres humains tels qu'ils sont, tels qu'ils font, tels qu'ils vivent, mangent et s'habillent, afin d'en dégager certaines réflexions sur leur conduite et leur nature. Dans le premier chapitre, il sera ainsi question de mieux comprendre le regard que jette l'épistolière sur le monde en analysant son traitement des thèmes de la constance, de la prudence et de l'amitié. Cette analyse thématique permettra ensuite, dans le second chapitre, de comparer la teneur du discours moraliste, soit le regard « anthropologique » de Mme de Sévigné, avec celui de La Rochefoucauld qui est également traversé par ces thèmes. Il convient cependant, afin de l'admettre dans le corpus moraliste, de voir plus précisément comment cette « préoccupation » se situe par rapport à celle que *Les Maximes et Réflexions diverses* donnent à voir. Ce travail de comparaison nous permettra ainsi de définir et de situer la réflexion moraliste de Mme de Sévigné par rapport aux autres observateurs et observatrices de la nature humaine associé.e.s à ce courant de pensée. Alors que nous consacrerons beaucoup de place à l'analyse

²⁹ Van Delft explique très clairement l'utilisation de ce terme quelque peu anachronique dans l'introduction de son ouvrage, *Littérature et anthropologie* : « *Littérature*, on le sait, ne reçoit définitivement son acception moderne qu'au XVIII^e siècle. Le sens aujourd'hui habituel d'*anthropologie* ne se fixe pas avant le début du XIX^e. Cependant, sur les réalités que recouvrent, pour nous, Modernes, ces deux termes, l'on s'interroge depuis la plus haute Antiquité. Il n'est donc pas vraiment anachronique de les appliquer à l'âge classique. C'est bien des "belles-lettres", dans leur rapport à la "nature humaine", à la "science de l'homme" (Méré), qu'il sera question dans ces pages. » Louis Van Delft, *Littérature et anthropologie. Nature humaine et caractère à l'âge classique*, Paris, Presses universitaires de France, « Perspectives littéraires », 1993, p. 1.

thématique du contenu du discours moral de Mme de Sévigné, la mise en discours de sa réflexion morale nous préoccupe également. Même si nous ne cherchons pas expressément à souligner, dans cette thèse, l'apport de la marquise au genre épistolaire, notamment parce que ce travail a déjà été mené par d'autres chercheurs et chercheuses, dont Freidel³⁰, nous souhaitons mettre en lumière son apport aux formes du discours moral grâce à son usage de l'épistolaire. Il s'agira d'interroger ce que sa réflexion morale doit à l'écriture épistolaire, écriture « qui lui perme[t] de s'énoncer, de se représenter, de se dramatiser, de se mettre en récit et en intrigue »³¹. C'est ainsi que nous réfléchirons, dans le troisième chapitre, au déploiement de la réflexion morale de l'épistolière. En étudiant son utilisation de la forme et de l'écriture épistolaires dans son processus de réflexion, nous serons en mesure de définir le caractère singulier de son apport au discours moraliste du XVII^e siècle français, notamment en tant qu'observatrice « intéressée ».

Selon Calvet, la morale « que nous trouvons dans [l]es lettres [de Mme de Sévigné] se compose des réflexions et des conseils que la vie et les circonstances [...] lui ont suggérés »³². Il souligne, à juste titre, le lien entre la pensée morale de Mme de Sévigné et les événements qui ont marqué son quotidien puisque ceux-ci alimentent effectivement ses réflexions. Mme de Sévigné se raconte, ce qui a notamment contribué à sa célébrité en tant que témoin de son époque. S'observer en tant qu'objet et s'écrire en tant que sujet implique cependant un enjeu concernant l'écriture subjective : la frontière entre la personne qu'est l'épistolière et ce qu'elle écrit se brouille et il est parfois difficile de faire la part entre des données biographiques et un discours qui se voudrait plus « universel », ou philosophique. Il faut cependant accepter de faire face à cette difficulté lorsque l'on s'intéresse à la pensée morale de Mme de Sévigné, car aussi subjective qu'elle puisse être,

³⁰ Voir Nathalie Freidel, *La conquête de l'intime*.

³¹ Jean-Charles Darmon et Philippe Desan (dir.), « Avant-propos », *Pensée morale et genres littéraires*, Paris, Presses universitaires de France, 2009, p. 2.

³² Jean Calvet, *Les idées morales*, p. 9.

cette pensée est animée par une volonté de dialoguer avec son contexte socioculturel. C'est en effet en vivant et en observant les interactions sociales de la cour et des cercles mondains que Mme de Sévigné arrive à former son regard « anthropologique ». Notre corpus principal se composera ainsi des lettres de la *Correspondance* qui sont datées de 1646 à 1671, couvrant une période effervescente sur le plan de l'histoire socioculturelle (apogée des cercles mondains comme celui de Scudéry-Pellisson, de Montpensier, de l'hôtel de Rambouillet, etc.), sur le plan de l'histoire des idées et sur celui de l'histoire de la littérature (parution de textes importants de Pascal, La Rochefoucauld, Molière, La Fontaine, Scudéry, Boileau, Bossuet, Guilleragues, etc.). Sur le plan biographique, ces dates marquent des événements importants qui influencent la production épistolaire de Madame de Sévigné qui écrit environ deux cent trente lettres pendant cette période. En effet, elle épouse le marquis de Sévigné en 1644 (soit deux ans avant le début de sa production épistolaire éditée par Duchêne) et elle se sépare de sa fille qui part rejoindre son mari en Provence en 1671, rupture qui est à l'origine de la célèbre relation épistolaire qui, pendant longtemps, a été le sujet le plus exploité par la critique sévignéenne. Il est pertinent de s'intéresser à cette première période d'écriture puisqu'elle permet de voir la formation du regard moraliste de Mme de Sévigné qui évolue conjointement à sa réflexion concernant l'écriture épistolaire. Bernard Bray souligne que 1671 « fut la grande année de l'apprentissage épistolaire de la marquise et de sa fille » et que les lettres écrites cette année-là « montrent fort bien l'élaboration attentive de ce style "naturel et dérangé" (3 février 1672 : I, 428) »³³. Bray soutient également que les années précédant la première séparation avec sa fille ont servi à former la plume de l'épistolière :

Avant même cette prise de conscience stylistique de l'année 1671, apparemment associée à l'aspect sentimental de la séparation, il y eut de minutieux exercices, des gammes dédiées à Ménage, à Bussy, à Pomponne, au comte de Grignan, enfin à Coulanges [...] : cinq épistoliers aux styles et aux goûts divers, en

³³ Bernard Bray, « Quelques aspects du système épistolaire de Mme de Sévigné », repris dans *Épistoliers de l'âge classique. L'art de la correspondance chez Mme de Sévigné, quelques prédécesseurs, contemporains et héritiers*, Tübingen, Gunter Narr, « Études littéraires françaises », 2007, p. 246.

fonction desquels, non sans brefs tâtonnements, la marquise eut vite fait de modeler ses premiers principes. Chez cette débutante, en qui l'on ne s'attendait à trouver qu'une élève attentivement et heureusement douée, on est surpris de découvrir la ferme prise de conscience de ses moyens d'écrivain, et la détermination consécutive et raisonnée de ses modes d'écriture.³⁴

Nous sommes de l'avis qu'elles ont, de la même façon, permis de constituer et de développer sa pensée moraliste.

³⁴ Bernard Bray, « Quelques aspects du système épistolaire », p. 246.

Chapitre 1 | Constance, prudence et amitié dans les lettres de 1646 à 1671

Dans ce premier chapitre, nous souhaitons mettre en lumière le discours moraliste de Mme de Sévigné grâce à l'analyse de trois thèmes : la constance, la prudence et l'amitié. Ces thèmes ont été choisis parce qu'ils regroupent des éléments essentiels de la pensée moraliste de Mme de Sévigné telle qu'elle transparaît dans les lettres de 1646 à 1671. Ils ont également été sélectionnés parce qu'ils traversent des ouvrages sur la morale considérés comme étant « classiques », tels que les *Maximes* de La Rochefoucauld et les *Caractères* de La Bruyère. Ces ouvrages, auxquels on peut joindre la *Correspondance* de Mme de Sévigné, partagent d'ailleurs un point en commun : leur « toile de fond ». Ils participent en effet aux mêmes contextes intellectuel, socioculturel et historique qui forment le XVII^e siècle.

La constance

Le thème de la constance tel qu'il apparaît dans les premières lettres de la *Correspondance* révèle d'emblée des ambiguïtés et des paradoxes au sein du discours « anthropologique » de l'épistolière. Les lettres de 1646 à 1671 montrent bien que la constance, tout en demeurant une vertu idéale à laquelle l'être humain devrait tendre, est également considérée comme étant un idéal qui est difficile, voire impossible à atteindre et dont la poursuite peut se montrer contraire à la nature humaine. Nous pouvons ainsi déduire que le traitement qu'en fait Mme de Sévigné est nuancé, contribuant à la dimension critique de son discours. Cette dimension est d'ailleurs essentielle si l'on souhaite considérer sa réflexion comme étant « moraliste » et non pas moralisatrice³⁵.

³⁵ Bérengère Parmentier, *Le siècle des moralistes*, p. 14 : « [L]e discours des “moralistes” n'est pas prescriptif, mais critique. »

L'« admiration » d'un idéal

Selon les philosophes stoïciens tels que Sénèque ou Épictète, la constance est une vertu à laquelle aspire le sage. Elle est ce qui permet à l'être humain de se préparer à la mort et en cela elle est synonyme de la fermeté ou encore de la « force d'âme ». Selon la définition qu'en donne Antoine Furetière dans son *Dictionnaire universel*, la constance est une

Force d'esprit qui entretient toujours l'âme dans une même assiette, en une même fermeté, quelque ébranlement que souffre le corps par la douleur, l'affliction, la nécessité, ou autres causes semblables. La *constance* des Stoïques leur empêchoit d'avouer que la douleur fust un mal. La *constance* des Martyrs est ce qui a augmenté la Religion Chrétienne. *CONSTANCE*, signifie aussi la fermeté qui fait persévérer dans l'exécution d'un loüable dessein qu'on a entrepris. Ce n'est pas assez que d'entreprendre de grands desseins, il les faut exécuter avec *constance*. La plus belle qualité qu'on demande à un amant, c'est la *constance*.³⁶

Les différentes formes de la constance sont évoquées par Mme de Sévigné, notamment dans un registre admiratif. Une certaine idéalisation de la constance, fidèle à la tradition stoïcienne, prend forme dans les lettres concernant le procès de Foucquet qui datent des années 1664-1665. Ces lettres laissent effectivement transparaître l'admiration que Mme de Sévigné a pour la tranquillité et la fermeté dont fait preuve l'accusé alors que le public autour de lui s'agite et s'émeut :

Tout le monde s'intéresse dans cette grande affaire. On ne parle d'autre chose ; on raisonne, on tire des conséquences, on compte sur ses doigts ; on s'attendrit, on espère, on craint, on peste, on souhaite, on hait, on *admire*, on est triste, on est accablé ; enfin, mon pauvre Monsieur, c'est une chose extraordinaire que l'état où l'on est présentement. Mais c'est *une chose divine* que la résignation et la fermeté de notre cher malheureux. Il sait tous les jours ce qui se passe, et tous les jours il faudrait faire des volumes à sa louange.³⁷

L'attitude stoïque — « chose divine » — de Foucquet fait de lui un modèle à suivre pour Mme de Sévigné et ses amis : « [I]l faut suivre l'exemple de notre pauvre prisonnier ; il est gai et tranquille,

³⁶ « *CONSTANCE*, s.f. », 1^{ère} et 2^e définitions, Antoine Furetière, *Dictionnaire universel, Contenant généralement tous les mots françois, tant vieux que modernes, & les Termes de toutes les sciences et des arts : divisé en trois Tomes*, 1690, reproduction mise en ligne le 27/02/2019 par la Bibliothèque nationale de France, Gallica, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50614b>.

³⁷ Madame de Sévigné, « À Pomponne, le 17 décembre 1664 », *Correspondance*, texte établi, annoté et présenté par Roger Duchêne, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », I, p. 76-77. Nous soulignons. Désormais, toutes les lettres de Mme de Sévigné seront référencées uniquement par leur date, le numéro du tome en chiffre romain, et les numéros de page en chiffres arabes. Le ou la destinataire sera indiqué.e seulement s'il ne s'agit pas de Mme de Grignan.

soyons-le aussi. »³⁸ Les lettres à Pomponne témoignent sans équivoque de l'admiration qu'éprouve l'épistolière quant à la fermeté du surintendant disgracié :

On parle fort à Paris de son *admirable* esprit et de sa fermeté. Il a demandé une chose qui me fait frissonner : il conjure une de ses amies de lui faire savoir son arrêt par une certaine voie enchantée, bon ou mauvais, comme Dieu le lui enverra, sans préambule, afin qu'il ait le temps de se préparer à en recevoir la nouvelle par ceux qui viendront lui dire ; ajoutant que pourvu qu'il ait une demi-heure à se préparer, il est capable de recevoir *sans émotion* tout le pis qu'on lui puisse apprendre. Cet endroit-là me fait pleurer, et je suis assurée qu'il vous serre le cœur.³⁹

M. Foucquet a été interrogé ce matin sur le marc d'or ; il y a très bien répondu. [...] Ceux qui aiment M. Foucquet trouvent cette tranquillité *admirable*, je suis de ce nombre. Les autres disent que c'est une affectation ; voilà le monde.⁴⁰

Les multiples usages du mot « admiration » présentent d'ailleurs différents degrés de sens. Selon un premier degré, ce qui est admirable est ce qui est louable : Mme de Sévigné évoque la « tranquillité admirable », l'« admirable esprit » et la « fermeté » de Foucquet qui devraient lui valoir « des volumes à sa louange ». Selon un autre degré, ce qui est digne d'admiration est également ce qui « surprend » et ce qui « ravit », car dans son énumération des passions ressenties par le public, Mme de Sévigné utilise le terme (« on admire ») comme synonyme de la surprise. Dans la lettre du 25 décembre 1664, Mme de Sévigné utilise le mot selon les deux sens que nous décrivons :

La Forêt l'aborda [Foucquet] comme il s'en allait ; il lui dit : « Je suis ravi de vous voir, je sais votre fidélité et votre perfection. Dites à nos femmes qu'elles ne s'abattent point, que j'ai du courage de reste, et que je me porte bien. » En vérité, cela est *admirable*. Adieu, mon cher Monsieur, soyons comme lui, ayons du courage, et ne nous accoutumons point à la joie que nous donna *l'admirable* arrêt de samedi.⁴¹

Le premier usage du qualificatif (« En vérité, cela est admirable ») décrit à la fois quelque chose qui est digne de louanges et qui surprend. Le deuxième usage du terme dans l'extrait cité

³⁸ À Pomponne, 27 janvier 1665, I, p. 82.

³⁹ À Pomponne, 18 novembre 1664, I, p. 58. Nous soulignons.

⁴⁰ À Pomponne, 20 novembre 1664, I, p. 59. Nous soulignons.

⁴¹ À Pomponne, 25 décembre 1664, I, p. 80-81.

(«l'admirable arrêt de samedi»), va cependant plutôt dans le sens de ce qui est étonnant ou surprenant que dans celui de la louange.

L'usage du terme « admiration » dans les lettres est similaire à la définition que Descartes en donne dans son *Traité des passions de l'âme* en 1649 : « L'admiration est une subite surprise de l'âme, qui fait qu'elle se porte à considérer avec attention les objets qui lui semblent rares et extraordinaires. »⁴² Une telle définition de l'admiration permet de percevoir des nuances dans le discours de Mme de Sévigné quant à la tranquillité stoïcienne. La constance de Foucquet n'est pas uniquement un idéal digne de louanges : elle a quelque chose qui « surprend ». Mme de Sévigné considère ainsi la tranquillité parfaite comme étant quelque chose d'extraordinaire et de rare, qui n'appartient pas au commun des mortels. En ce qui concerne la rareté de la constance, Mme de Sévigné abonde dans le sens de la pensée stoïcienne : la constance est une vertu qui ne nous appartient pas naturellement et qu'il faut en revanche désirer. Là où la pensée moraliste de l'épistolière s'écarte de celle des stoïciens n'est pas tant sur le plan théorique, mais plutôt sur le plan pragmatique : alors que la constance est certes quelque chose de désirable, elle peut être difficilement envisageable au quotidien⁴³.

Les écueils à la constance

Si Mme de Sévigné est portée à réfléchir à la pratique de la constance, c'est parce qu'il est souvent question de moments où celle-ci est éprouvée. La reconnaissance de ces « écueils à la constance » est mise en relief notamment en raison des nombreuses passions qu'elle éprouve et

⁴² René Descartes, « Article 70 », *Le traité des passions de l'âme*, dans *Œuvres et lettres*, Paris, Gallimard, [1649] 1953, p. 728.

⁴³ La critique que Mme de Sévigné a concernant la conception stoïcienne de la constance est identique à celle qu'elle a à l'égard des préceptes moraux de Pierre Nicole, et ce malgré l'estime qu'elle entretient pour les ouvrages de celui-ci : « Mon Dieu, que je sais bien l'admirer [Nicole] ! mais que je suis loin de cette bienheureuse indifférence qu'il nous veut inspirer ! ». 1^{er} novembre 1671, I, p. 374.

qu'elle relate à ses destinataires : « Je vous avoue, ma bonne, que mon cœur me fait bien souffrir ; j'ai bien meilleur marché de mon esprit et de mon humeur. »⁴⁴ Il est important de souligner cette reconnaissance, car elle est la première manifestation d'une réflexion sur la faiblesse de l'être humain. La résistance de la marquise face à ces écueils ainsi que ses tentatives d'être « raisonnable » révèlent un combat interne :

Je suis présentement assez raisonnable. Je me soutiens au besoin et, quelquefois, je suis quatre ou cinq heures tout comme un autre, mais peu de chose me remet à mon premier état. Un souvenir, un lieu, une parole, une pensée un peu trop arrêtée, vos lettres surtout, les miennes même en les écrivant, quelqu'un qui me parle de vous, voilà des écueils à ma constance, et ces écueils se rencontrent souvent.⁴⁵

L'énumération des éléments qui la ramènent à son « premier état », soit un état de tristesse accrue, met, de plus, l'accent sur la persistance des écueils qui se manifestent par le biais de différentes passions.

La passion dont il est question très tôt dans la *Correspondance* est la crainte ou la peur face à l'incertitude⁴⁶. Lors du procès de Fouquet, « on craint » le verdict final autant qu'on admire les acteurs et les événements⁴⁷. En relatant une rencontre fortuite et à caractère romanesque avec Fouquet, Mme de Sévigné se décrit comme ayant été « étrangement saisie » par la vue de celui-ci. Elle demande alors à son correspondant de voir de quelle trempe est fait son cœur qui lui permet de s'émouvoir ainsi face au condamné : « Si vous saviez combien on est malheureuse quand on a le cœur fait comme je l'ai, je suis assurée que vous aurez pitié de moi. »⁴⁸ Le lendemain, elle

⁴⁴ 20 septembre 1671, I, p. 349.

⁴⁵ 18 février 1671, I, p. 160.

⁴⁶ Selon le dictionnaire de Furetière, l'adjectif « constant » ou « constante » désigne « [c]e qui est certain de toute certitude. Il est *constant* que deux & deux font quatre, il passe pour *constant* qu'on a battu les ennemis, pour dire, on le tient assuré ». 1^{ère} définition, Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*. Inversement, ce qui est inconstant ou inconstante est ce « [q]ui n'a point de fermeté, de constance. La fortune est *inconstante*, les amants sont d'ordinaire *inconstants*, le temps est *inconstant*, tantôt il pleut, tantôt il fait beau ». 1^{ère} définition, Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*. On comprend ainsi que la peur face à l'incertitude que ressent Mme de Sévigné est en fait la crainte de ce qui est inconstant, à savoir ce qui est changeant et mouvant.

⁴⁷ À Pomponne, 17 décembre 1664, I, p. 76-77.

⁴⁸ À Pomponne, 27 novembre 1664, I, p. 64.

renchérit en assurant à Pomponne qu'elle n'a « plus aucun repos » à cause de la « grande rage » qui se déchaîne contre Foucquet⁴⁹. Cette rage dont il est question perturbe et fait craindre même les plus raisonnables :

Je vous assure que ces jours-ci sont bien longs à passer, et que l'incertitude est une épouvantable chose. C'est un mal que toute la famille du pauvre prisonnier ne connaît point ; je les ai vus, je les ai admirés. Il semble qu'ils n'aient jamais su ni lu ce qui est arrivé dans les temps passés. Ce qui m'étonne encore plus, c'est que *Sapho* [Madeleine de Scudéry] est tout de même, elle dont l'esprit et la pénétration n'a point de bornes. Quand je médite encore là-dessus, je me flatte, et je suis persuadée, ou du moins je me veux persuader qu'elles en savent plus que moi.⁵⁰

De même, dans une lettre de mars 1671, le passage qu'effectuent M. et Mme Grignan sur le Rhône pour se rendre en Provence suscite une grande peur qui vivifie les lettres de la marquise :

Ah ! ma bonne, quelle lettre ! quelle peinture de l'état où vous avez été ! et que je vous aurais mal tenu ma parole, si je vous avais promis de n'être point effrayée d'un si grand péril ! Je sais bien qu'il est passé, mais il est impossible de se représenter votre vie si proche de sa fin, sans frémir d'horreur. Et M. de Grignan vous laisse conduire la barque ! et quand vous êtes téméraire, il trouve plaisant de l'être encore plus que vous ! [...] Ah mon Dieu ! qu'il eût été mieux d'être timide, et de vous dire que si vous n'aviez point peur, il en avait, lui, et ne souffrirait point que vous traversassiez le Rhône par un temps comme celui qu'il faisait ! [...] Ce Rhône qui fait peur à tout le monde ! [...] Ma bonne, je ne soutiens pas cette pensée ; j'en frissonne, et m'en suis réveillée avec des sursauts *dont je ne suis pas la maîtresse*.⁵¹

Les frémissements d'horreur, les frissons et les sursauts que cause l'effroi de Mme de Sévigné perturbent ainsi sa constance et échappent à son contrôle, à sa maîtrise de soi. Cet extrait ponctué de plusieurs points d'exclamation montre que l'épistolière reconnaît la difficulté qu'il y a à demeurer tranquille, d'autant plus que les effets de la crainte la « réveillent » d'un repos ou d'un sommeil, réel ou métaphorique, qui est un état dans lequel elle devrait pouvoir trouver une certaine tranquillité. Il est d'ailleurs encore question de songes dans la citation suivante, où Mme de Sévigné demande à sa fille de ne point s'inquiéter pour sa santé :

Je vous prie, ma bonne, de ne point faire des songes si tristes de moi ; cela vous émeut et vous trouble. Hélas ! ma bonne, je suis persuadée que vous n'êtes que trop vive et trop sensible sur ma vie et sur ma santé (vous l'avez toujours été), et je vous conjure aussi, comme je l'ai toujours fait, de n'en être point en peine.⁵²

⁴⁹ À Pomponne, 28 novembre 1664, I, p. 65.

⁵⁰ À Pomponne, 9 décembre 1664, I, p. 70.

⁵¹ 4 mars 1671, I, p. 175-176. Nous soulignons.

⁵² 6 mai 1671, I, p. 245.

Cette conjuration ressemble fort à la promesse qu'aurait pu faire Mme de Sévigné à sa fille de ne point être troublée par son passage sur le Rhône, ce qui montre que la constance est quelque chose qui doit être promis, qui doit être désiré par la force de sa propre volonté et motivé par celle des autres.

Les correspondant.e.s de Mme de Sévigné sont souvent pris.e.s pour témoin des écueils à sa constance et de ses efforts en vue de s'améliorer, notamment lorsqu'elle éprouve de la tristesse ou de la mélancolie⁵³. Dans les lettres de l'année 1671, cette passion⁵⁴ est souvent évoquée lorsqu'il est question de la difficile séparation entre la mère et la fille. Comme le souligne Lignereux, le début de la correspondance avec Mme de Grignan « s'ouvre de façon symptomatique sur l'image d'une mère "toujours pleurant et toujours mourant" »⁵⁵. La tristesse se mêle également à la peur, produisant des cauchemars troublants :

Voilà les horreurs de la séparation. On est à la merci de toutes ces pensées. On peut croire sans folie que tout ce qui est possible peut arriver. Toutes les tristesses des tempéraments sont des pressentiments, tous les songes sont des présages, toutes les prévoyances sont des avertissements. Enfin, c'est une douleur sans fin.⁵⁶

Encore est-il question de songes douloureux qui troublent le repos de la mère inquiète dans cette lettre adressée à D'Hacqueville : « Enfin, voilà le second ordinaire que je ne reçois point de nouvelles de ma fille. Je tremble depuis la tête jusqu'aux pieds, je n'ai pas l'usage de raison, je ne dors point ; et si je dors, je me réveille avec des sursauts qui sont pires que de ne pas dormir. »⁵⁷

⁵³ La tristesse « témoignée » aux autres a d'ailleurs fait l'objet d'une étude de Cécile Lignereux : « L'inscription des larmes dans les lettres de Mme de Sévigné : tentations élégiaques et art de plaire épistolaire », *Littératures classiques*, vol. 1, n° 62, 2007, p. 79-91.

⁵⁴ La mélancolie est une humeur qui cause la tristesse. Elle est également synonyme de celle-ci, comme la définition de Furetière l'indique : « MÉLANCOLIE, signifie aussi la tristesse même, le chagrin qui vient par quelque fâcheux accident. » 3^e définition, Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*.

⁵⁵ Cécile Lignereux, « L'inscription des larmes », p. 79. Lignereux cite une lettre de Mme de Sévigné à Mme de Grignan, 6 février 1671, I, p. 149-150.

⁵⁶ 6 mai 1671, I, p. 246.

⁵⁷ À D'Hacqueville, 17 juin 1671, I, p. 272.

Éloignée de Paris au cours de l'été 1671, Mme de Sévigné a peu de divertissements pour se consoler de l'absence de sa fille et devient plus encline aux pensées mélancoliques :

Je suis chagrine, je suis de mauvaise compagnie. Quand j'aurai reçu de vos lettres, la parole me reviendra. Quand on se couche, on a des pensées qui ne sont que gris-brun, comme dit M. de La Rochefoucauld, et la nuit, elles deviennent tout à fait noires ; je ne sais qu'en dire.⁵⁸

On remarquera la mention de La Rochefoucauld, ami de Mme de Sévigné et de Mme de Grignan, qui témoigne d'une certaine polyphonie réflexive au sujet des pensées noires : puisque la tristesse de Mme de Sévigné la rend muette (« je ne sais qu'en dire »), elle fait appel non seulement aux lettres de Mme de Grignan qui lui rendront la parole, mais également aux dires de son ami moraliste.

La tristesse que produit le départ de sa fille lui cause des « vapeurs noires » qu'elle transmet à ses correspondant.e.s, au risque d'être une mauvaise compagnie. Cette passion qui est parfois mise à profit pour montrer une tendresse naturelle et douce peut ainsi être néfaste sur le plan de la conversation mondaine, soit le plan social. La corrélation entre la tristesse et le manque de politesse se perçoit notamment dans l'extrait suivant, où il est question d'une réponse ironique à Bussy-Rabutin avec qui Mme de Sévigné entretient une correspondance houleuse, parsemée de tendresse et de colère⁵⁹ :

Mon Dieu, mon cousin, que votre lettre est raisonnable, et que je suis impertinente de vous attaquer toujours ! Vous me faites voir si clairement que j'ai tort, que je n'ai pas le mot à dire ; mais je suis tellement absolue de m'en corriger, que, quand vos lettres désormais devraient être aussi froides qu'elles sont vives, il est certain que je ne vous donnerais jamais sujet de m'écrire sur ce ton-là. Au milieu de mon repentir, à l'heure que je vous parle, il vient encore des aigreurs au bout de ma plume : ce sont des tentations du diable que je renvoie d'où elles viennent. Le départ de ma fille m'a causé des vapeurs noires : je prendrai mieux mon temps quand je vous écrirai une autre fois, et de bonne foi je ne vous fâcherai de ma vie.⁶⁰

⁵⁸ 14 juin 1671, I, p. 272. Mme de Sévigné prétend ne savoir qu'en dire, alors que nous verrons plus loin que l'épistolière conseille de « glisser sur ses pensées » lorsque celles-ci se noircissent.

⁵⁹ Freidel souligne que « [...] Mme de Sévigné a souvent une manière d'accepter ou d'offrir des excuses qui met en évidence leur absurdité ». Nathalie Freidel, *La conquête de l'intime*, p. 522.

⁶⁰ 16 février 1671, I, p. 159.

En donnant raison à son cousin, l'épistolière ironise d'abord sur l'importance de corriger ses torts en adoptant un ton soumis qui tombe dans l'exagération : l'exclamation initiale, énumérant deux forces supérieures qu'elle met sur un pied d'égalité (« Mon Dieu, mon cousin »), est suivie d'un effet de contraste qui met en évidence une relation d'autorité entre ce qui est « raisonnable » et « impertinent » (relation de maître/élève). Elle est enfin ponctuée par un point d'exclamation. De plus, l'accent que Mme de Sévigné met sur la clarté du message de Bussy-Rabutin et sur son désir « tellement absolu » de se corriger ajoute au contraste ridicule qu'elle crée entre son impertinence incongrue et la prétendue rationalité de son cousin. Cependant, dans la deuxième moitié de l'extrait, le ton de Mme de Sévigné devient moins badin et un champ sémantique de la pénitence religieuse est mobilisé, notamment grâce aux évocations du « repentir », des « tentations du diable » et de la « bonne foi ». Bien qu'elle traite légèrement des remontrances de son cousin, on peut constater ainsi que Mme de Sévigné reconnaît les effets néfastes de la tristesse (les « aigreurs » et les « vapeurs noires ») et que c'est uniquement pour contrer ces effets qu'elle promet de se corriger auprès de son destinataire. Notons également que cette prise de conscience est suscitée par une reconnaissance des conséquences sociales des passions, notamment lorsqu'il est question de s'exprimer poliment selon les règles de la bienséance mondaine. Ainsi, Mme de Sévigné prend à témoin ses correspondant.e.s et ses ami.e.s afin de mieux se corriger.

La correction des effets de la tristesse et de la crainte est évoquée dans la *Correspondance* notamment lorsqu'il est question de l'amour de Mme de Sévigné pour sa fille. Cette relation passionnée est l'une des plus grandes sources d'écueils, non seulement selon la critique qui a largement commenté cet amour excessif⁶¹, mais surtout selon l'épistolière elle-même. Prête à

⁶¹ Voir entre autres Roger Duchêne, *Réalité vécue et art épistolaire. I. Madame de Sévigné et la lettre d'amour*, Paris, Bordas, « Études supérieures », 1970 et *Madame de Sévigné ou la chance d'être née femme*, Paris, Fayard, 2002 ; Louise K. Horowitz, *Love and Language*; Michèle Longino Farrell, *Performing Motherhood. The Sévigné*

quitter Paris pour la Bretagne, Mme de Sévigné montre à sa fille qu'elle est capable de contenir sa peine en disant au revoir à ses amis, mais avoue que l'accroissement de la distance avec la Provence⁶² éprouvera sa constance : « J'ai dit des adieux depuis quelques jours ; on trouve bien de la constance. Ce qui est plaisant, c'est que je sentirai que je n'en aurai point pour vous dire adieu d'ici en partant pour la Bretagne⁶³. » En reconnaissant en elle-même les désordres de l'amour, elle est cependant capable d'en tirer une réflexion qui se veut plus universelle. Admirant Foucquet lors de son procès, Mme de Sévigné ne manque pas de remarquer l'affaiblissement momentané de sa fermeté :

Aujourd'hui vendredi 21^e, on a interrogé M. Foucquet sur les cires et les sucres. Il s'est impatienté sur certaines objections qu'on lui faisait, et qui lui ont paru ridicules. Il l'a un peu trop témoigné, a répondu avec un air et une hauteur qui ont déplu. Il se corrigera, car cette manière n'est pas bonne.⁶⁴

Nous pouvons également penser à cette « maxime » que Mme de Sévigné transmet à sa fille dans la lettre du 16 septembre 1671 : « *La grande amitié n'est jamais tranquille*, MAXIME. »⁶⁵ La tendresse que l'épistolière ressent est également l'occasion pour elle de se prononcer sur la jalousie qui est une passion dérivée de l'amour :

Hélas ! quand on trouve en son cœur toutes préférences et que rien n'est en comparaison, de quoi pourrait-on donner de la jalousie à la jalousie même ? Ne parlons point de cette passion ; je la déteste. Quoiqu'elle vienne d'un fond adorable, les effets en sont cruels et trop haïssables.⁶⁶

Mme de Sévigné ne souhaite pas ici s'étendre davantage sur le sujet puisqu'elle se trouve à être l'objet qui provoque la jalousie de Mme de Grignan (celle-ci reproche à sa mère d'aimer quelqu'un

Correspondence, Hanovre/Londres, University Press of New England, 1991 ; Anne Bernet, *Madame de Sévigné : mère passion*, Paris, Perrin, 1996.

⁶² Cet éloignement inquiète Mme de Sévigné notamment en raison des changements que celui-ci occasionnera sur le plan du commerce épistolaire.

⁶³ 24 avril 1671, I, p. 233.

⁶⁴ À Pomponne, 21 novembre 1664, I, p. 59.

⁶⁵ 16 septembre 1671, I, p. 346. Isabelle Landy-Houillon effectue une analyse très pertinente dans son article, « Réflexion et Art de plaire », au sujet de l'incorporation de la maxime dans les lettres de Mme de Sévigné.

⁶⁶ 6 mai 1671, I, p. 245.

plus qu'elle). Cependant, lorsqu'il s'agit des aventures amoureuses de son fils, l'épistolière se permet d'émettre des remarques enjouées sur le désordre de « tout l'empire amoureux »⁶⁷ :

[Votre frère Charles] disait les plus folles choses du monde, et moi aussi. C'était une scène digne de Molière. Ce qui est vrai, c'est qu'il a l'imagination tellement bridée que je crois qu'il n'en reviendra pas sitôt. J'eus beau l'assurer que tout l'empire amoureux est rempli d'histoires tragiques, il ne peut se consoler. La petite *Chimène* dit qu'elle voit bien qu'il ne l'aime plus, et se console ailleurs. Enfin c'est un désordre qui me fait rire, et que je voudrais de tout mon cœur qui le pût retirer d'un état si malheureux à l'égard de Dieu.⁶⁸

Charles de Sévigné est d'ailleurs un des personnages de la *Correspondance* dont l'inconstance, notamment en amour, fait souvent parler. Selon sa mère, c'est sa « douceur » d'esprit qui constitue sa faiblesse, douceur qui s'oppose à la force d'âme :

Mon fils partit hier, très fâché de nous quitter. Il n'y a rien de bon, ni de droit, ni de noble, que je ne tâche de lui inspirer ou de lui confirmer ; il entre avec douceur et approbation dans tout ce qu'on lui dit. Mais vous connaissez la faiblesse humaine. Ainsi, je mets tout entre les mains de la Providence, et me réserve seulement la consolation de n'avoir rien à me reprocher sur son sujet.⁶⁹

Ces obstacles sont, comme pour Mme de Sévigné, causés par les différentes passions qui sont, selon la pensée de l'époque, ce qui constitue la faiblesse humaine.

Remarquons également que Mme de Sévigné conclut ses observations sur la « folie du cœur » de son fils en riant, ce qui souligne l'inévitabilité de ses faiblesses, leur naturel :

[La Rochefoucauld] approuve ce que je lui dis l'autre jour, que mon fils n'est point fou par la tête ; c'est par le cœur. Ses sentiments sont tout vrais, sont tout faux, sont tout froids, sont tout brûlants, sont tout fripons, sont tous sincères ; enfin son cœur est fou. Nous rîmes fort de tout cela, et avec mon fils même, car il est de bonne compagnie et dit *tôte* à tout.⁷⁰

⁶⁷ On pourrait croire que puisque Mme de Sévigné est moins proche de son fils (comme le suggère Bertrand Landry, « Services, sociabilité et maternité : les amies de Madame de Sévigné », *Cahiers du dix-septième*, vol. 12, n° 2, 2009, p. 53-54. Aussi en ligne <https://earlymodernfrance.org/node/133>), elle se permet davantage de philosopher « froidement » sur son sort. On serait ainsi tenté d'en conclure que c'est en se détachant de ce qui agit sur ses affects que l'épistolière parvient à se prononcer plus généralement sur le monde. Cependant, lorsqu'il s'agit du procès de Fouquet par exemple, on ne perçoit pas du tout ce détachement. On pourrait abonder dans le sens inverse et croire que c'est en raison de son attachement excessif pour sa fille que Mme de Sévigné demeure dans un registre purement subjectif. Ces tentatives de diviser ce qui est plus subjectif ou plus général nous semblent toutefois caduques, car nous soutenons que le regard critique qu'adopte Mme de Sévigné quant au monde n'est jamais complètement subjectif ni complètement général, mais bien, comme Jean Starobinski le définit, « un regard qui sait exiger tour à tour le surplomb et l'intimité, sachant par avance que la vérité n'est ni dans l'une, ni dans l'autre tentative, mais dans le mouvement qui va inlassablement de l'une à l'autre ». Jean Starobinski, *L'œil vivant*, Paris, Gallimard, « Le Chemin », 1961, p. 27.

⁶⁸ 8 avril 1671, I, p. 211.

⁶⁹ 5 juillet 1671, I, p. 287.

⁷⁰ 22 avril 1671, I, p. 228.

L'excès de changements chez Charles, bien que source d'inquiétude pour Mme de Sévigné qui veille à la santé de son « corps et de son âme »⁷¹, est ce qui la divertit⁷². Comme le rire de Démocrite⁷³, celui de Mme de Sévigné souligne l'impossibilité humaine de se défaire des effets des passions, des écueils à la constance.

Voici que surgit alors un pilier important de la réflexion de l'épistolière qui est fortement influencée par l'augustinisme⁷⁴ : les écueils à la constance qui constituent la faiblesse humaine sont le propre de la nature humaine et il est inutile de vouloir les ignorer, les réprimer ou encore les corriger sans l'aide de Dieu. Ils doivent être d'abord reconnus, puis pardonnés, car ils sont inévitables chez l'être humain, tel le péché⁷⁵. La suite d'un passage cité plus haut permet d'illustrer ce propos. Lorsque Foucquet se montre impatient lors de son procès, Mme de Sévigné condamne d'abord son emportement qui nuit à sa cause pour ensuite faire preuve d'empathie : « Mais en

⁷¹ 27 avril 1671, I, p. 237.

⁷² Le rire comme remède est un thème que la critique contemporaine souligne souvent dans les textes du XVII^e siècle portant sur la mélancolie (voir notamment Patrick Dandrey, *Les Tréteaux de Saturne. Scènes de la mélancolie à l'époque baroque*, Paris, Klincksieck, « Le génie de la mélancolie », 2003 ; Hélène Prigent, *Mélancolie, les métamorphoses de la dépression*, Paris, Gallimard « Découvertes Gallimard », 2005 ; Jean Starobinski, *L'encre de la mélancolie*, Paris, Seuil, « La librairie du XXI^e siècle », 2012). Il a également été étudié par Constance Cartmill dans son article « Les remèdes aux pensées noires », dans Cécile Lignereux (dir.), *La première année de correspondance*, p. 103-112.

⁷³ Voir « Démocrite Junior à son lecteur » de Robert Burton, dans *Anatomie de la mélancolie*, texte traduit, présenté et annoté par Gisèle Venet, Paris, Gallimard, « Folio classique », 2005, p. 61-135.

⁷⁴ L'influence de l'augustinisme sur la pensée de Mme de Sévigné a été confirmée et commentée par plusieurs ouvrages qui notent ses affinités avec Port-Royal. Voir notamment Philippe Sellier, *Port-Royal et la littérature. II. Le siècle de Saint Augustin, La Rochefoucauld, Mme de Lafayette, Mme de Sévigné, Sacy, Racine*, Paris, Honoré Champion, 2012, p. 369-447. Sellier recense les ouvrages ayant souligné l'importance de l'augustinisme chez Sévigné en note de bas de page : p. 369-370, n. 1.

⁷⁵ Bruno Méniel soutient que la faiblesse naturelle de l'être humain n'est pas perçue par l'épistolière comme étant un péché. Il affirme que « [c]ette dernière notion est décisive : elle permet en effet de contourner l'obstacle religieux : la faiblesse n'est pas un péché, mais un effet de la condition humaine. » Bruno Méniel, « Mme de Sévigné et la rhétorique du naturel », *Exercices de rhétorique*, n° 6, 2016, mis en ligne le 10 février 2016, consulté le 25 novembre 2018, p. 4, paragr. 11, <https://journals.openedition.org/rhetorique/429>. On retrouve ici une lecture de la vision anthropologique de Mme de Sévigné faisant abstraction de « l'obstacle religieux », la rapprochant de l'interprétation que Bérengère Parmentier fait de La Rochefoucauld dans *Le siècle des moralistes*. Il nous semble cependant difficile de pouvoir soutenir une telle idée sans l'investiguer davantage, car la pensée théologique de Mme de Sévigné reste à être approfondie. Il suffit, pour notre propos, de comprendre ce à quoi se rapporte l'héritage augustinien dont se réclame la marquise.

vérité, la patience échappe ; il me semble que je ferais tout comme lui. »⁷⁶ Si la marquise comprend l'impatience de Foucquet, c'est notamment parce qu'elle-même se déclare « naturellement faible » :

[J]e suis naturelle, et quand mon cœur est en presse, je ne peux m'empêcher de me plaindre à ceux que j'aime bien ; il faut pardonner à ces sortes de faiblesses. Comme disait un jour Mme de La Fayette, a-t-on gagé d'être parfaite ? Non assurément, et si j'avais fait cette gageure, j'y aurais perdu mon argent.⁷⁷

On retrouve ici l'épistolière qui prend son ou sa destinataire pour témoin des écueils à sa constance, soulignant à la fois la faiblesse de ses émotions et la faiblesse de sa volonté d'en parler.

Mme de Sévigné effectue ainsi une « réhabilitation d'une faiblesse naturelle, contre la violence que l'on se fait à soi-même en réprimant ses affects »⁷⁸ qui est notamment préconisée par la pensée stoïcienne. Elle se distancie d'ailleurs explicitement de celle-ci en nommant deux de ses penseurs phares : « Aimez mes tendresses, aimez mes faiblesses ; pour moi, je m'en accommode fort bien. Je les aime bien mieux que des sentiments de Sénèque et d'Épictète. »⁷⁹ Elle demande encore à sa fille de « ne point [lui] parler de ses faiblesses » et lui rappelle qu'elle doit cependant « les aimer, et respecter [s]es larmes »⁸⁰. Il y a, de plus, une vérité et une justesse que Mme de Sévigné souligne dans le dévoilement de ses manquements : « Voilà qui est bien faible, mais pour moi, je ne sais point être forte contre une tendresse si juste et si naturelle. »⁸¹ Elle note également que ce qui est « juste et naturel » est un produit des effets d'un commerce éloigné qu'il ne faut pas chercher à étouffer :

C'est le malheur des commerces si éloignés ; toutes les réponses paraissent rentrées de pique noire. Il faut s'y résoudre, et ne pas même se révolter contre cette coutume ; cela est naturel, et la contrainte serait trop grande

⁷⁶ 21 novembre 1664, I, p. 59.

⁷⁷ 24 juin 1671, I, p. 278.

⁷⁸ Bruno Méniel, « Mme de Sévigné et la rhétorique du naturel », p. 4, paragr. 11.

⁷⁹ 18 mars 1671, I, p. 191.

⁸⁰ 26 mars 1671, I, p. 200.

⁸¹ 24 mars 1671, I, p. 200.

d'étouffer toutes ses pensées. Il faut entrer dans l'état naturel où l'on est, en répondant à une chose qui vous tient à cœur. Réolvez-vous donc à m'excuser souvent.⁸²

En outre, non seulement désire-t-elle qu'on pardonne ses « tendresses » et ses « faiblesses », mais encore voudrait-elle qu'on les aime comme elle les apprécie chez les autres : « [L'abbé de Montmor] est hardi, il est modeste, il est savant, il est dévot. Enfin j'en fus contente au dernier point »⁸³. L'antithèse (« hardi »/ « modeste ») montre non seulement que Mme de Sévigné perçoit la nature humaine comme étant fluctuante et contradictoire, mais également qu'elle « en est contente » comme lorsqu'elle trouve divertissants les désordres amoureux de son fils. Bruno Méniel rappelle d'ailleurs, en se référant aux travaux de Jean Mesnard, que « l'augustinisme, celui du P. Senault et celui de Port-Royal, critiquait l'orgueil stoïcien et accordait une grande attention à l'intuition et aux affects, contribuant à une véritable “réhabilitation de la sensibilité”⁸⁴ : c'est surtout dans cette mesure que l'augustinisme influence l'épistolière.

La maîtrise de soi

Tout en incitant à pardonner les faiblesses humaines et loin d'essayer d'étouffer ses affects, Mme de Sévigné reconnaît cependant les effets dangereux sinon perturbateurs des passions, et travaille à atténuer ses « dehors fort irréguliers »⁸⁵ : « Tâchez, ma bonne, d'éviter autant que vous pourrez tout ce qui vous peut émouvoir »⁸⁶, conseille-t-elle à sa fille⁸⁷. Elle lui prescrit encore de « tâcher » de « [s']accommoder un peu de ce qui n'est pas mauvais ; [de] ne [se] dégoûte[r] point

⁸² 4 mars 1671, I, p. 176.

⁸³ 1^{er} avril 1671, I, p. 207.

⁸⁴ Bruno Méniel, « Mme de Sévigné et la rhétorique du naturel », paragr. 31, p. 10, se réfère au chapitre de Jean Mesnard, « Le classicisme français et l'expression de la sensibilité », *La culture du XVII^e siècle. Enquêtes et synthèses*, Paris, Presses universitaires de France, 1992, (p. 487-496) p. 49.

⁸⁵ Cette expression renvoie à la lettre du 17 juin 1670, où l'épistolière écrit à son cousin : « C'est un assez beau miracle que nos fonds soient bons, sans nous demander des dehors fort réguliers. » (I, p. 123)

⁸⁶ 16 août 1671, I, p. 323.

⁸⁷ Freidel note l'ambiguïté de « ces passages où l'épistolière semble respecter le mot d'ordre de retenue » alors qu'elle préconise le pardon des faiblesses. Nathalie Freidel, *La conquête de l'intime*, p. 517.

de ce qui n'est que médiocre [modéré] ; [et de se faire] un plaisir de ce qui n'est pas ridicule »⁸⁸, c'est-à-dire extravagant⁸⁹. Tout en admettant qu'elle-même ne sera jamais d'une humeur parfaitement constante et tranquille, l'épistolière stipule que l'espérance l'aidera à apaiser les « écueils à sa constance » :

Pour moi, ce ne sera jamais sans douleur que je verrai reculer le temps et la joie de vous voir, mais ce ne sera jamais aussi sans quelque douceur intérieure que je conserverai de l'espérance. Ce sera sur elle seule que je fonderai toute ma consolation, et par elle que je tâcherai d'apaiser une partie de mon impatience et de ma promptitude naturelle.⁹⁰

Dans le cadre de la relation du procès de Foucquet, l'épistolière atténue sa crainte du verdict final avec ce qu'elle appelle un « petit brin de confiance » dont elle déclare ne pas connaître la provenance ni la visée ultime : « [A]u fond de mon cœur, j'ai un petit brin de confiance. Je ne sais d'où il vient, ni où il va, et même il n'est pas assez grand pour faire que je puisse dormir en repos. »⁹¹ Elle fait ainsi appel à l'espérance pour modérer certaines faiblesses naturelles, comme la crainte ou encore la désolation dans laquelle peut entraîner la tristesse : « Il faut bien l'espérer [la réunion de Mme de Sévigné avec sa fille], car sans cette consolation, il n'y aurait qu'à mourir. J'ai quelquefois des rêveries dans ces bois d'une telle noirceur que j'en reviens plus changée que d'un accès de fièvre. »⁹² L'espérance de retrouver sa fille est réellement ce qui anime l'épistolière tout au long de l'année 1671, où elle ressent plus ardemment les effets de ses faiblesses : « [C]'est moi qui souhaite bien de vous y revoir ; cette espérance me soutient la vie. »⁹³ Paradoxalement, c'est le

⁸⁸ 18 mars 1671, I, p. 188-189.

⁸⁹ Dans une lettre à Bussy-Rabutin, Mme de Sévigné reproche à celui-ci les sentiments inconstants et contradictoires qu'il lui témoigne : « Vous êtes un homme bien excessif. N'est-ce pas une chose étrange, que vous ne puissiez trouver de milieu entre m'offenser outrageusement, ou m'aimer plus que votre vie ? Des mouvements si impétueux sentent le fagot. » À Bussy-Rabutin, 4 juin 1669, I, p. 113. Bien que ce passage se veuille humoristique, on y retrouve l'idéal de modération selon lequel on chercherait à corriger des « mouvements impétueux » et extravagants (qui ne sont pas sincères) en se situant au « milieu des extrémités » (À Pomponne, 21 novembre 1664, I, p. 60).

⁹⁰ 22 avril 1671, I, p. 229.

⁹¹ À Pomponne, 9 décembre 1664, I, p. 71.

⁹² 31 mai 1671, I, p. 262.

⁹³ 6 septembre 1671, I, p. 339.

geste d'imagination qui accompagne l'espérance qui incite Mme de Sévigné à trouver du réconfort dans celle-ci :

Je causais hier de toute cette affaire [concernant Foucquet] avec Mme du Plessis ; je puis voir ni souffrir que les gens avec qui j'en puis parler et qui sont dans les mêmes sentiments que moi. Elle espère comme je fais, sans en savoir la raison. « Mais pourquoi espérez-vous ? – Parce que j'espère. » Voilà nos réponses : ne sont-elles pas bien raisonnables ? Je lui disais avec la plus grande vérité du monde que si nous avions un arrêt tel que nous le souhaitons, le comble de ma joie était de penser que je vous enverrais un homme à cheval, à toute bride, qui vous apprendrait cette agréable nouvelle, et que le plaisir d'imaginer celui que je vous ferais, rendrait le mien entièrement complet. Elle comprit cela comme moi, et notre imagination nous donna plus d'un quart d'heure de *campos* [repos].⁹⁴

Pleine d'impatience et d'inquiétude en attente du deuxième accouchement de sa fille à la fin de l'année 1671, l'épistolière se fie toujours à l'espérance qui lui permet de pallier ses émotions « naturelles » : « Il sera le 28 du mois ; vous serez accouchée, je l'espère, et très heureusement. J'ai besoin de me dire souvent ces paroles pour me soutenir le cœur, qui est quelquefois tellement pressé que je ne sais qu'en faire ; mais il est bien naturel d'être comme je suis dans une occasion comme celle-ci. »⁹⁵ L'espérance que préconise Mme de Sévigné va d'ailleurs de pair avec sa conception du « moi » qui doit atteindre son plein potentiel, conception qui s'allie avec l'idée humaniste de perfectibilité.

Cet idéal de perfectibilité fait partie d'une vision méliorative de la nature humaine qui est encore au XVII^e siècle ancrée dans la religion chrétienne. Mme de Sévigné, comme les moralistes, « écri[t] en un temps où le christianisme, sa morale et ses valeurs sont encore omniprésents dans la vie quotidienne des hommes, et ne sont contestés que par un petit nombre d'individus, “esprits forts” ou “libertins” »⁹⁶. La valeur que l'épistolière accorde à la morale chrétienne se manifeste entre autres par son engouement pour les *Essais de morale* de Pierre Nicole, auteur janséniste qui fréquente Port-Royal. La marquise fait en effet de cet ouvrage le remède à presque tous ses maux,

⁹⁴ À Pomponne, 9 décembre 1664, I, p. 71.

⁹⁵ 18 novembre 1671, I, p. 381.

⁹⁶ Bérengère Parmentier, *Le siècle des moralistes*, p. 9.

comme ceux que lui causent l'absence de sa fille : « Il est vrai qu'il ne faut s'attacher à rien, et qu'à tout moment on se trouve le cœur arraché dans les grandes et les petites choses ; mais le moyen ? Il faut donc avoir cette *Morale* dans les mains, comme du vinaigre au nez, de peur de s'évanouir. »⁹⁷ La religion chrétienne, ses rites et les croyances qui y sont rattachées prennent de plus en plus une place importante dans le discours de Mme de Sévigné, comme peuvent en témoigner les nombreuses prières et les recommandations à Dieu : « Je crois du moins que vous avez rendu grâce à Dieu de vous avoir sauvée. Pour moi, je suis persuadée que les messes que j'ai fait dire tous les jours pour vous on fait ce miracle. »⁹⁸ Lorsque Mme de Grignan accouche de son deuxième enfant, Mme de Sévigné lui demande de le recommander à Dieu, surtout puisqu'il est faible : « [C]onservez bien ce cher enfant, mais donnez-le à Dieu, si vous voulez qu'il vous le donne, cette répétition est d'une grand-mère chrétienne ; Mme de Pernelle en dirait autant, mais elle dirait bien. »⁹⁹ L'évocation de Mme Pernelle, la mère dévote d'Orgon dans *Le Tartuffe* de Molière est révélatrice de l'importance qu'accorde Mme de Sévigné à la dévotion, malgré ses excès.

La marquise conçoit en effet la dévotion comme une pratique positive et nécessaire : son indignation envers Ninon de Lenclos et son esprit « libertin »¹⁰⁰ qui corrompent l'esprit de son fils et le détournent de la religion en est révélatrice :

Mais qu'elle est dangereuse cette Ninon ! Si vous saviez comme elle dogmatise sur la religion, cela vous ferait horreur. Son zèle pour pervertir les jeunes gens est pareil à celui d'un certain maître de Saint-Germain, que nous avons vu une fois à Livry. Elle trouve que votre frère a la simplicité d'une colombe ; il ressemble à sa mère. C'est Mme de Grignan qui a tout le sel de la maison, et qui n'est pas si sotte que d'être dans cette docilité. Quelqu'un pensa prendre votre parti, et voulut lui ôter l'estime qu'elle a pour vous ; elle le fit taire, et dit qu'elle en savait plus que lui. Quelle corruption ! Quoi ! parce qu'elle vous trouve belle et spirituelle,

⁹⁷ 20 septembre 1671, I, p. 349.

⁹⁸ 4 mars 1671, I, p. 176.

⁹⁹ 13 décembre 1671, I, p. 392-393.

¹⁰⁰ Comme le note Duchêne, on ne parle pas ici du « libertinage de mœurs, mais celui [de] l'esprit, la confiance dans la raison et le refus de la religion. Mme de Grignan ne semble pas avoir eu la *bonne qualité* que Ninon lui prête à cause de sa réputation de cartésienne. De même, le *mal* qu'elle fait à Charles, c'est de l'inciter à l'impiété. » 1^{er} avril 1671, I, p. 206, n. 5.

elle veut joindre à cela cette autre bonne qualité, sans laquelle, selon ses maximes, on ne peut être parfaite ? Je suis vivement touchée du mal qu'elle fait à mon fils sur ce chapitre.¹⁰¹

Elle exprime de nouveau son inquiétude quant à la santé du corps et de l'âme de son fils qui a « avalé le péché comme de l'eau », déplorant le peu de souci que celui-ci a d'être vertueux :

Vous avez très bien deviné : votre frère est dans le bel air par-dessus les yeux. Point de pâques, point de jubilé, *avalé le péché comme de l'eau*, tout cela est admirable. Je n'ai rien trouvé de bon en lui que la crainte de faire sacrilège ; c'était mon soin aussi que de l'en empêcher. Mais la maladie de son âme est tombée sur son corps, et ses maîtresses sont d'une manière à ne pas supporter cette incommodité avec patience ; Dieu fait tout pour le mieux ! J'espère qu'un voyage en Lorraine rompra toutes ces vilaines chaînes.¹⁰²

On voit bien que cette attitude décourage la marquise qui remet de manière expéditive la chose entre les mains de Dieu (« Dieu fait tout pour le mieux ! »). Ailleurs dans la correspondance, elle réitère le fait que « [t]out est rangé selon l'ordre de la Providence » et que « cette pensée doit fixer toutes nos inquiétudes »¹⁰³.

Bien que la morale chrétienne soit intrinsèque au discours moraliste de l'épistolière, celle-ci se montre véhémement lorsqu'il s'agit de critiquer la dévotion aveugle et préconise une « vraie morale chrétienne », dénuée d'artifice. Il est important, à ses yeux, d'avoir un bon prédicateur (elle estime particulièrement les homélies de Bourdaloue et de Mascaron) et elle plaint sa fille de n'y avoir pas accès en Provence : « Comment peut-on aimer Dieu, quand on n'entend jamais parler de lui ? »¹⁰⁴ De plus, même si elle fait elle-même des retraites spirituelles (à Livry notamment), elle condamne les pratiques religieuses trop strictes qui assèchent les individus et les rendent fous :

À propos de désert, je crois qu'Adhémar vous aura mandé comme le laquais du Coadjuteur, qui était à la Trappe, est revenu à demi-fou, n'ayant pu supporter les austérités. On cherche un couvent de coton pour le mettre, et le remettre de l'état où il est. Je crains que cette Trappe, qui veut surpasser l'humanité, ne devienne les Petites-Maisons.¹⁰⁵

¹⁰¹ 1^{er} avril 1671, I, p. 206.

¹⁰² 15 avril 1671, I, p. 222.

¹⁰³ 22 juillet 1671, p. 302.

¹⁰⁴ 1^{er} avril 1671, I, p. 207.

¹⁰⁵ 15 avril 1671, I, p. 221.

Remarquons qu'elle accuse l'abbaye de Notre-Dame de la Trappe de vouloir « surpasser l'humanité », c'est-à-dire d'effacer ses faiblesses naturelles (à savoir ses sentiments et sensibilités), et la compare à l'hôpital les Petites-Maisons, où l'on internait des personnes faibles d'esprit ou atteintes de folie. De telles pratiques sont notamment critiquées puisqu'elles étouffent les effets naturels des passions. Lorsqu'elle partage des réflexions sur la mort, Mme de Sévigné souligne d'ailleurs que ce qui nous coûtera le plus à l'heure de notre mort sera le regret de n'avoir pas vécu avec suffisamment de sensibilité :

Ce qui est plus extraordinaire, c'est cette crainte de la mort. C'est un beau sujet de faire des réflexions que l'état où vous me le dépeignez. Il est certain qu'en ce temps-là nous aurons de la foi de reste ; elle fera tous nos désespoirs et tous nos troubles. Et ce temps, que nous prodiguons et que nous voulons qui coule présentement, nous manquera, et nous donnerions toutes choses pour avoir un de ces jours que nous perdons avec tant d'insensibilité. Voilà de quoi je m'entretiens dans ce mail que vous connaissez. *La morale chrétienne est excellente à tous les maux, mais je la veux chrétienne ; elle est trop creuse et inutile autrement.*¹⁰⁶

Ainsi, tout en approuvant la morale chrétienne, Mme de Sévigné questionne les pratiques religieuses sévères qui cherchent à étouffer les sensibilités naturelles¹⁰⁷.

Mis à part l'espérance et la morale chrétienne, Mme de Sévigné se fie à un autre remède pour maîtriser ses passions. Pour contrer la bile noire ou la mauvaise humeur qui est contraire à l'espérance, il est nécessaire, selon Mme de Sévigné, de « glisser sur ses pensées » et de « passer légèrement sur [...] certaines pensées qui égratignent la tête »¹⁰⁸. C'est ainsi qu'elle conseille sa fille dans le but de l'aider à évacuer ses pensées noires : « Mais ne vous y creusez point trop l'esprit. Les rêveries sont quelquefois si noires qu'elles font mourir ; vous savez qu'il faut un peu glisser sur les pensées. Vous trouverez de la douceur dans cette maison, dont vous êtes la maîtresse. »¹⁰⁹

¹⁰⁶ 20 septembre 1671, I, p. 348. Nous soulignons.

¹⁰⁷ Philippe Sellier écrit : « Si, depuis sa jeunesse, le christianisme de Mme de Sévigné avait été “une habitude facile”, le début de l'année 1671 le métamorphosa, sinon en “drame intérieur”, du moins en source intermittente d'interrogations et de difficultés. » Philippe Sellier, *Port-Royal et la littérature*, p. 380. Cela permet de confirmer l'importance du christianisme chez Mme de Sévigné, importance de l'ordre de ce qui « va de soi ». Cette citation souligne également le début de l'année de 1671 comme un point tournant dans la réflexion de l'épistolière.

¹⁰⁸ 4 novembre 1671, I, p. 375.

¹⁰⁹ 8 avril 1671, I, p. 210.

En effet, comme le note Duchêne, « la nécessité de *glisser sur les pensées* est un thème constant des lettres, presque toujours rattaché au souvenir de Mme de Grignan conseillant cette conduite »¹¹⁰. Cette expression fréquemment utilisée¹¹¹ s'apparente à ce que Van Delft souligne chez Montaigne : « [À] défaut d'atteindre "la noble impassibilité stoïque", Montaigne tend vers l'idéal horatien du *totus teres atque rotundus*, cette boule lisse sur laquelle les coups de la Fortune ne peuvent que glisser. »¹¹² Prenant en compte le contexte de pensée judéo-chrétien dans lequel s'ancre la pensée de Mme de Sévigné, nous pouvons remplacer « coups de la Fortune » par « les mains de la Providence », par lesquelles l'être humain, selon l'épistolière, est façonné et retourné¹¹³. De plus, si Mme de Sévigné conseille à sa fille de ne pas « creuser » ses pensées noires, c'est parce qu'il n'est pas bon d'avoir une connaissance absolue de son âme ; la désolation qui s'ensuit nous fait du tort et est contraire à l'espérance qui nous rapproche de Dieu. On peut rapprocher cette pensée de celle de Nicole que l'épistolière admire énormément :

En un mot, nous ne devons désirer de nous connaître qu'autant que Dieu le veut ; et Dieu ne veut que nous nous connaissions qu'autant qu'il nous est nécessaire pour nous humilier et pour nous conduire. Ainsi, toute application à percer dans le fond de notre cœur, qui n'est pas renfermée dans ces bornes, n'est point agréable à Dieu et ne saurait être utile.¹¹⁴

¹¹⁰ 3 mars 1671, I, n. 2, p. 175.

¹¹¹ « Voilà donc où j'en reviens : il faut glisser sur tout cela, et se bien garder de s'abandonner à ses pensées et aux mouvements de son cœur. » 3 mars 1671, p. 174 ; « Je vous assure, ma chère bonne, que je songe à vous, continuellement, et je sens tous les jours ce que vous me dites une fois, qu'il ne fallait point appuyer sur ces pensées. Si l'on ne glissait pas dessus, on serait toujours en larmes, c'est-à-dire moi. » 3 mars 1671, p. 174-175 ; « Ce serait une belle chose si je remplissais mes lettres de ce qui me remplit le cœur. Mais, comme vous dites, il faut glisser sur bien des pensées et ne pas faire semblant de les voir. » 12 juillet, 1671, p. 293.

¹¹² Louis Van Delft, *Les spectateurs de la vie. Généalogie du regard moraliste*, Paris, Hermann, « Les collections de la République des Lettres – Études », [2005] 2013, p. 95.

¹¹³ Bien qu'elles soient équivalentes pour plusieurs, la Fortune et la Providence se distinguent par les différents imaginaires auxquelles elles font appel. La Fortune appartient à un imaginaire profane, tandis que la Providence fait partie de l'imaginaire chrétien. C'est d'ailleurs à la Providence que Mme de Sévigné fait appel. Rappelons-nous de cette phrase citée plus haut : « Ainsi, je mets tout entre les mains de la Providence, et me réserve seulement la consolation de n'avoir rien à me reprocher sur son sujet. » 5 juillet 1671, I, p. 287.

¹¹⁴ Pierre Nicole, *Essais de morale*, Paris, Les belles lettres, « Encre marine », 2016, p. 411.

Afin d'assurer sa constance, sa tranquillité d'esprit et son salut, on peut « glisser sur ses pensées », c'est-à-dire ne pas demeurer fixé.e sur ses états passionnels en oubliant le monde physique et social qui nous entoure.

La matérialité du monde et sa réalité concrète sont en effet primordiales dans la réflexion de Mme de Sévigné, si bien qu'elle fait de l'acte de se souvenir d'expériences et de sensations passées sa « vraie devise », supplantant ainsi l'acte d'espérer : « *Di memoria nudrirsi, più che di speme* [se nourrir de souvenir plus que d'espérance]. »¹¹⁵ L'épistolière trouve en effet dans la pratique de l'espérance une part d'incertitude qui la trouble : « Ce n'est pas que l'on ne dise mille choses qui doivent donner de l'espérance ; mais, mon Dieu ! j'ai l'imagination si vive que tout ce qui est incertain me fait mourir. »¹¹⁶ L'acte de se remémorer le passé, en revanche, permet de retrouver d'anciennes passions et de réfléchir aux nouvelles passions qui occupent le présent :

J'admire comme le souvenir de certains temps fait de l'impression sur l'esprit, soit en bien, soit en mal. Je me représente cette automne-là, délicieuse, et puis j'en regarde la fin avec une horreur qui me fait suer les grosses gouttes. Et cependant il faut remercier Dieu du bonheur qu'il vous tira d'affaire [concernant la première fausse couche].¹¹⁷

Face à l'incertitude, Mme de Sévigné préfère ainsi se rattacher à ce qui a été plutôt que de se tourmenter en imaginant ce qui pourrait arriver. Ce qui est dans le passé permet ainsi de mieux informer le présent et est un sujet de réflexion plus utile pour aider à naviguer dans le monde. Conformément à sa pensée pragmatique, l'épistolière tente en effet de se repérer dans celui-ci et d'aider sa fille à faire de même. C'est ainsi qu'elle est portée à développer dans ses lettres un discours sur le thème de la prudence.

¹¹⁵ 26 juillet 1671, I, p. 307.

¹¹⁶ 27 novembre 1664, I, p. 64.

¹¹⁷ 23 août 1671, I, p. 328.

La prudence

La prudence est un thème de la pensée moraliste qu'on peut notamment retrouver dans l'*Éthique à Nicomaque* d'Aristote et qui, comme le thème de la constance, est traité par les stoïciens. Selon ceux-ci, sagesse et prudence sont presque indissociables :

Pour eux [les stoïciens], la sagesse ne l'emporte sur la prudence que par son champ d'application ; elle est, comme l'écrit Cicéron, « la science des choses divines et humaines », elle porte à la fois sur la totalité des discours, l'ensemble des êtres de la nature et la multitude des actions humaines, tandis que la prudence est le savoir pratique, la science qui a pour seul objet la conduite humaine, le discernement des actions qu'il faut accomplir ou éviter ou enfin qui échappent tant à l'obligation qu'à l'interdiction. En passant de la sagesse à la prudence, la vertu ne change pas d'essence, elle voit seulement se restreindre son objet. Le prudent, c'est le sage en tant qu'il fait usage de la sagesse en matière d'action.¹¹⁸

Alors que la constance est une vertu à laquelle tend le sage afin d'atteindre une tranquillité « surhumaine » (c'est-à-dire au-delà de la nature humaine et, par conséquent, plus proche du divin), la prudence est un savoir des choses humaines qui permet de mieux discerner « des actions qu'il faut accomplir ou éviter ». La prudence serait donc, en quelque sorte, l'art de se repérer dans le monde humain, tel un navigateur ou telle une navigatrice :

À l'instar du navigateur, tout individu, pour survivre, a besoin de se repérer : il lui faut avant tout se situer lui-même, situer autrui, se situer par rapport à autrui. Cette connaissance à proprement parler topographique est la condition *sine qua non* pour effectuer sans trop de dommages la traversée périlleuse de la vie. Il faut savoir — et souvent sur le champ — à qui l'on peut se fier. Il faut savoir se diriger, accomplir son destin d'*homo viator* au milieu de mille pièges et écueils. « Connaître le monde », « savoir la carte », c'est d'abord et avant tout connaître les hommes. L'« *arte de prudencia* » de Gracian lui-même n'enseigne pas autre chose qu'une judicieuse technique pour affronter les mille et un dangers du chemin existentiel. Or, l'aventure existentielle se ramène, pour l'essentiel, à des rapports à autrui, à une constellation de rapports psychologiques. En particulier, derrière tout danger se trouve un individu, un *caractère* qu'il faut savoir déchiffrer et, au bout du compte, localiser par rapport à soi.¹¹⁹

Connaissance du monde et de la nature humaine

Dans ses lettres, Mme de Sévigné laisse transparaître l'image d'une femme qui fait preuve d'une « connaissance du monde » qui l'entoure. Cette connaissance lui inspire la prudence, le bon

¹¹⁸ Jacques Étienne, « Sagesse et prudence selon le stoïcisme », *Revue théologique de Louvain*, vol. 1, n° 2, 1970, p. 175-176.

¹¹⁹ Louis Van Delft, *Les spectateurs de la vie*, p. 88-89.

sens, ou ce qu'elle nomme la « vérité dans le cœur »¹²⁰. Son savoir prudentiel se dégage notamment à partir des observations et des réflexions qu'elle produit sur le parcours existentiel de l'être humain et sur des comportements sociaux : « Point d'existence possible, de "conduite de la vie", sans mise en ordre, au net, non du monde seulement, mais encore d'autrui. »¹²¹ Lorsque la Grande Mademoiselle, cousine du roi, confie à Mme de Sévigné la joie et l'excitation qu'elle ressent en vue de sa prochaine alliance avec le comte de Lauzun, la marquise lui conseille d'être prudente. Elle l'encourage à être prévoyante et expéditive avec son dessein d'épouser Lauzun puisque « c'est tenter Dieu et le Roi », à savoir la Providence et les « grands », que d'attendre trop longtemps :

Ce même jeudi, j'allai dès neuf heures du matin chez Mademoiselle, ayant eu avis qu'elle s'en allait se marier à la campagne, et que le coadjuteur de Reims faisait la cérémonie. [...] [E]lle me parla avec tendresse du mérite et de la reconnaissance de M. de Lauzun. Et sur tout cela je lui dis : « Mon Dieu, mademoiselle, vous voilà bien contente ; mais que n'avez-vous donc fini promptement cette affaire dès le lundi ? Savez-vous qu'un si grand retardement donne le temps à tout le royaume de parler, et que c'est tenter Dieu et le Roi que de vouloir conduire si loin une affaire si extraordinaire ? » Elle me dit que j'avais raison ; mais elle était si pleine de confiance que ce discours ne lui fit alors qu'une légère impression. [...] Le soir, vous savez ce qui arriva. Le lendemain, qui était vendredi, j'allai chez elle ; je la trouvai dans son lit. Elle redoubla ses cris en me voyant ; elle m'appela, m'embrassa, et me mouilla de toutes ses larmes. Elle me dit : « Hélas ! Vous souvient-il de ce que vous me dîtes hier ? Ah ! quelle cruelle prudence ! ah ! La prudence ! » Elle me fit pleurer à force de pleurer.¹²²

Bien qu'on puisse, à la lumière de cet extrait, se remémorer la marquise empathique qui avait également plaint le sort de Fouquet, il faut souligner les paroles prudentielles qui témoignent de ce que Mme de Sévigné connaît du monde, à savoir que les êtres humains sont soumis aux volontés de Dieu et du roi. On remarquera d'ailleurs l'ambiguïté qui accompagne l'évocation que fait l'épistolière de Louis XIV. En mettant celui-ci sur le même plan que la Providence, on pourrait croire qu'elle accorde à son souverain le droit divin qu'il revendique. Par le même geste, Mme de

¹²⁰ Il s'agit d'une formule que Mme de Sévigné emploie au sujet de l'opinion populaire qui, dans le cas du procès de Fouquet, s'oppose aux actions du roi : « J'ai vu la mère de M. Fouquet. Elle me conta de quelle façon elle avait donné cet emplâtre par Mme de Charost à la Reine. Il est certain que l'effet en fut prodigieux. [...] Les médecins, sans qui on avait mis l'emplâtre, ne dirent point ce qu'ils en pensaient, et firent leur cour aux dépens de la vérité. Le même jour le Roi ne regarda pas ces pauvres femmes qui furent se jeter à ses pieds. Cependant cette vérité est dans le cœur de tout le monde. » À Pomponne, 24 novembre 1664, I, p. 62.

¹²¹ Louis Van Delft, *Littérature et anthropologie*, p. 6.

¹²² À Coulanges, 31 décembre 1670, I, p. 144-145.

Sévigné reconnaît toutefois que les sujets de ce souverain sont surtout sujets à ses changements de volonté, ainsi qu'à son inconstance, trait qui s'éloigne radicalement du divin. Le cas du procès de Foucquet est d'ailleurs un parfait exemple du désillusionnement qui entoure la figure de Louis XIV dans le discours de l'épistolière :

Ceux qui aiment M. Foucquet trouvent cette tranquillité admirable, je suis de ce nombre. Les autres disent que c'est une affectation : voilà le monde. Mme Foucquet la mère a donné un emplâtre à la Reine, qui l'a guérie de ses convulsions, qui étaient à proprement parler des vapeurs. La plupart, suivant leur désir, se vont imaginant que la Reine prendra cette occasion pour demander au Roi la grâce de ce pauvre prisonnier ; *mais pour moi qui entends un peu parler des tendresses de ce pays-là, je n'en crois rien du tout*. Ce qui est admirable, c'est le bruit que tout le monde fait de cet emplâtre, disant que c'est une sainte que Mme Foucquet, et qu'elle peut faire des miracles.¹²³

En revendiquant sa connaissance « des tendresses de ce pays-là », Mme de Sévigné se met à l'écart du « monde » qui fait du bruit¹²⁴, c'est-à-dire qui croit naïvement aux miracles et la muabilité du roi. Les lettres du procès de Foucquet illustrent l'importance de se « maîtriser » dans le « monde » politique, notamment lorsque Mme de Sévigné juge qu'il vaut mieux qu'il corrige son impatience pour ne pas nuire à sa cause. Son constat dramatique sur le « monde » est d'ailleurs un commentaire quelque peu cynique¹²⁵ sur l'adversité et les contradictions qui existent dans la sphère politique.

Ce commentaire s'étend jusqu'à la sphère mondaine qui est, en quelque sorte, une extension de la sphère politique dans la mesure où elle n'est pas tout à fait *oikos*, ni tout à fait *polis*. On peut notamment penser à la lettre du 11 mars 1671, dans laquelle Mme de Sévigné rapporte un oui-dire selon lequel sa fille est victime de médisance lors de son arrivée en Provence. Dans cette lettre, elle

¹²³ 20 novembre 1664, I, p. 59. Nous soulignons.

¹²⁴ Elle loue d'ailleurs cette solitude : « La Mousse a une petite fluxion sur les dents, et l'Abbé une petite fluxion sur le genou, qui me laissent le champ libre dans mon mail pour y faire tout ce qui me plaît. Il me plaît de m'y promener le soir jusqu'à huit heures. Mon fils n'y est plus ; cela fait un silence, une tranquillité et une solitude que je ne crois pas qui soit aisée de rencontrer ailleurs. /*Oh! Que j'aime la solitude ! /Que ces lieux sacrés à la nuit, /Éloignés du monde et du bruit, /Plaisent à mon inquiétude* » (vers tirés de Saint-Amant, *Ode à la solitude*). 15 juillet 1671, I, p. 295.

¹²⁵ Ceci peut sembler discordant avec les rires que provoquaient les désordres amoureux de Charles de Sévigné. Il est nécessaire de souligner que lorsque Mme de Sévigné commente des enjeux politiques, son ton devient beaucoup plus grave, car le caractère changeant du corps politique est une manifestation à plus grande échelle de la nature inconstante de l'être humain qui se révèle être plus dangereuse.

se désolé de la situation en concluant que l'humanité est partout pareille : « Ma pauvre bonne, l'humanité ne parvient pas à ne point avoir de ces malheurs en province. »¹²⁶ Puisque « ces malheurs » s'expriment sous forme de médisances, on peut déduire qu'ils sont sociaux de nature, touchant ainsi à la réputation et à la sphère politique, plus englobante. Le constat « anthropologique » de Mme de Sévigné souligne que certaines choses sont nécessaires pour se repérer dans le monde, comme le besoin de bien paraître en société. Il concorde d'ailleurs avec tous les conseils prudents qu'émet l'épistolière quant à la manière de se présenter en société.

Selon elle, il faut adopter un masque et des tactiques de dissimulation afin d'être dans le « monde ». L'extrait suivant illustre parfaitement le double intérêt, soit mondain et politique, qu'il y a à se modérer lorsqu'on discute avec autrui : « Il y a des excès qu'il faut corriger, et pour être polie, et pour être politique. Il me souvient encore comme il faut vivre pour n'être pas pesante ; je me sers de mes vieilles leçons. »¹²⁷ Notons au passage que la correction que propose Mme de Sévigné est tout aussi stylistique que morale (« il faut vivre pour n'être pas pesante »). Dans une lettre datant du 26 juin 1655 adressée à Bussy-Rabutin, l'épistolière montre que la bravoure impassible, cousine de la tranquillité stoïcienne, est une sorte de *parade* (« se parer »), tandis que le *fond* est, conformément à la nature humaine, habité par des passions :

Depuis que vous êtes parti, je n'ai bougé de ce beau désert ici, où, pour vous parler franchement, je ne m'afflige point trop de vous voir à l'armée. [...] Je crois que vous condamneriez des sentiments moins nobles que ceux-là. Je laisse aux baigneurs d'en avoir de plus tendres et de plus faibles. Chacun aime à sa mode. Pour moi, je fais profession d'être brave, aussi bien que vous : voilà les sentiments dont je veux faire parade. Il se trouverait peut-être quelques dames qui trouveraient ceci un peu romain,

*Et rendraient grâce aux dieux de n'être pas Romaines,
Pour conserver encor quelque chose d'humain.*

Mais sur cela j'ai à leur répondre que je ne suis pas aussi tout à fait inhumaine, et qu'avec toute ma bravoure je ne laisse pas de souhaiter avec autant de passion qu'elles que votre retour soit heureux.¹²⁸

¹²⁶ 11 mars 1671, I, p. 180.

¹²⁷ 21 juin 1671, I, p. 276.

¹²⁸ 26 juin 1655, I, p. 28.

Bien qu'elle avoue n'être « pas aussi tout à fait inhumaine », on peut voir que Mme de Sévigné joue à être brave, jeu qui ne se découvre que grâce à l'aveu en fin d'extrait. Notons d'ailleurs qu'une telle confidence a sa place au sein d'une relation épistolaire badine où cette parade doit être découverte afin d'être mieux appréciée¹²⁹.

Dans le monde politique, toutefois, la façade ne doit pas se faire découvrir. Il y a en effet, comme le souligne brillamment l'ouvrage de Freidel, une conscience chez Mme de Sévigné de la frontière parfois poreuse, parfois hermétique entre le public et le privé¹³⁰. On peut le constater en observant les efforts sans cesse renouvelés de Mme de Sévigné qui sont faits dans le but d'aider sa fille à conserver ses rapports amicaux avec M. de Marseille. Celui-ci est un ennemi des Grignan dont l'amitié doit être à tout prix préservée pour le bien-être de la famille : « Voilà une lettre que j'ai reçue de Monsieur de Marseille. Voilà ma réponse ; je crois qu'elle sera à votre gré, puisque vous la voulez si franche et sincère, et conforme à cette amitié que vous vous êtes jurée, dont la dissimulation est le lien, et votre intérêt le fondement. »¹³¹ Plus loin dans la correspondance, de nouveau concernant M. de Marseille, il est explicitement question d'un masque : « Ne levez point le masque et ne vous chargez point d'avoir une haine à soutenir ; c'est une plus grande affaire que vous ne pensez. »¹³² Ces deux derniers exemples révèlent que les conseils prudents de Mme de Sévigné visent à faciliter des démarches dont les répercussions affecteront le cours de

¹²⁹ Ce jeu de dissimulation concorde d'ailleurs avec l'esthétique du naturel que cultive Mme de Sévigné. Bruno Méniel souligne : « En effet, le naturel n'exclut pas les règles, ni l'intention artistique consciente. "Être naturel", c'est connaître l'art de dissimuler l'art. » Bruno Méniel, « Madame de sévigné et la rhétorique du naturel », p. 2, paragr. 7. Méniel renvoie à l'ouvrage de Fritz Nies, *Les Lettres de Madame de Sévigné*, p. 28.

¹³⁰ La thèse de Freidel part du constat que « Mme de Sévigné écrivait à une époque où la notion de public était en pleine mutation », ce qui explique également la fluctuation et l'insaisissabilité du discours de l'épistolière. Nathalie Freidel, *La conquête de l'intime*, p. 15.

¹³¹ 8 avril 1671, I, p. 213.

¹³² 7 juin 1671, I, p. 267.

toute une vie. Ils témoignent en effet de l'importance d'entretenir une certaine attitude dans le monde afin de sécuriser « son repos » à long terme.

Repos et prévoyance

La prudence que recommande Mme de Sévigné n'est pas une attitude momentanée qui s'applique à un événement isolé : être prudente, c'est être prévoyante afin d'assurer une tranquillité pérenne. Dans les premières années de la *Correspondance*, cette tranquillité se traduit par l'idée du « repos » dont les multiples intérêts sont le bien-être physique, le bien-être économique, le bien-être social et, par extension, le bien-être moral. Dès le commencement de l'année 1671 et de la correspondance avec Mme de Grignan, Mme de Sévigné s'inquiète de la santé physique de sa fille et lui conseille incessamment de se reposer. L'insistance avec laquelle elle lui recommande de penser à sa santé avant tout autre chose témoigne de l'importance qu'accorde l'épistolière au « repos ». Elle souhaite évidemment préserver sa fille de la mort, mais lui recommande surtout de ne pas se *montrer* fatiguée « au milieu de toutes [ses] cérémonies »¹³³. En effet, si elle ne fait pas d'emblée une bonne impression en société, elle ne pourra pas exercer ses fonctions efficacement, nuisant ainsi à sa vie « dans le monde » et à sa vie « mondaine ». Ces conseils sont, comme les « nouvelles morales » décrites par Parmentier, « *mondaines* en un double sens ; elles se concentrent sur “le monde”, sur l'espace humain et terrestre où il s'agit de vivre ; mais elles sont encore “mondaines” parce qu'elles s'intéressent à la “mondanité” civile et élégante »¹³⁴. La citation suivante illustre bien l'idée du repos social :

Vous me faites une relation divine de votre entrée dans Arles. Mais il me semble que vous auriez grand besoin de vous reposer un peu ; vous avez toute la fatigue de votre voyage à digérer. Quel temps prendrez-vous pour cela ? Vous êtes là comme la Reine. Elle ne se repose jamais ; elle est toujours comme vous êtes depuis quelque temps. Il faut donc prendre son esprit, et avoir patience au milieu de toutes vos cérémonies.¹³⁵

¹³³ 6 mars 1671, I, p. 177.

¹³⁴ Bérengère Parmentier, *Le siècle des moralistes*, p. 10.

¹³⁵ 6 mars 1671, I, p. 177.

Mme de Sévigné compare ici sa fille à Marie-Thérèse d'Autriche puisque celle-ci a la mauvaise réputation de ne pas se reposer et de s'impatienter lors de ses fonctions publiques. Si la comparaison n'est pas particulièrement dithyrambique pour la reine, elle l'est pour Mme de Grignan, car en se servant de la figure royale, Mme de Sévigné tente de motiver sa fille à tendre vers un idéal noble. En incitant sa fille à « prendre [l']esprit » de la reine et à « avoir patience au milieu de toutes [ses] cérémonies », l'épistolière la conditionne à se percevoir comme une figure noble qui peut s'améliorer par sa propre volonté. De la définition communément admise du « repos » (relatif à la santé et à la disposition physiques) qui est ici reliée à un certain « repos social », nous pouvons ainsi, comme le fait habilement Mme de Sévigné, glisser vers un sens qui renvoie plutôt à la tranquillité économique des « affaires »¹³⁶ : « Votre santé, votre repos, vos affaires, ce sont les trois points de mon esprit, d'où je tire une conclusion que je vous laisse méditer. »¹³⁷

Dans les premières lettres à sa fille, il est en effet question de la prise en charge des affaires de la maison de Grignan qui ne sont pas en bon état¹³⁸. À plusieurs reprises, Mme de Sévigné conseille à sa fille de « maîtriser » sa situation économique :

Rendez-vous la maîtresse de toutes choses ; c'est ce qui vous peut sauver, et mettez au premier rang de vos desseins celui de ne vous point abîmer par une extrême dépense et de vous mettre en état, autant que vous pourrez, de ne pas renoncer à ce pays-ci. J'espère beaucoup de votre habileté et de votre sagesse.¹³⁹

¹³⁶ Voir Nathalie Freidel, « Des chiffres et des lettres », p. 11. Furetière définit le repos ainsi : « REPOS, se dit aussi d'une quiétude d'esprit & de corps qui les met hors de trouble, de crainte et de soins. Il y a des gens inquiets qui ne sauraient vivre en *repos*, demeurer en *repos*, qui troublent le repos des autres & le leur, qui ne se donnent jamais de *repos*. [...] Il a accommodé son procès, il peut dormir en *repos* maintenant. » 3^e définition, Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*. En ce sens, le repos est lié à une tranquillité d'esprit concernant les biens matériels qui, ultimement, mène à un repos général selon la pensée de Mme de Sévigné.

¹³⁷ 15 mars 1671, I, p. 186.

¹³⁸ « Les *Lettres de l'année 1671*, qui s'ouvrent sur une situation de crise, sont conçues comme une opération de sauvetage ». Nathalie Freidel, « Des chiffres et des lettres », p. 10.

¹³⁹ 18 mars 1671, I, p. 187.

« Ne point s'abîmer » évoque certes ici l'image d'un corps qui « s'abîme », mais tend plutôt vers un sens économique, évoquant la santé des finances et ainsi la polysémie du mot « repos ». Mme de Sévigné s'approprie d'ailleurs la fable de « La Cigale et la Fourmi » de La Fontaine afin d'insister sur l'importance de la prévoyance : « Jamais personne comme vous ne s'est conduite comme vous avez fait, et jamais aussi on n'a laissé mourir de faim une pauvre femme. La prévoyance de la fourmi nous apprend qu'il faut faire des provisions où l'on en trouve point. »¹⁴⁰ Le repos est ainsi entendu comme une tranquillité économique qui puise ses sources autant dans l'habileté, synonyme de la prudence, que dans la sagesse. Mme de Sévigné rappelle aussi à sa fille de se méfier de sa paresse, passion qui lui fait perdre de l'argent au jeu : « [C]es petites pertes fréquentes sont de petites pluies qui gâtent des chemins. »¹⁴¹

En ce qui concerne la polysémie du terme, on peut repérer, dans la lettre du 21 juin 1671, des usages qui renvoient davantage aux affaires qu'à la santé : « Nous croyons voir que vous serez la restauratrice de cette maison de Grignan ; les uns gâtent, les autres raccommoient. Mais surtout, il faut tâcher de passer sa vie avec un peu de joie et de *repos*¹⁴². » Soulignons une fois de plus que le repos est présenté comme étant un bien à long terme, car il doit occuper la « vie » en entier et non pas un unique moment. La réflexion que Mme de Sévigné développe va dans le sens d'un « repos » qui affecte toute la vie et suggère qu'il vaut mieux y veiller plus tôt que tard :

Mon fils est encore un peu loin d'entrer sur cela dans mes pensées. Il est vrai qu'il est jeune, mais ce qui est fâcheux, c'est que, quand [on] gâte ses affaires, on passe le reste de sa vie à les rapsoder, et l'on n'a jamais ni de *repos*, ni d'abondance.¹⁴³

Ce « repos » dont il est question ne touche pas seulement son fils, mais également un « on » impersonnel qui désigne l'être humain en général. On peut d'ailleurs repérer le passage de l'analyse

¹⁴⁰ 25 février 1671, I, p. 168.

¹⁴¹ 23 mars 1671, I, p. 198.

¹⁴² 21 juin 1671, I, p. 277. Nous soulignons.

¹⁴³ 21 juin 1671, I, p. 275. Nous soulignons.

d'un cas particulier à un constat plus global dans une lettre du même mois, où Mme de Sévigné prend en pitié « ceux qui se ruinent » :

Après les ordres doriques et les titres de votre maison [de Grignan], il n'y a rien à souhaiter que l'ordre que vous y allez mettre, car sans un peu de subsistance, tout est dur, tout est amer. Ceux qui se ruinent me font pitié ; c'est la seule affliction dans la vie qui se fasse toujours sentir également, et que le temps augmente au lieu de la diminuer.¹⁴⁴

Cet élargissement de la réflexion, passant du cas précis des finances des Grignan à un repos auquel tout le monde doit veiller, trace déjà un mouvement du particulier à l'universel qui est caractéristique du regard « anthropologique » et englobant de Mme de Sévigné.

La prudence est ainsi conçue, conformément à la pensée stoïcienne, comme étant une science pratique, un savoir-faire, une habilité, une sagesse appliquée. Pour savoir en faire preuve, il faut un guide et c'est précisément ce rôle que Mme de Sévigné tente d'endosser à l'égard de ses enfants. Elle les encourage également à se servir, comme elle le fait, de son réseau d'amis afin qu'ils aient plusieurs bienfaiteurs et bienfaitrices qui pourront leur enseigner la prudence.

L'amitié

Tout comme la constance et la prudence, l'amitié est un thème présent dans la tradition moraliste, à la fois chez les stoïciens et chez les moralistes du siècle classique, même s'il est traité de manière fragmentaire dans les deux cas¹⁴⁵. L'amitié telle que conçue par Mme de Sévigné est déclinée en différents types et degrés, comme chez Montaigne¹⁴⁶, dont le principe fondateur est celui du commerce, concept qui se décline sous diverses formes. Dans un article visant à mettre en

¹⁴⁴ 28 juin 1671, I, p. 283.

¹⁴⁵ Voir Anne Banateanu, *La théorie stoïcienne de l'amitié. Essai de reconstruction*, Fribourg/Paris, Éditions Universitaires de Fribourg/Éditions du Cerf, 2001, et Sylvie Requemora-Gros, « L'amitié dans les *Maximes* de La Rochefoucauld », *XVII^e Siècle*, octobre-décembre 1999, n° 205. HAL Id : hal-01631035 <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01631035>.

¹⁴⁶ Michel de Montaigne, « Sur l'amitié », *Essais*, adaptation en français moderne par André Lanly, Paris, Gallimard, « Quarto », 2009, I, 28, p. 227-242.

lumière l'importance de l'économie dans la pratique de l'échange épistolaire de la marquise, Freidel rappelle à juste titre le sens que donne Furetière au mot « commerce » :

Le *Dictionnaire* de Furetière mentionne d'abord brièvement le sens premier et étymologique de « négoce, trafic d'argent ou de marchandises », pour développer ensuite et illustrer abondamment ceux de « *correspondance, communication, échange* », puis de « *liaison, union, société, fréquentation* », juxtaposant enfin les sens « *honnêtes* » — « *privautés du mariage* » — et « *de débauche* » — « *liaison criminelle* », « *galanterie* ». ¹⁴⁷

Autrement dit, le commerce peut à la fois désigner ce qui relève du marché, de la communication et de l'union. C'est sous ces trois formes que Mme de Sévigné laisse découvrir sa conception de l'amitié. Ainsi typée, l'amitié est au cœur de sa réflexion moraliste, et ce davantage que dans la philosophie stoïcienne et même dans le corpus classique des moralistes, en raison de sa pratique épistolaire et de l'éthique de communication qui y est centrale.

Dans la *Correspondance*, le thème de l'amitié est effectivement omniprésent en raison du réseau relationnel que crée le commerce épistolaire ¹⁴⁸. La prise en compte des codes de la lettre par la marquise — que ce soit pour les respecter ou les détourner — la pousse à élaborer des réflexions non seulement au sujet des aléas de la poste et de l'usage matériel de la lettre, mais également sur la nature de la relation qu'elle entretient avec son destinataire ou sa destinatrice. La polysémie du mot « commerce » permet de capter cette nuance :

Je reçois votre lettre ; vous êtes toujours honnête et très aimable [...]. Je vous remercie donc de m'avoir rouvert la porte de notre *commerce* qui était tout démanché. Il nous arrive toujours des incidents, mais le fond est bon ; nous en rirons peut-être un jour. ¹⁴⁹

¹⁴⁷ Nathalie Freidel, « Le commerce de l'amitié dans la correspondance de Mme de Sévigné », *Topiques, études satoriennes, Topiques de l'amitié dans les littératures françaises d'Ancien régime*, vol. 1, 2015, p. 1, mis en ligne en 2015, <https://journals.uvic.ca/index.php/sator/article/view/11722>. Nous soulignons.

¹⁴⁸ Comme le rappelle Maurice Daumas, « [L]es règles de la correspondance, de la politesse, de la visite et de la “conversation” donnent au XVII^e siècle un fondement nouveau au culte de l'amitié ». Maurice Daumas « Cœurs vaillants et cœurs tendres. L'amitié et l'amour à l'époque moderne », dans Georges Vigarello (dir.), *Histoire des émotions. I. De l'Antiquité aux Lumières*, Paris, Seuil, « L'univers historique », 2016, p. 336.

¹⁴⁹ À Bussy-Rabutin, 16 avril 1670, I, p. 119. Nous soulignons.

La marquise remercie ici son cousin non seulement d'avoir ressuscité leur correspondance interrompue pendant sept mois, mais d'avoir rétabli leur amitié qui, par l'absence de lettres, avait également souffert d'un hiatus. La correspondance et l'amitié sont intrinsèquement liées pour l'épistolière qui fait de l'échange de lettres un pacte social. Cette adéquation entre lettres et amitié n'est d'ailleurs pas originale. Comme le présente Maurice Daumas,

[l']amitié, à laquelle Érasme consacre de nombreux adages, est célébrée comme le fondement de cet idéal classique qu'est l'*humanitas*. Elle s'incarne à la vue de tous dans la pratique épistolaire. Les humanistes, qui vouent un culte à la lettre, sont à l'origine de ce genre libre qu'ils appellent la « lettre familière », et qui est par nature une lettre d'amitié [...].¹⁵⁰

Mme de Sévigné conçoit ainsi l'amitié selon une perspective humaniste, en tant que façon d'entrer en relation avec autrui et d'établir des liens sociaux qui lui permettent de se situer au sein du monde.

L'amitié utile

Dans le réseau d'interlocuteurs et d'interlocutrices que crée l'amitié épistolaire, tout comme dans le « monde », entretenir des animosités est fortement déconseillé, car il est question de survie et de préservation de soi et de ses propres intérêts. Mme de Sévigné conseille ainsi à sa fille de « toujours faire en sorte de n'avoir point de querelle ni d'ennemis sur les bras »¹⁵¹ et lui assure qu'elle n'entretient ses amitiés à la cour « que dans la vue de [lui] être quelquefois bonne en [son] absence »¹⁵². On comprend alors que l'amitié est perçue, à un premier degré, en tant qu'alliance qu'il faut préserver afin de pouvoir mieux naviguer dans le monde. Lorsque M. de Pomponne reçoit la charge de ministre et de secrétaire d'État en septembre 1671, Mme de Sévigné est enchantée d'avoir un ami si puissant, qui pourra servir sa famille : « Je me réjouis de M. de Pomponne, quand je songe que je pourrai peut-être vous servir par lui [...]. Enfin, nous ne pouvions pas souhaiter à

¹⁵⁰ Maurice Daumas, « Présentation », *L'amitié dans les écrits du for privé et les correspondances, de la fin du Moyen Âge à 1914*, Pau, Presses de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2014, p. 13.

¹⁵¹ 18 mai 1671, I, p. 257.

¹⁵² 22 novembre 1671, I, p. 382.

cette place un homme qui fût plus de nos amis. »¹⁵³ Préoccupée par les états financiers du domaine des Rochers, Mme de Sévigné tente, selon cette même logique de service, de s'attirer l'amitié de Mme de Chaulnes à la veille des États généraux de la Bretagne qui ont lieu en août 1671, en espérant tomber dans les bonnes grâces de M. de Chaulnes, gouverneur de Bretagne¹⁵⁴. Au fil des lettres concernant ces États, on peut constater l'amitié que l'épistolière essaye de payer à coup d'invitations et de services rendus : « [Mme de Chaulnes] me fit promettre de vous mander cette aventure, et d'aller demain lui aider à soutenir le reste des États, qui finiront dans huit jours. Je lui promis l'un et l'autre. Je m'acquitte aujourd'hui de l'un, et demain de l'autre, ne trouvant pas que je me puisse dispenser de cette complaisance. »¹⁵⁵ Doit ainsi s'effectuer un jeu rhétorique dans lequel on se dévoile pour mieux gagner la confiance de l'autre, mais où on doit parfois, paradoxalement, dissimuler ses vrais sentiments, « et pour être polie, et pour être politique »¹⁵⁶. Qualifiée d'« [o]uvrage de rhétorique sociale » par Éric Méchoulan, « l'amitié n'apparaît comme un bien en soi, elle relève d'une stratégie soigneusement calculée »¹⁵⁷. C'est pourquoi Mme de Sévigné incite d'une part sa fille et son beau-fils à dissimuler leurs vrais sentiments à l'égard de M. de Marseille, et de l'autre à remercier ceux qui leur viennent en aide.

Comme le souligne Bertrand Landry, c'est par le biais de ses ami.e.s qui sont plus ou moins influent.e.s que Mme de Sévigné cherche à aider Mme de Grignan avec ses affaires ; c'est pourquoi elle lui demande souvent d'inclure un mot pour un tel ou une telle, en guise de remerciement¹⁵⁸. La gratitude est en effet perçue comme étant une monnaie d'échange en matière d'amitié.

¹⁵³ 13 septembre 1671, I, p. 345.

¹⁵⁴ Duchêne note que « Mme de Sévigné entend profiter de l'influence des Chaulnes » et que « [s]eul le temps transformera en véritable amitié ces rapports intéressés ». 22 juillet 1671, I, p. 301, n. 6.

¹⁵⁵ 23 août 1671, I, p. 329.

¹⁵⁶ 21 juin 1671, I, p. 276.

¹⁵⁷ Éric Méchoulan, « Le métier d'ami », *XVII^e siècle*, octobre-décembre 1999, n° 205, p. 644, cité dans Nathalie Freidel, *La conquête de l'intime*, p. 434.

¹⁵⁸ Bertrand Landry, « Services, sociabilité et maternité », p. 43-59.

L'épistolière encourage ainsi sa fille à montrer de l'enthousiasme lorsque quelqu'un lui témoigne son amitié, comme à l'Abbé de Coulanges qui lui offre des miroirs pour le château des Grignan :

Laissez-vous bien surprendre, je vous prie, aux miroirs de Grignan ; il ne faut jamais *payer* de dégoût les plaisirs et les surprises que nous font ceux qui nous aiment. Le cœur de l'Abbé est pour vous comme si je l'avais pétri de mes propres mains ; cela fait justement que je l'adore.¹⁵⁹

Il s'agit ici de bien « payer » l'Abbé de son amitié en se « laissant bien surprendre », c'est-à-dire en calculant minutieusement la réaction appropriée. De manière encore plus explicite, elle conseille à sa fille de rester en bons termes avec le Coadjuteur, son beau-frère, car il n'a que ses intérêts à cœur :

Je vous recommande toujours bien, ma bonne, d'entretenir l'amitié qui est entre vous. Je le trouve fort touché de votre mérite, prenant grand intérêt à toutes vos affaires, en un mot, d'une application et d'une solidité qui vous sera d'un grand secours.¹⁶⁰

Prêchant par l'exemple, elle souhaite également embrasser les « cinq ou six Grignan » qu'elle a à son « compte », priant sa fille de le faire pour elle¹⁶¹. Ailleurs dans la *Correspondance*, Mme de Sévigné transmet « [m]ille amitiés aux Grignan, à *proportion* de ce que [Mme de Grignan croit] qu'ils [l]'aiment » : « Cette *règle* est bonne, je m'en fie à vous. »¹⁶² En effet, « [c]'est une justice », comme le stipule l'épistolière, « de traiter les gens selon leurs bons ou mauvais services »¹⁶³, comme selon le degré de leur amitié. Notons d'ailleurs qu'une des qualités valorisées chez un.e tel.le allié.e est la solidité qui est synonyme de fermeté ou encore de constance. Dans la lettre du 27 février 1671, Mme de Sévigné nomme La Rochefoucauld comme étant méritant de l'amour de Mme de Grignan puisqu'il en fait l'éloge même en son absence : « J'ai dit à M. de La Rochefoucauld ce que vous trouvez des fatigues des autres, et l'application que vous en faites. Il

¹⁵⁹ 18 mai 1671, I, p. 257.

¹⁶⁰ 17 avril 1671, I, p. 225.

¹⁶¹ « Vous avez présentement le prince Adhémar. J'ai reçu sa dernière lettre ; dites-lui et l'embrassez pour moi. Vous avez, à mon compte, cinq ou six Grignan. » 23 août 1671, I, p. 329-330.

¹⁶² 21 octobre 1671, I, p. 368. Nous soulignons.

¹⁶³ 26 juillet 1671, I, p. 304.

m'a chargée de milles amitiés pour vous, mais d'un si bon ton, et accompagnées de si agréables louanges, qu'il mérite d'être aimé de vous. »¹⁶⁴ Ce qui est échangé ici n'est pas un bien matériel ou une protection d'intérêts, mais bel et bien de l'affection. Tout en restant dans le registre du commerce, nous pouvons reconnaître un autre degré d'amitié où ce qui s'échange n'est pas un service matériel, mais un service personnel, de l'ordre du cœur.

L'intérêt bien compris

C'est alors que « [l]'échange amical se trouve ainsi défini comme l'effet de l'intérêt bien compris chez les correspondants »¹⁶⁵. Un réseau se constitue entre des participants consentants qui comprennent qu'ils sont interdépendants. À la suite du départ de Mme de Grignan pour la Provence, Mme de Sévigné recherche des ami-e-s qui entrent dans ses sentiments, qui aiment sa fille et qui, lorsqu'elle est malade, viennent à elle : « J'allai ensuite chez Mme de La Fayette, qui redoubla ma douleur par la part qu'elle y prit. Elle était seule, et malade, et triste de la mort d'une sœur religieuse ; elle était comme je la pouvais désirer. »¹⁶⁶ Et encore : « Je vois Mme de Villars ; je m'y plais parce qu'elle entre dans mes sentiments ; elle vous dit mille amitiés. Mme de La Fayette comprend aussi fort bien les tendresses que j'ai pour vous ; elle est touchée de l'amitié que vous me témoignez. »¹⁶⁷ En relatant les rencontres et les conversations qu'elle a avec ses amis, Mme de Sévigné prend par ailleurs le soin d'assurer sa fille qu'elle maîtrise la situation et qu'il ne faut donc pas craindre qu'elle ait l'air ridicule :

J'ai été enrhumée malgré moi, et j'ai gardé mon logis. Quasi tous vos amis ont pris ce temps pour me venir voir. [...] Je passe ma vie à parler de vous ; ceux qui m'écoutent le mieux sont ceux que je cherche le plus. N'allez point craindre que je sois ridicule, car outre que le sujet ne l'est pas, *c'est que je connais parfaitement bien les gens et le lieu, et ce qu'il faut dire et ce qu'il faut taire.*¹⁶⁸

¹⁶⁴ 27 février 1671, I, p. 173.

¹⁶⁵ Nathalie Freidel, « Des chiffres et des lettres », p. 8.

¹⁶⁶ 6 février 1670, I, p. 150.

¹⁶⁷ 18 février 1671, I, p. 161.

¹⁶⁸ 11 mars 1671, I, p. 180. Nous soulignons.

L'amitié est donc perçue comme un bien précieux qui doit être cultivé, car connaître ses amis c'est connaître ce qui nous entoure. Ils aident à mieux se repérer dans le monde et, lorsqu'ils sont de qualité, ont un regard prudentiel externe qui peut nous être utile. C'est pour cette raison que Mme de Sévigné tient autant à l'amitié entre le Coadjuteur, frère de M. de Grignan, et sa fille : « Vous me ravissez quand vous me dites que vous aimez le Coadjuteur, et qu'il vous aime. J'ai cette union dans la tête ; il me semble qu'elle est entièrement nécessaire à votre bonheur. Conservez-la, et prenez de ses conseils pour vos affaires. »¹⁶⁹ Les bon.ne.s ami.e.s sont également ceux et celles qui nous apportent du soutien lorsque notre « repos » financier est troublé. Selon Freidel, dans la correspondance de Mme de Sévigné,

[I]es liens amicaux sont l'occasion pour les épistoliers d'aborder des questions économiques qui n'auraient pas leur place dans la conversation des honnêtes gens. Le commerce épistolaire fonctionne alors comme le révélateur d'une précarité que ne laisseraient pas soupçonner les dehors d'une correspondance mondaine. [...] En avouant sans détour des préoccupations utilitaires et basement matérielles, le discours de l'amitié se présente à son tour comme un marché.¹⁷⁰

Lorsqu'il est possible de révéler à un.e ami.e nos inquiétudes financières, c'est alors que l'on outrepassse l'amitié purement mondaine et que l'on accède à une relation davantage fondée sur la confiance. L'importance de s'entourer d'ami.e.s qu'on connaît bien et qui en retour « entrent dans nos sentiments » est également mise en relief dans les lettres lorsque Mme de Sévigné s'inquiète du fait que Mme de Grignan ait fait lire une de ses lettres aux membres de sa belle-famille : « Que dirai-je à nos Grignan ? Vous êtes bien méchante de leur faire voir toutes mes folies. Pour vous qui les connaissez, il n'est pas possible de vous les cacher ; mais eux, avec qui j'ai mon honneur à garder... »¹⁷¹ Cette citation permet de démarquer la comtesse des autres Grignan car celle-ci

¹⁶⁹ 16 août 1671, I, p. 324.

¹⁷⁰ Nathalie Freidel, « Le commerce de l'amitié », p. 2.

¹⁷¹ 11 octobre 1671, I, p. 362-363.

« connaît » les folies de sa mère et est donc une amie à qui la marquise peut faire complètement confiance.

Confiance et (comm)union des cœurs

La confiance est, pour Mme de Sévigné, ce qui naît lorsqu'on dévoile ou qu'on desserre son cœur, c'est-à-dire ses sentiments et sa fragilité. Elle est nécessaire en amitié premièrement pour des raisons « mondaines » et « politiques » puisqu'elle peut servir de masque social. C'est d'ailleurs pourquoi l'épistolière recommande à son beau-fils de « desserrer son cœur » auprès de M. de Marseille, afin d'obtenir ce qu'il veut :

Rien n'est plus capable d'ôter tous les sentiments que de marquer de la défiance. [...] Au contraire, la confiance engage à bien faire ; on est touché de la bonne opinion des autres, et on ne se résout pas facilement à la perdre. Au nom de Dieu, desserrez votre cœur, et vous serez peut-être surpris par un procédé que vous n'attendez pas.¹⁷²

À la lumière de ce conseil, on peut toutefois comprendre que les avantages de la confiance sont, selon Mme de Sévigné, multiples : elle permet à la fois d'adoucir le commerce amical et de le faire de manière « bonne » ou morale (« la confiance engage à bien faire »). Il y a donc une façon de servir ses intérêts tout en agissant moralement, c'est-à-dire « naturellement » ou humainement.

La confiance autorise, de plus, l'épanchement des sentiments et l'expression de sa nature humaine. On peut mieux comprendre cette conception de la confiance à la lecture d'extraits où la marquise raconte à sa fille les bienfaits de l'amitié de d'Hacqueville :

Je suis fort contente de d'Hacqueville, aussi bien que de vous ; il a grand soin de votre mère en votre absence. [...] Cela fait plaisir au cœur de songer qu'on a un ami comme lui, à qui rien de bon et de solide ne manque, et qui ne vous peut jamais manquer. [...] Je l'aime comme un confident qui entre dans mes sentiments ; je ne saurais mieux dire.¹⁷³

Dans cette pensée, vous devez croire que, pour mon intérêt et pour diminuer toutes mes inquiétudes, qui vont être augmentées jusqu'à devenir insupportables, je ne trouverais aucun trajet qui ne fût court. Mais j'ai de grandes conversations avec d'Hacqueville ; nous voyons ensemble d'autres intérêts, et les miens le cèdent à ceux-là. Il est témoin de tous mes sentiments. Il voit mon cœur sur votre sujet ; c'est lui qui se charge de vous

¹⁷² À M. de Grignan, 28 novembre 1670, I, p. 135.

¹⁷³ 17 avril 1671, I, p. 224.

les faire entendre et de vous mander ce que nous résolvons. Dans cette vue, c'est lui qui veut que j'avale toute l'amertume d'être loin de vous plutôt que de ne pas faire un voyage qui vous soit utile. Je cède à toutes ces raisons, et je crois ne pouvoir m'égarer avec un si bon guide.¹⁷⁴

Il est intéressant de noter que Mme de Sévigné est heureuse de dévoiler son « cœur » à « un tel ami » — le mot « cœur » est d'ailleurs utilisé une fois dans chaque citation (« Cela fait plaisir au cœur d'avoir un ami comme lui » ; « Il voit mon cœur sur votre sujet »), — car celui-ci est un « bon guide » qui l'aidera à mieux naviguer le long trajet que ses passions tracent devant elle. Il en est de même pour son amitié avec Bussy-Rabutin : « Au reste, je vous déclare que, selon les gens, je fais un grand secret [de mon fond] ; [...] je me résolu de choisir les gens à qui je fais cette confiance. Vous êtes de ce nombre ; car je m'imagine qu'en votre faveur vous voudrez bien excuser les retours de mon cœur pour vous »¹⁷⁵, ainsi que pour son amitié avec M. de Coulanges : « Enfin, j'ai parlé quinze ou seize heures à M. de Coulanges ! Je ne crois pas qu'on puisse parler à d'autres qu'à lui : /Çà, courage ! mon cœur, point de faiblesse humaine ; /et en me fortifiant ainsi, j'ai passé par-dessus mes premières faiblesses. »¹⁷⁶ Il y a donc un certain soulagement qui naît du partage de ses confidences et de ses sentiments lorsque celui ou celle qui nous écoute est « bon.ne et solide », ce qui est conforme à la pensée stoïcienne : « La vertu est difficile à trouver ; il faut un maître, un guide, pour aller à elle ; le vice s'apprend même sans précepteur. »¹⁷⁷ Alors que l'amitié perçue en tant que moyen de servir ses intérêts matériels s'écarte de la philosophie stoïcienne, l'amitié comme moyen de progresser dans la sagesse et la prudence s'y apparente davantage¹⁷⁸.

¹⁷⁴ 6 mai 1671, I, p. 244.

¹⁷⁵ À Bussy-Rabutin, 17 juin 1670, I, p. 123.

¹⁷⁶ 23 décembre 1671, I, p. 399.

¹⁷⁷ Sénèque, *Questions naturelles*, III, 30, *Œuvres complètes*, texte traduit, présenté et annoté par J. Baillard, Paris, Hachette, t. II, 1861. Aussi en ligne, numérisé par Marc Szwajcer, <http://remacle.org/bloodwolf/philosophes/seneque/questionsnaturelles3.htm>.

¹⁷⁸ Voir Anne Banateanu, *La théorie stoïcienne de l'amitié*, p. 200.

Ce déploiement du cœur et le partage de confidences comportent cependant certains risques.

L'ouvrage collectif *Risques et regrets*, dirigé par Geneviève De Viveiros, Margot Irvine et Karin Schwerdtner, nous rappelle que l'écriture épistolaire oblige toujours un rapport périlleux à l'autre :

S'adresser à l'autre [...] c'est parfois accepter le risque de déplaire ou même de choquer [...]. Si, par ailleurs, la correspondance a pour fonction non seulement de donner des nouvelles, mais plutôt de maintenir ou de recréer symboliquement certaines relations, la lettre peut créer des malentendus ou exciter des défiances, aggravant ainsi « le danger que représente l'éloignement ». En revanche, rater une occasion de s'affranchir d'une vieille histoire, de participer à un débat ou encore de transmettre un avis, un sentiment, ou le souvenir d'une expérience [...], c'est risquer le regret.¹⁷⁹

Méniel souligne également les risques d'« être vrai », attitude qui veut qu'on ait « avec autrui des rapports francs et authentiques, qui peuvent parfois provoquer des blessures, mais qui font qu'un compliment qui pourrait n'être qu'une politesse devient un avis dont on ne peut mettre en doute la sincérité »¹⁸⁰. On peut avoir à l'esprit le commerce épistolaire qu'entretient Mme de Sévigné avec son cousin, commerce qui est souvent interrompu par les pointes que se font chaque partie de l'échange et qui semble parfois tenir qu'à leurs « os » et aux liens de leur « race »¹⁸¹. L'épanchement de ses sentiments est également perçu comme étant un risque, car il s'agit là de dévoiler ses faiblesses : « Je n'écris à personne, et je serais honteuse de vous faire voir tant de faiblesses si je ne connaissais vos extrêmes bontés. »¹⁸² Le dévoilement de soi, aussi risqué soit-il, a cependant sa place dans le commerce épistolaire qui favorise, au-delà des nouvelles et des anecdotes, le développement d'un discours sur soi. Au demeurant, « [d]éclarer son amitié, prendre le risque qu'elle soit refusée, c'est témoigner de la valeur qu'on lui accorde »¹⁸³.

¹⁷⁹ Geneviève de Viveiros, Margot Irvine, Karin Schwerdtner (dir.), *Risques et regrets. Les dangers de l'écriture épistolaire*, Montréal, Nota Bene, « Collection grise », 2015, p. 6-7.

¹⁸⁰ Bruno Méniel, « Mme de Sévigné et la rhétorique du naturel », p. 6, paragr. 24.

¹⁸¹ « Je vous souhaite la continuation de votre philosophie, et à moi celle de votre amitié ; elle ne saurait périr, quoi que nous puissions faire. Elle est d'une bonne trempe, et le fond en tient à nos os. » À Bussy-Rabutin, 1^{er} février 1671, I, p. 148. ; « Nous ne nous perdons point ; de notre race nos liens s'allongent quelquefois, mais ils ne se rompent jamais. » À Bussy-Rabutin, 6 juillet 1670, I, p. 127.

¹⁸² 17 juin 1671, I, p. 273.

¹⁸³ Maurice Daumas, « Cœur vaillants et cœurs tendres », p. 335.

La vision de l'amitié que véhicule Mme de Sévigné ne se borne pas à un rapport froid, utilitaire et transactionnel. Comme le souligne Freidel,

Qu'elles soient superficielles ou privilégiées, les amitiés se traduisent en termes de profits et de manque à gagner, de richesse ou de pauvreté. En somme, l'amitié a un prix que les lettres se chargent d'évaluer, d'estimer, si besoin de fixer. Or ce constat, qui conduisait les moralistes à dénoncer la « fausseté des vertus humaines » aboutit au contraire, dans la correspondance, à une réévaluation de l'amitié.¹⁸⁴

Mme de Sévigné déclare en effet, dans une lettre à Coulanges, qu'« [i]l n'y a rien de plus vrai que l'amitié se réchauffe quand on est dans les mêmes intérêts »¹⁸⁵ et assure à sa fille qu'elle a « des amis qui ont pris [ses] intérêts avec beaucoup de chaleur »¹⁸⁶. Le partage d'intérêts participe ainsi à la chaleur de l'amitié et permet la communication des cœurs à laquelle s'efforce l'épistolière. On retrouve d'ailleurs l'association entre chaleur et amitié à de nombreux endroits : « Notre Abbé [de Coulanges] a pour vous une tendresse qui me le fait adorer ; il vous trouve d'une solidité qui le charme, et qui le fait brûler d'impatience de vous pouvoir soulager et vous être bon à quelque chose. »¹⁸⁷ Cette réévaluation de l'amitié intéressée conduit Mme de Sévigné à reconnaître les bienfaits, à long terme, d'une amitié constante et solide. Ainsi, tout comme les passions ne peuvent être niées ni réprimées complètement, les manigances rhétoriques et sociales, les masques et les efforts de dissimulation sont nécessaires en amitié. La vertu réside dans la recherche de la vertu : ce qui importe à Mme de Sévigné est moins le fait même d'être vertueuse, mais de tenter de l'être. Il existe dans ses lettres les marques d'une tentative de modérer sa nature, de « s'accommoder » de ses faiblesses, tentative qui s'inscrit dans l'effort global et prudentiel de vouloir se repérer dans le « monde ». C'est également au fil du temps et grâce à plusieurs efforts qu'on peut faire ses preuves en tant qu'ami.e et qu'on parvient à faire confiance à l'autre et à son tour inspirer de la confiance.

¹⁸⁴ Nathalie Freidel, « Le commerce de l'amitié », p. 2.

¹⁸⁵ 11 octobre 1661, I, p. 50.

¹⁸⁶ 6 février 1671, I, p. 150.

¹⁸⁷ 19 juillet 1671, I, p. 299. De même, c'est avec un ton comique que l'épistolière remarque que la nouvelle du décès du président Frémyot permet de « réchauffer » son commerce avec Bussy-Rabutin : « J'ai reçu votre lettre, et je suis fort aise que les cendres du pauvre président aient réchauffé notre commerce. » À Bussy-Rabutin, 7 mai 1670, I, p. 121.

C'est seulement à ce moment que l'ami.e devient le miroir de soi-même, permettant de s'exprimer naturellement et de corriger ses faiblesses.

Conclusion

Bien que la constance, la fermeté et la force d'âme soient désirables aux yeux de Mme de Sévigné, elle constate que « dans l'exécution on se trouve faible »¹⁸⁸. Ces vertus demeurent en effet difficilement atteignables et l'épistolière identifie ce qui nous empêche d'y accéder au quotidien, à savoir les passions. Souhaitant corriger ces effets naturels, elle incite son entourage, soit ses destinataires, à les pardonner, véhiculant une image méliorative de l'être humain en tant qu'individu. Ces recommandations prudentielles, cependant, révèlent l'importance qu'elle accorde à se corriger aux yeux du « monde », « et pour être polie, et pour être politique »¹⁸⁹. Elle encourage la dissimulation, ce qui dévoile une prise en compte des codes sociaux malgré sa revendication du naturel. Au sein d'une société où il faut toujours paraître droit.e, il est important de veiller à son repos et à ses propres intérêts afin d'atteindre une tranquillité individuelle. Pour y parvenir, Mme de Sévigné recommande la mobilisation d'un réseau d'ami.e.s au sein duquel la réciprocité est de mise. Mais au-delà des intérêts politiques et des intérêts financiers que l'on sert en entretenant des relations amicales, le commerce de l'amitié permet de cheminer plus prudemment et ainsi d'assurer un repos à la fois prospère et pérenne.

La réhabilitation de la faiblesse humaine qu'effectue Mme de Sévigné et l'importance qu'elle accorde au naturel favorise cependant un discours sur soi qui se montre problématique

¹⁸⁸ 1^{er} novembre 1671, I, p. 373-374. Selon Lafond, l'auteur des *Maximes* constate la même faiblesse en opposant la pureté d'une valeur à tout élément qui intéresse le « moi » : « Cette position strictement maintenue s'accompagne, au plan de la réalité, d'une conscience, non moins stricte, de l'impossibilité de l'homme d'échapper à la clôture du moi : l'amour-propre est consubstantiel à notre être et nul ne peut prétendre s'y soustraire. C'est cet écart entre la valeur en soi et notre réalité psychologique qui fait, dans la morale de La Rochefoucauld, toute la difficulté d'être, et d'être vrai. » Jean Lafond, *La Rochefoucauld. Augustinisme et littérature*, p. 11.

¹⁸⁹ 21 juin 1671, I, p. 276.

lorsque l'on considère la « toile de fond » dans laquelle s'inscrit l'épistolière moraliste. En effet, ce discours introduit l'enjeu de l'amour-propre, qui est critiqué par plusieurs moralistes, notamment par François de La Rochefoucauld dont les *Maximes* s'ouvrent sur ce sujet. Après avoir mis en lumière les grandes lignes du regard « anthropologique » et moraliste de Mme de Sévigné, il convient de s'intéresser à la façon dont celles-ci s'entrecroisent avec le discours moraliste de son contemporain et ami.

Chapitre 2 | Regards entrecroisés : Madame de Sévigné et La Rochefoucauld

Ce chapitre reprend les thèmes analysés précédemment, soit ceux de la constance, de la prudence et de l'amitié, afin de comparer le traitement qu'en fait Mme de Sévigné à celui du moraliste François de La Rochefoucauld. Cette comparaison s'avère nécessaire lorsqu'on considère, comme Van Delft, qu'un ou une moraliste ne se laisse découvrir que si l'on prend en considération le contexte intellectuel, social et historique dans lequel il ou elle s'inscrit : « Qu'on considère [le ou la moraliste] au sens trop large que lui confère un terme devenu mot-valise ou au sens étroit et spécifique qui ne devrait être reçu qu'à condition de demeurer pour une part *indécidable*, le moraliste ne se donne à connaître que sur une toile de fond. »¹⁹⁰ Parallèlement, Freidel déclare qu'« [o]n ne peut lire la *Correspondance* en faisant abstraction de [sa] toile de fond »¹⁹¹. Or la marquise de Sévigné et le duc de La Rochefoucauld sont non seulement contemporains, mais ils naviguent également dans les mêmes cercles sociaux et ont-ils d'important.e.s ami.e.s en commun, comme Mme de La Fayette¹⁹². L'ouvrage de Philippe Sellier, *Port-Royal et la littérature*, met en relief cette proximité d'ordre physique et intellectuel, forgée par des influences communes telles que l'augustinisme et les « Messieurs » de Port-Royal. La comparaison avec un moraliste tel que La Rochefoucauld permet d'ailleurs de mieux saisir de quelle manière le regard « anthropologique » de Mme de Sévigné se mêle à celui d'un auteur canonique de la pensée morale. Cette rencontre facilite qui plus est la compréhension de certains aspects des discours de chacun des écrivains, jusqu'au point où ceux-ci semblent parfois se fondre l'un dans l'autre. Une analyse comparative met également en lumière leurs points de divergence,

¹⁹⁰ Louis Van Delft, *Les moralistes*, p. 127.

¹⁹¹ Nathalie Freidel, *La conquête de l'intime*, p. 683.

¹⁹² Selon l'épistolière, son amitié pour sa fille est d'ailleurs matière à moraliser pour son ami : « M. de La Rochefoucauld dit que je contente son idée sur l'amitié, avec toutes ses circonstances et dépendances. » 25 février 1671, I, p. 169.

car quoique la rencontre physique et intellectuelle de ces amis favorise un enchevêtrement des regards, elle ne garantit toutefois pas le parfait alliage de leurs discours. Il s'agira ainsi de montrer les zones homogènes et hétérogènes que crée l'entrecroisement de leurs regards respectifs sur la nature humaine.

La constance

La constance se traduit chez La Rochefoucauld, comme chez la marquise, en « force d'âme », en « fermeté » et en « résolution »¹⁹³, conformément à ce que l'on retrouve chez les stoïciens. Toutefois, si l'épistolière considère la vision stoïcienne de la constance d'un regard modéré, voire conciliant, La Rochefoucauld critique acerbement cette même conception en n'y voyant qu'une méconnaissance de la nature humaine.

La dénonciation d'un idéal stoïcien

L'engouement renouvelé pour la philosophie ancienne à la Renaissance s'étend au XVII^e siècle et donne lieu à un courant de néo-stoïcisme. Celui-ci crée un effet de mode auprès des communautés mondaines et savantes, notamment en raison de l'idéal de maîtrise qu'il préconise. Le principe fondamental du stoïcisme consiste à être vertueux et vertueuse et à pratiquer l'ataraxie, c'est-à-dire d'adopter une attitude impassible face aux coups de la Fortune et aux mouvements générés par les passions. Cette philosophie prêche surtout de ne pas craindre le sort réservé à chacun et chacune, soit la mort. Or, c'est à cet aspect de la pensée stoïcienne que s'attaque vivement La Rochefoucauld, l'utilisant comme porte d'entrée afin de la critiquer dans son ensemble. Nombreuses, en effet, sont les maximes qui déconstruisent l'idéal stoïcien de l'indifférence et de

¹⁹³ Dans l'index de l'édition des *Maximes* établie par Jacques Truchet, le terme « Constance » renvoie à ces trois termes. François de La Rochefoucauld, *Maximes et réflexions diverses*, édition établie par Jacques Truchet, Paris, Flammarion, « GF – Philosophie », [1664] 1977, p. 180.

la fermeté devant la mort¹⁹⁴. En ce sens, La Rochefoucauld ne partage pas l'admiration qu'a Mme de Sévigné pour la fermeté et la tranquillité d'esprit de Fouquet durant son procès puisqu'il juge que

[c]eux qu'on condamne au supplice affectent quelques fois une constance et un mépris de la mort qui n'est en effet que la crainte de l'envisager. De sorte qu'on peut dire que cette constance et ce mépris sont à leur esprit ce que le bandeau est aux yeux. (21)

Conformément à l'entreprise globale des *Maximes* qui cherchent à dénoncer les fausses vertus¹⁹⁵, La Rochefoucauld dénonce ainsi la constance comme n'étant que de la faiblesse déguisée en force : « Nous croyons souvent avoir de la constance dans les malheurs, lorsque nous n'avons que de l'abattement, et nous les souffrons sans oser les regarder comme les poltrons se laissent tuer de peur de se défendre. » (420) Selon lui,

[c]'est aussi mal connaître les effets de l'amour-propre que de penser qu'il puisse nous aider à compter pour rien ce qui le doit nécessairement détruire, et la raison, dans laquelle on croit trouver tant de ressources, est trop faible en cette rencontre pour nous persuader ce que nous voulons. (504)

Cette condamnation de la pensée stoïcienne et de son manque de lucidité s'accorde avec la reconnaissance des passions et des faiblesses humaines que préconise Mme de Sévigné : il est nécessaire pour celle-ci de reconnaître que les passions sont inhérentes à l'être humain de la même manière que La Rochefoucauld cherche à montrer que l'amour-propre est à l'origine des vices de celui-ci. Lorsque le moraliste dénonce « la constance des sages » comme n'étant « que l'art de renfermer leur agitation dans leur cœur » (20), nous pouvons y retrouver un rejet de l'artifice qu'effectue également Mme de Sévigné. Celle-ci « juge que la condition humaine considérée avec lucidité nous inspire un premier mouvement de refus et de dégoût, suivi d'un autre où l'on accepte

¹⁹⁴ Maximes 21, 23, 26, 46 et 504, dans François de La Rochefoucauld, *Maximes et réflexions diverses*. Dorénavant, toutes les maximes citées de cette édition seront suivies de leur numéro en chiffres arabes entre parenthèses et directement dans le texte. Toutes les maximes supprimées seront désignées par le sigle « MS », et les maximes posthumes par le sigle « MP ». Toute référence au paratexte ou aux *Réflexions diverses* seront annotées selon la méthode traditionnelle, avec une note en bas de page.

¹⁹⁵ « Nos vertus ne sont, le plus souvent, que des vices déguisés », François de La Rochefoucauld, *Maximes et réflexions diverses*, p. 46.

et on s’y soumet »¹⁹⁶, comme le souligne Avigdor. Cet appel à la reconnaissance de la véritable nature humaine et à la lucidité de jugement que partagent l’épistolière et l’auteur des *Maximes* est révélateur de leur influence commune, à savoir la pensée augustinienne. Méniel rappelle d’ailleurs que « Mme de Sévigné et le cercle intellectuel dans lequel elle évolue participent à ce mouvement anti-stoïcien »¹⁹⁷. Quoique son discours se fasse moins condamatoire que celui de La Rochefoucauld dans les premières années de sa correspondance, elle est prête à reconnaître les défauts de l’être humain, pour ensuite les pardonner. En cela, elle partage le discours que tient la Princesse de Clèves, héroïne éponyme du roman de Mme de La Fayette : « J’avoue [...] que les passions peuvent me conduire ; mais elles ne sauraient m’aveugler. »¹⁹⁸ On perçoit ainsi que Mme de Sévigné et La Rochefoucauld (ainsi que Mme de La Fayette) véhiculent des discours qui tous tiennent pour principe fondateur celui de la pensée augustinienne, à savoir que la faiblesse de l’être humain lui est fondamentale depuis la Chute. Toutefois, comme nous l’avons signalé dans le premier chapitre, le discours de l’épistolière révèle une certaine admiration de la constance telle que conçue par les philosophes stoïciens, remettant ainsi en question son adhésion complète au discours « anthropologique » que véhicule son ami. Considérant la nature condamatoire des *Maximes*, l’anti-stoïcisme de l’épistolière s’avère beaucoup moins catégorique que celui de La Rochefoucauld. Loin d’indiquer une pensée confuse, cette attitude conciliante envers une philosophie que son entourage condamne révèle d’autres affinités qui sont engendrées notamment par un engouement pour un certain héroïsme que favorise une pensée aristocratique.

¹⁹⁶ Eva Avigdor, *Madame de Sévigné*, p. 82.

¹⁹⁷ Bruno Méniel, « Mme de Sévigné et la rhétorique du naturel », paragr. 31, p. 10. Il se réfère à un chapitre de l’ouvrage de Philippe Sellier, « L’allégeance augustinienne », *Port-Royal et la littérature*, p. 419-447.

¹⁹⁸ Madame de La Fayette, *La princesse de Clèves*, Paris, Gallimard, « Folio plus », [1678] 2005, p. 181.

L'admiration d'un idéal aristocratique

L'admiration que témoigne Mme de Sévigné pour la fermeté et pour la force d'âme de Foucquet lors du procès de celui-ci révèle son idéalisation de la constance. Nonobstant son admiration face à des démonstrations de la maîtrise de soi, l'épistolière ne considère toutefois pas cette force d'âme comme étant à la portée de tous : cette vertu a en effet quelque chose de « surhumain », de « glorieux » et d'« héroïque » aux yeux de la marquise. Pour que quelqu'un fasse réellement preuve de constance face à l'adversité, cette personne doit être motivée par une force interne, soit par sa propre volonté. L'exclusivité de cette vertu en fait une vertu noble et si Mme de Sévigné y tient, c'est parce qu'elle participe, malgré elle, à cet « enthousiasme cornélien [qui] baigne tout entier dans l'atmosphère de l'orgueil, de la gloire, de la générosité et du romanesque aristocratiques, telle qu'on la respirait en France pendant le règne de Louis XIII, telle qu'elle remplit toute la littérature de cette époque »¹⁹⁹. Paul Bénichou cite d'ailleurs l'épistolière pour illustrer cette passation de mode au temps de Louis XIV : « Le sublime cornélien avait déjà quelque chose d'un peu archaïque sous Louis XIV, et, quand Mme de Sévigné écrivait en 1672 : “Vive donc notre vieil ami Corneille !”, sans doute ne pensait-elle pas seulement à l'ancienneté des œuvres, mais à celle, plus grande encore, de l'inspiration. »²⁰⁰ Cécile Lignereux note également que la génération à laquelle appartient la marquise est celle « qui s'est enthousiasmée pour l'héroïsme cornélien avant d'adhérer à la théologie janséniste »²⁰¹. Si Mme de Sévigné admire « malgré elle » cet idéal héroïque, c'est en partie parce que son admiration détonne avec le discours contemporain sur la constance et notamment avec celui de La Rochefoucauld.

¹⁹⁹ Paul Bénichou, *Morales du grand siècle*, Paris, Gallimard, « Folio – Essais », 1948, p. 17.

²⁰⁰ Paul Bénichou, *Morales du grand siècle*, p. 17.

²⁰¹ Cécile Lignereux, « Introduction », dans Cécile Lignereux (dir.), *La première année de correspondance*, p. 8.

À la lumière de certaines lettres, on ne peut pas douter de l'importance qu'accorde Mme de Sévigné aux « sentiments nobles », à la « grandeur d'âme » et au privilège aristocratique. Les reproches qu'elle formule à l'égard de son cousin (même si ce n'est que pour le narguer amicalement) témoignent de sa conception aristocratique de la gloire, gloire qu'auraient dû s'attirer les exploits militaires de Bussy-Rabutin :

Voulez-vous toujours faire honte à vos parents ? Ne vous lasserez-vous jamais de faire parler de vous toutes les campagnes ? Pensez-vous que nous soyons bien aises d'entendre que M. de Turenne mande à la cour que vous n'avez rien fait qui vaille à Landrecies ? En vérité, c'est avec un grand chagrin que nous entendons dire ces choses-là, et vous comprenez bien de quelle sorte je m'intéresse aux affronts que vous faites à notre maison.²⁰²

La marquise impute à Bussy de ne pas avoir accompli son destin (ni celui de sa famille), tel que l'aurait fait un héros de tragédie : « Je vous avoue que je ne suis guère humble, et que j'aurais eu une grande joie que vous eussiez fait de notre nom tout ce qui était entre vos mains. »²⁰³ Les valeurs aristocratiques tiennent ainsi une place non négligeable dans la pensée de la marquise.

Les figures héroïques demeurent cependant, pour l'épistolière, celles qui œuvrent dans les romans et qui ne participent pas au « vrai monde » : « Le comte de Guiche est à la cour tout seul de son air et de sa manière, un héros de roman, qui ne ressemble point au reste des hommes. »²⁰⁴ On perçoit en effet, et à maintes reprises, le malaise que ressent Mme de Sévigné quant à son amour pour les « grandes actions » et les « beaux sentiments ». On remarquera d'abord que lorsqu'elle se plaint du manque d'héroïsme dont fait preuve son cousin, elle présente ses ambitions de grandeur en tenant compte du manque d'humilité qui accompagne un tel aveu. Il est encore question d'un type de *mea culpa* lorsqu'elle confesse auprès de Mme de Grignan son amour pour les romans et les actes héroïques qui y sont mis en scène :

²⁰² 14 juillet 1655, I, p. 30.

²⁰³ 23 janvier 1671, I, p. 147-148.

²⁰⁴ 7 octobre 1671, I, p. 361.

La beauté des sentiments, la violence des passions, la grandeur des événements, et le succès miraculeux de leurs redoutables épées, cela m'entraîne comme une petite fille ; j'entre dans leurs desseins. Et si je n'avais M. de La Rochefoucauld et M. d'Hacqueville pour me consoler, je me pendrais de trouver encore en moi cette faiblesse. Vous m'apparaissez pour me faire honte ; mais je me dis de méchantes raisons, et je continue.²⁰⁵

L'épistolière reconnaît que ce genre de lecture la ramène en enfance, c'est-à-dire à un état où la faculté de raisonner n'est pas pleinement développée. De même, le plaisir qu'elle prend à être entraînée par des récits aussi grandioses que fictifs est pour elle le signe d'une faiblesse. Ce n'est d'ailleurs pas insolite que ce soit entre autres La Rochefoucauld qui puisse l'aider à corriger ce défaut : comme le note Isabelle Chariatte au sujet de l'ouvrage du moraliste,

De nombreuses maximes, présentes surtout au centre du recueil, sont vouées aux valeurs liées à l'ancien idéal héroïque. Il s'agit par exemple de la gloire, de l'ambition, de la magnanimité, de la valeur ou de la clémence. Bien souvent, la gloire est l'expression de l'amour-propre qui cherche à abaisser autrui et, par là, à enfler le moi. En recherchant les mobiles qui suscitent le courage, La Rochefoucauld n'y trouve que la vanité, la honte ou le désir de rendre la vie commode et agréable. L'ancien frondeur, duc et pair de France, est déçu et désillusionné après la Fronde. L'élan de l'ancienne noblesse n'a pas abouti. Le principe même des valeurs héroïques, c'est-à-dire la générosité, n'est plus mentionnée dans sa signification héroïque.²⁰⁶

En s'attaquant ainsi à la constance et à la force d'âme, La Rochefoucauld dénonce la conception aristocratique des « étages différents de l'âme humaine »²⁰⁷ et celle de la gloire héroïque en soulignant que celle-ci n'est qu'une gloire ambitieuse et vaine :

Lorsque les grands hommes se laissent abattre par la longueur de leurs infortunes, ils font voir qu'ils ne les soutenaient que par la force de leur ambition, et non par celle de leur âme, et qu'à une grande vanité près les héros sont faits comme les autres hommes. (24)

Il relègue ainsi le héros au même niveau que tout autre être humain, se démarquant seulement par sa vanité. Ce reclassement est ce que Bénichou nomme la « démolition du héros », formule maintenant consacrée. Cela lie La Rochefoucauld au courant de pensée qui opère une condamnation pessimiste du « surhomme aristocratique »²⁰⁸, courant auquel participent également Blaise Pascal et Jacques Esprit : « [Pascal, La Rochefoucauld, Esprit] débaptisent la gloire et

²⁰⁵ 12 juillet 1671, I, p. 294.

²⁰⁶ Isabelle Chariatte, *La Rochefoucauld et la culture mondaine : portraits du cœur de l'homme*, Paris, Classiques Garnier, « Lire le XVII^e siècle », 2011, p. 152-153.

²⁰⁷ Paul Bénichou, *Morales du Grand siècle*, p. 138.

²⁰⁸ Paul Bénichou, *Morales du grand siècle*, p. 129.

l'appellent du nom même de l'égoïsme, "amour-propre", amour de soi. Ils anéantissent les prétentions idéales de l'orgueil, dissipent la vaine auréole dont s'entoure l'appétit de domination. »²⁰⁹ Par conséquent, non seulement la constance est-elle impossible à atteindre, mais encore est-elle l'exaltation d'un amour pour soi, d'une vaine gloire qui peut être entendue « dans un sens idéal chez les uns, intéressé chez les autres »²¹⁰. Ce dernier sens est mis de l'avant par La Rochefoucauld, à qui on attribue une vision pessimiste de l'être humain. Jean Lafond souligne son cynisme qui est « mis en parallèle avec le machiavélisme dont il partage effectivement la volonté de réduction des motifs nobles à des motivations "ignobles" »²¹¹.

Mme de Sévigné accueille ce discours car elle reconnaît tout de suite les dangers de l'amour-propre, mais s'en détache également en accordant une place de choix au développement du « moi ». Le désir d'éviter de flatter son amour-propre se manifeste d'abord chez l'épistolière par la reconnaissance de ses attraits. C'est ce même désir qui révèle sa compréhension de ses dangers. Sans se montrer vaine et sans s'abandonner au plaisir que lui procurent les compliments de son ami Ménage, elle se montre humble en adoptant le ton de modestie affectée qui est convenu par les codes mondains :

Vos vers m'ont fait souvenir de ma jeunesse, et je voudrais bien savoir pourquoi le souvenir de la perte d'un bien aussi irréparable ne donne point de tristesse. Au lieu du plaisir que j'ai senti, il me semble qu'on devrait pleurer ; mais sans examiner d'où peut venir ce sentiment, je veux m'attacher à celui que me donne la reconnaissance que j'ai de votre présent. Vous ne pouvez douter qu'il ne me soit agréable, puisque mon amour-propre y trouve bien son compte, et que j'y suis célébrée par le plus bel esprit de mon temps. Il faudrait pour l'honneur de vos vers que j'eusse mieux mérité tout celui que vous me faites.²¹²

²⁰⁹ Paul Bénichou, *Morales du grand siècle*, p. 134.

²¹⁰ Paul Bénichou, *Morales du grand siècle*, p. 135.

²¹¹ Jean Lafond, « Avatars de l'humanisme chrétien (1590-1710). Amour de soi et amour-propre », *L'homme et son image. Morales et littérature de Montaigne à Mandeville*, Paris, Honoré Champion, « Lumière classique », 1996, p. 437.

²¹² 23 juin [1656], I, p. 111, dans Mme de Sévigné, *Lettres*, texte établi, annoté et présenté par Émile Gérard-Gailly, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1953.

On perçoit d'ailleurs dans cet extrait la retenue dont fait preuve la marquise, retenue qu'on pourrait qualifier de « stoïque ». Elle cherche ainsi à ménager et à maîtriser l'amour-propre que les vers de Ménage cultivent en elle. Dans une lettre à Pomponne, Mme de Sévigné avoue de plus qu'« [i]l faudrait être bien exempte d'amour-propre pour n'être pas sensible à des louanges comme [celles qu'il lui fait] »²¹³. De même, Mme de Sévigné avoue à sa fille qu'elle se sert d'elle comme excuse pour parler d'elle-même et s'en repent en évoquant ses amis prédicateurs (qui sont évoqués en tant que représentants cléricaux) : « Je dis un peu de bien de moi en passant ; j'en demande pardon au Bourdaloue et au Mascaron. J'entends tous les matins ou l'un ou l'autre ; un demi-quart des merveilles qu'ils disent devrait faire une sainte. »²¹⁴ Ce repentir se fait toutefois badin, léger : on ne sent pas que Mme de Sévigné s'afflige sérieusement du plaisir qu'elle prend à être flattée ou à parler d'elle-même. Cette légèreté, sans être une manifestation d'une pensée inconstante et incohérente, révèle plutôt la gêne qu'elle ressent face à l'impossibilité ou à la complexité de concevoir l'amour de soi. Freidel souligne à juste titre que les « passages où l'épistolière semble respecter le mot d'ordre de retenue sont extrêmement ambigus. En effet, si l'on y regarde de près, l'énoncé de la règle suit souvent sa transgression »²¹⁵. Il est, de surcroît, possible de replacer cette ambiguïté dans le contexte intellectuel concernant l'amour-propre dans lequel baigne Mme de Sévigné, car celle-ci n'est certainement pas la seule à osciller entre une condamnation complète de la valeur humaine et l'admiration de celle-ci.

« L'appétit d'être soi » face à l'enjeu de l'amour-propre

Comme le soulignent tour à tour Roger Duchêne et Nathalie Freidel, la marquise de Sévigné « fait preuve d'un "appétit d'être soi" qui lui permet d'aborder des domaines inexplorés de la vie

²¹³ 18 novembre 1664, I, p. 57.

²¹⁴ 11 mars 1671, I, p. 180.

²¹⁵ Nathalie Freidel, *La conquête de l'intime*, p. 517.

intérieure »²¹⁶. Quoique cet appétit, aussi appelé concupiscence dans les textes de la théologie morale, puisse paraître comme une incohérence au sein d'un discours qui est fortement influencé par l'augustinisme, il n'en est pas ainsi. Afin de mettre en lumière les nuances concernant l'amour-propre dans le discours sévignéen, il est nécessaire de mettre en lumière un débat du XVII^e siècle qui voit s'opposer deux interprétations de la théologie augustinienne. Selon celle-ci l'être humain est fondamentalement vicié et est gouverné par la passion mère de tous les vices : l'amour-propre. Cet amour pour soi détourne l'être humain de l'amour de Dieu (celui que l'on reçoit et celui qu'on lui doit) et selon certains penseurs aux affinités jansénistes tels qu'Esprit, « [l]es vertus qui sont qu'humaines sont toutes fausses, puisqu'il leur manque d'avoir eu pour la seule fin légitime, qui est l'amour du Christ »²¹⁷. Cependant, comme le souligne Charles-Olivier Stiker-Metral, selon cette même théologie, « [c]e moi haïssable [est] néanmoins aimé à l'infini »²¹⁸. La nature contradictoire du « moi », c'est-à-dire de l'être humain perçu par lui-même, divise ainsi les discours sur l'amour-propre et, comme le précise Jean Rohou, forme deux camps distincts : « [L]es uns, dans une perspective spirituelle, dénoncent cette vigueur de la nature corrompue. Tandis que les autres y célèbrent le principe d'un héroïsme salutaire jusque dans le combat spirituel. Saint-François de Sales, Surin et même Saint Cyran prônent une “générosité chrétienne”. »²¹⁹ Ainsi, pour dire les choses autrement, la conception augustinienne d'une nature humaine fondamentalement viciée peut être interprétée soit négativement, soit positivement. La Rochefoucauld, Esprit, Pascal, Nicole et les Port-Royalistes appartiennent au premier camp, tandis que Saint-François de Sales, Surin et

²¹⁶ Roger Duchêne, *Réalité vécue et art épistolaire*, p. 101, cité dans Nathalie Freidel, *La Conquête de l'intime*, p. 517.

²¹⁷ Jean Lafond, « Avatars de l'humanisme chrétien », p. 424.

²¹⁷ Jean Lafond, « Avatars de l'humanisme chrétien », p. 432.

²¹⁸ Charles-Olivier Stiker-Metral, *Narcisse contrarié. L'amour propre dans le discours moral en France (1650-1715)*, Paris, Honoré Champion, « Lumière classique », 2007, p. 16.

²¹⁹ Jean Rohou, « L'amour de soi au XVII^e siècle : de la concupiscence à la complaisance, à l'angoisse et à l'intérêt », dans *Les visages de l'amour au XVII^e siècle*, Actes du treizième colloque du CMR 17 (Centre méridional de rencontres sur le XVII^e siècle) sous le patronage de la Société d'études du XVII^e siècle qui a eu lieu à Toulouse les 28-29 janvier, Toulouse, Université de Toulouse-Le Mirail, « Travaux de l'Université de Toulouse-Le Mirail », 1984, p. 81.

plus tard Leibniz appartiennent au deuxième²²⁰. Ce qui est surtout remis en cause est la prétendue suprématie du « moi » sur la nature, sur Dieu, et sur autrui : on s'attaque à un « moi » propriétaire et despotique. Esprit pourfend d'ailleurs la « légitimité des sagesse des Anciens, et spécialement de l'éthique stoïcienne ou néo-stoïcienne [...] qui affirm[ent] la possibilité pour l'homme de maîtriser son corps, ses passions, par la seule force de sa volonté »²²¹. En se fiant à l'analyse que fait Lafond de cette division d'interprétations, on peut comprendre que

[c]ertains ne peuvent concevoir que l'être humain puisse s'abstraire de son propre intérêt, puisqu'il est constitutif de son être et ils condamnent l'amour pur comme étant une chimère. [Tandis que] [d]'autres estiment que renoncer à la désappropriation, c'est renoncer à la conversion de l'âme et lui interdire d'accéder aux vertus surnaturelles.²²²

Si Mme de Sévigné approuve le constat de La Rochefoucauld, à savoir que les vertus humaines sont souvent des vices déguisés, elle prône cependant un amour pour soi qui, nous l'avons compris, dévie de ce constat : « Il s'en faut peu que je me corrige de la manière que vous l'avez imaginé ; j'irai toujours dans les excès pour ce qui est bon et qui dépendra de moi. »²²³ Les trajectoires de leurs discours respectifs conduisent ainsi à une conception différente de l'être humain. Celle de La Rochefoucauld est, comme on lui a souvent reproché, plutôt pessimiste, tandis que celle de Mme de Sévigné tend vers une vision davantage optimiste. Serait-il ainsi justifiable de la rapprocher du « camp » des humanistes chrétiens en estimant que l'amour pour soi qu'elle recommande est un « bon » amour, selon la conviction qu'il existe « [u]n certain amour pour soi [qui] est [...] légitime », soit « la première forme, existentiellement nécessaire, de l'amour pour Dieu »²²⁴ ?

²²⁰ Voir les articles de Jean Rohou, « L'amour de soi au XVII^e siècle », p. 79-89 ; et de Jean Lafond, « Avatars de l'humanisme chrétien », p. 423-440.

²²¹ Bérengère Parmentier, *Le siècle des moralistes*, p. 65.

²²² Jean Lafond, « Avatars de l'humanisme chrétien », p. 432.

²²³ 19 août 1671, I, p. 324.

²²⁴ Jean Rohou, « L'amour de soi au XVII^e siècle », p. 79.

Pour que cet amour légitime pour soi ne soit pas détourné, il est nécessaire, selon Mme de Sévigné, de continuellement effectuer un travail sur soi. Celui-ci doit d'abord naître de la reconnaissance lucide de sa propre nature qui est formée et fragilisée par les passions pour ensuite être effectué par la constante modération de celles-ci. Alors que les *Maximes* de La Rochefoucauld semblent amoindrir la responsabilité des êtres humains face à leurs actes et que selon lui « l'unité de l'individualité humaine éclate [et] perd toute identité stable »²²⁵, Mme de Sévigné revendique au contraire une identité fondée sur la reconnaissance des forces intérieures qui nous affaiblissent. Sans démentir la maxime 135 (« On est quelquefois aussi différent de soi-même que des autres »), elle embrasse la pluralité des passions qui l'habite et l'utilise pour construire sa subjectivité. De plus, si La Rochefoucauld dénie la volonté humaine de tout pouvoir efficace, la lecture favorable que fait l'épistolière des ouvrages de Nicole montre qu'elle souhaite trouver en la morale une forme d'application qui pourrait l'aider à s'améliorer au quotidien. L'exemple comique, mais nullement parodique, de sa recherche d'une leçon contre le mauvais temps illustre bien sa volonté de trouver un remède concret et révèle sa pensée pragmatique :

Je poursuis cette *Morale* de Nicole que je trouve délicieuse. Elle ne m'a encore donné aucune leçon contre la pluie, mais j'en attends, car j'y trouve tout. Et la conformité à la volonté de Dieu me pourrait suffire, si je ne voulais un remède spécifique.²²⁶

Tout en se distinguant du pessimisme de La Rochefoucauld qui, conformément à la pensée augustinienne, jette « le doute sur la responsabilité de l'homme ; sur la possibilité de connaissance, et notamment de la connaissance morale ; enfin, sur l'existence du bien et du vrai »²²⁷, Mme de Sévigné ne peut cependant pas être complètement associée au courant de l'humanisme chrétien, car, nous le voyons bien, la volonté de Dieu ne lui suffit pas, même si elle désirerait que ce soit

²²⁵ Bérengère Parmentier, *Le siècle des moralistes*, p. 74.

²²⁶ 23 septembre 1671, I, p. 351.

²²⁷ Bérengère Parmentier, *Le siècle des moralistes*, p. 72.

ainsi²²⁸. Son discours prend en compte l'amour-propre et la concupiscence : elle considère ainsi, selon les termes de Rohou, l'amour de soi selon une perspective sociale et non pas théologique, conformément au changement socio-idéologique qui marque les pensées de son époque²²⁹.

Adoptant ainsi une perspective sociale, Mme de Sévigné ne se borne pas à une condamnation de tous les effets de l'amour-propre. Alors que celui-ci est condamnable lorsqu'il est une expression narcissique et égocentrique de soi, il permet cependant d'être vertueux en société lorsqu'il est « éclairé » et relativisé par rapport à autrui. En cela, sa pensée se conforme à celle de Nicole lorsqu'il adopte la posture de l'observateur social plutôt que celle du janséniste : « Pour réformer entièrement le monde [...] et pour rendre les hommes heureux dès cette vie même, il ne faudrait au défaut de la charité, que leur donner à tous un amour-propre éclairé, qui sût discerner ses vrais intérêts »²³⁰, car « [l]'intérêt rend les hommes industriels et serviables »²³¹. La Rochefoucauld lui-même admet que « [l]a vertu n'irait pas si loin si la vanité ne lui tenait compagnie » (200), attestant ainsi du paradoxe que crée la coexistence et l'entremêlement des vices et des vertus humains. En définitive, force est de constater que Mme de Sévigné ne peut être cantonnée à aucun des deux camps : elle n'est ni radicalement janséniste, car elle refuse d'adopter un point de vue pessimiste ni des moyens extrêmes pour se parfaire (elle se plaint souvent de la

²²⁸ On perçoit en effet que Mme de Sévigné souhaite être dévote, mais que l'importance que prend le monde social détourne son attention des préoccupations chrétiennes. Isabelle Landy-Houillon note ce désir chez l'épistolière, la comparant d'ailleurs et de manière très à propos avec La Rochefoucauld : « [L]a dévote qu'elle voudrait être privilégie la dimension purement morale de la réflexion qui s'inscrit désormais au cœur de l'éthique chrétienne où se situent les grandes questions qui la touchent : la misère de l'homme, le temps, la mort, le salut, l'éternité. Or si La Rochefoucauld laisse, comme on sait, peu de place à Dieu, il a su du moins, comme Nicole dont Madame de Sévigné dévore les *Essais de morale*, "faire voir nettement le cœur humain". » Isabelle Landy-Houillon, « Réflexion et Art de plaire », p. 30.

²²⁹ Jean Rohou, « L'amour de soi au XVII^e siècle », p. 83.

²³⁰ Pierre Nicole, « De la charité et de l'amour-propre », chapitre XI, *Essais de morale*, cité dans Jean Rohou, « L'amour de soi au XVII^e siècle », p. 89.

²³¹ Jean Rohou, « L'amour de soi au XVII^e siècle », p. 88. Une anecdote de la correspondance de Mme de Sévigné illustre ce point tout en mettant en relief son regard aristocratique. Le domaine des Rochers subit plusieurs travaux de rénovations au cours desquels la marquise doit parfois prêter main-forte. Les maigres efforts qu'elle effectue à cet effet lui font, selon sa propre mise en récit, « songe[r] à ce bel effet de la Providence que fait la cupidité, et [elle] remercie Dieu qu'il y ait des hommes qui, pour douze sols, veuillent bien faire ce que d'autres ne feraient pas pour cent mille écus ». 4 novembre 1671, I, p. 376.

difficulté de mettre en pratique les préceptes de Nicole, par exemple) ; ni complètement salésienne, car on perçoit bien que l'amour de Dieu, quoique bon, n'est pas la fin recherchée. Le discours que l'épistolière tient sur l'amour-propre, tout en prenant en compte les diverses interprétations de celui-ci, s'énonce ainsi de manière singulière.

La marquise puise ses idées morales à différentes idéologies ou différents courants de pensée (le stoïcisme, les valeurs aristocratiques, le pessimisme augustinien, l'humanisme chrétien...) en espérant pouvoir en tirer un « remède »²³². Son approche pragmatique se révèle constitutive de son traitement du thème de la constance. On se rappellera que la plus grande critique qu'elle formule à l'égard de la conception stoïcienne de la constance est son irréalisme ; en cela elle abonde dans le même sens que La Rochefoucauld. La possibilité de pratiquer ce que l'on tient pour vrai dans la vie au quotidien est en effet primordiale pour Mme de Sévigné. Elle est ainsi prête à constater l'impraticabilité de certains préceptes qu'elle valorise, comme ceux de Nicole :

J'en suis charmée [par Nicole], je n'ai rien vu de pareil. Il est vrai que c'est une perfection un peu au-dessus de l'humanité, que l'indifférence qu'il veut de nous pour l'estime ou l'improbation du monde ; je suis moins capable que personne de la comprendre. Mais quoique dans l'exécution on se trouve faible, c'est pourtant un plaisir que de méditer avec lui, et de faire réflexion sur la vanité de la joie ou de la tristesse que nous recevons d'une telle fumée ; et à force de trouver son raisonnement vrai, il ne serait pas impossible qu'on s'en servit dans certaines occasions. En un mot, c'est toujours un trésor, quoi que nous en puissions faire, d'avoir un si bon miroir des faiblesses de notre cœur.²³³

De même, si elle regrette devoir mettre de côté l'idéal héroïque que lui inspire son engouement pour les sentiments nobles, c'est parce qu'elle conçoit que la gloire aristocratique des générations précédentes n'a plus sa place dans la réalité sociopolitique et socio-idéologique de son époque.

²³² 23 septembre 1671, I, p. 351.

²³³ 1^{er} novembre 1671, I, p. 373-374. John D. Lyons souligne le pragmatisme de Mme de Sévigné qui l'amène à séparer la morale de Nicole en deux modes différents : « Sévigné separates Nicole's doctrine into two elements, meditation and act. Apparently she has no difficulty accepting the belief in an underlying providential order, since it is a pleasure to meditate with Nicole on what happens in the everyday world and to reflect on the emptiness of our emotions. Yet she claims [...] that she is not capable of emotional indifference – and, indeed, she shows little evidence of making any attempt to acquire or perform that indifference. » John D. Lyons, *Before imagination*, p. 144.

Elle ne contribue pas pourtant, comme le fait La Rochefoucauld, à la « démolition du héros », car elle trouve une valeur utile au sentiment de gloire et d'honnêteté que peut inspirer une telle figure. Il faut conserver un certain amour pour soi (*amor sui*) qui, s'il ne peut nous mener à l'amour de Dieu (*amor Dei*), au moins peut nous inciter à mener à bien notre vie en société :

Il n'est pas question de suivre toujours les beaux sentiments ; il faut avoir pitié de soi, et avoir de la générosité pour soi-même, comme on en a pour les autres. En un mot, continuez tous vos bons commencements, et amusez-vous à vous conserver, et à bien conduire vos affaires.²³⁴

La pitié et la générosité pour soi que préconise l'épistolière sont des formes légitimes de l'amour pour soi. Elles sont en effet opposées à l'amour-propre narcissique qui incite les êtres humains à admirer une image fallacieuse d'eux-mêmes et à rechercher chez autrui leur reflet tronqué. Plus thérapeutiques, la pitié et la générosité pour soi s'apparentent davantage à la charité (*caritas*), l'amour chrétien qu'il faut avoir pour soi et pour les autres, comme le prescrivent les commandements prêchés dans le Nouveau Testament :

[T]u aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta pensée, et de toute ta force. Voici le second [commandement] : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Il n'y a pas d'autre commandement plus grand que ceux-là.²³⁵

Le premier commandement place d'abord Dieu comme premier objet de notre amour et de notre vie, tandis que le deuxième insiste sur l'amour du prochain qui devrait être proportionnel à l'amour pour soi. Ce qui nous intéresse ici concerne moins la dévotion à Dieu (devoir auquel manque souvent Mme de Sévigné, selon ses propres dires), mais plutôt la relation entre le « moi » et autrui, soit la dimension sociale du deuxième commandement : en prêchant la pitié et la générosité pour soi « comme on en a pour les autres », l'épistolière prend en considération le « monde » qui entoure le « moi ».

²³⁴ 8 mai 1671, I, p. 249.

²³⁵ « Évangile selon Marc » (Mc 12 : 31), *Traduction œcuménique de la Bible comprenant l'Ancien et le Nouveau Testament*, Toronto/Montréal, Société biblique canadienne, 2004, p. 1457.

La prudence

Si Mme de Sévigné accorde de la valeur à la maîtrise de soi et à l'amour-propre éclairé que permet la constance, c'est entre autres parce que celle-ci permet de mieux naviguer dans le monde. Une considération clef de la pensée morale de Mme de Sévigné, soit une pensée qui comprend la nature humaine selon une perspective sociale, est révélée grâce à l'analyse du thème de la prudence. Contrairement au personnage narcissique dans la fable « L'homme et son image » de La Fontaine²³⁶, Mme de Sévigné ne refuse ni ses défauts ni la société. Cette double acceptation se manifeste notamment par l'importance qu'elle accorde à l'art de la prudence, c'est-à-dire à l'importance de se situer dans le monde. Comme le montre Freidel, la marquise n'oublie jamais que le « moi » qu'elle prise et qu'elle développe abondamment grâce à l'écriture épistolaire se trouve au sein d'une société codifiée à laquelle il faut s'adapter :

Lorsque l'épistolière souligne les artifices du badinage, des conventions mondaines et des différents rôles assignés par la société, il s'agit moins d'une condamnation que d'une manière de reconnaissance. [...] Tout l'art consiste à officier de manière distanciée, à appliquer librement les conventions, à jouer le jeu sans le prendre au sérieux. Dès lors, la conscience de soi s'approfondit parallèlement au jeu social et l'écriture s'épanouit dans cet entre-deux.²³⁷

La reconnaissance de la société d'artifices et de masques dans laquelle Mme de Sévigné navigue est semblable à celle que préconise La Rochefoucauld qui, lui aussi, observe l'être humain selon une perspective sociale. Plusieurs maximes situent effectivement l'être humain par rapport au monde qui l'entoure, notamment pour souligner que les rapports qu'il entretient avec celui-ci sont trompeurs en raison de la méconnaissance qu'il a de sa propre nature (et surtout des effets de l'amour-propre). On retrouve ici le lien classique entre la connaissance de soi et la connaissance du monde. La Rochefoucauld considère d'ailleurs que « [l]es faux honnêtes gens sont ceux qui

²³⁶ Voir « L'homme et son image », I, XI, Jean de La Fontaine, *Fables*, édition critique de Jean-Pierre Collinet, Paris, Gallimard, « Folio classique », 1991, p. 63-64. Cette fable dédiée à La Rochefoucauld est richement commentée dans l'introduction de l'ouvrage de Charles-Olivier Stiker-Metral, *Narcisse contrarié*, p. 11-22.

²³⁷ Nathalie Freidel, *La conquête de l'intime*, p. 554.

déguisent leurs défauts aux autres et à eux-mêmes » tandis que « [l]es vrais honnêtes gens sont ceux qui les connaissent parfaitement et les confessent » (202). Il convient ainsi de mettre en relief certains éléments de la pensée de La Rochefoucauld qui relèvent du thème de la prudence afin d'analyser comment le traitement qu'en fait Mme de Sévigné s'en approche et s'en distingue.

Naviguer dans une société de dupes

Selon les *Maximes* et selon l'analyse que nous avons faite du discours de Mme de Sévigné, la nature viciée de l'être humain mène à une société corrompue par l'artifice et le mensonge. Afin de naviguer dans cette société, il importe de demeurer lucide tout en reconnaissant qu'autrui ne l'est pas :

L'article cardinal de la prudence est la lucidité, la très exacte connaissance du « cœur de l'homme », l'analyse parfaitement correcte des comportements (qu'il s'agisse de soi-même ou d'autrui) et — conséquence décisive — la non moins parfaite adéquation de notre conduite aux situations les plus diverses, inattendues, complexes, dans lesquelles l'existence peut nous jeter.²³⁸

Le discours de Mme de Sévigné dégage une certaine connaissance du monde qui passe également par la connaissance de la nature humaine. Elle rappelle souvent à sa fille les dangers de la cour, ne serait-ce que par le partage d'anecdotes ou de nouvelles telles que l'histoire ratée entre Mademoiselle et Lauzun ou encore la disgrâce de Mme d'Heudicourt²³⁹. La (re)connaissance de la nature changeante de la société s'avère nécessaire et utile afin de mieux pouvoir y vivre. L'usage de la prudence chez La Rochefoucauld a d'ailleurs des bienfaits qu'on pourrait qualifier de pharmaceutiques puisque, selon lui « [l]es vices entrent dans la composition des vertus comme les poisons entrent dans la composition de remèdes. La prudence les assemble et les tempère, et elle s'en sert utilement contre les maux de la vie. » (182) C'est ainsi que l'art de la prudence impose

²³⁸ Louis Van Delft, *Les spectateurs de la vie*, p. 127.

²³⁹ Voir les lettres du 6 février 1671, I, p. 151 et du 9 février 1671, I, p. 153.

une attitude artificielle, fabriquée, selon laquelle il faut feindre l'ignorance de sa vraie nature pour pouvoir mieux interagir avec le monde qui nous entoure.

Il faut en effet faire preuve d'habileté et de finesse afin de naviguer dans un monde — soit dans la société de cour — où ces deux qualités sont utilisées, voire détournées, par tous ceux qui souhaitent servir leurs propres fins. C'est ce que Mme de Sévigné fait lorsqu'elle conseille à sa fille et à son beau-fils de dissimuler leurs vrais sentiments afin de gagner la confiance de M. de Marseille. On retrouve dans cette attitude paradoxale un entremêlement des thèmes que propose Van Delft, soit celui de l'*homo viator* et celui du *theatrum mundi*²⁴⁰ et c'est alors que la citation de Freidel évoquée plus tôt prend tout son sens et qu'il convient de rappeler : « Tout l'art consiste [...] à jouer le jeu sans le prendre au sérieux. Dès lors, la conscience de soi s'approfondit parallèlement au jeu social et l'écriture s'épanouit dans cet entre-deux. »²⁴¹ La nécessité de se plier aux règles du jeu, loin d'être un type d'abandon, de capitulation ou de négligence, trouve ses racines dans l'histoire sociale et l'histoire des idées auxquelles participent le duc et la marquise. Selon une perspective sociologique plutôt que théologique, « [l]'homme sans Dieu est livré à des phénomènes extérieurs, comme le hasard, les incidents de la fortune, les “humeurs” et les “organes” du corps. Il doit se conduire avec prudence, habileté, finesse, plutôt qu'avec vertu. Il doit tromper pour survivre »²⁴².

Selon La Rochefoucauld, « [l]es hommes ne vivraient pas longtemps en société s'ils n'étaient les dupes les uns des autres » (87), mais est-ce que cela oblige ainsi la personne lucide de

²⁴⁰ Voir notamment « Chapitre 3. L'homme en son théâtre », dans Louis Van Delft, *Les moralistes*, p. 160-230.

²⁴¹ Nathalie Freidel, *La conquête de l'intime*, p. 554.

²⁴² Bérengère Parmentier, *Le siècle des moralistes*, p. 70. On peut d'ailleurs penser à la théorie du contrat social de Thomas Hobbes (1588-1679) qui suppose un état de nature de l'être humain où « *Homo homini lupus* », c'est-à-dire où l'homme est un loup pour l'homme. Thomas Hobbes, *Elementorum philosophiae. Sectio tertia, De Cive*, Paris, 1642, mis en ligne le 09/11/2010 par la Bibliothèque nationale de France, Gallica, https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bt_v1b86070296, p. 9 (les numéros de pages ne sont pas indiqués dans le manuscrit consulté. Nous comptons à partir de la page de couverture). Nous traduisons.

consciemment porter un « bandeau sur les yeux » ? Si l'individu prudent (re)connaît sa véritable nature et, par extension, le pacte social que sous-entend le groupe auquel il appartient, il est alors en mesure d'éviter, le plus possible, d'être la dupe de l'autre. La Rochefoucauld cherche à souligner, dans la maxime 87, que les êtres humains ne sont généralement pas conscients du fait qu'ils se font tromper²⁴³. La personne habile est celle qui est capable d'adopter une attitude lucide quant au fonctionnement de la société et qui est capable de naviguer dans celle-ci, tant bien que mal. Malgré toute la prudence dont on peut faire preuve, la nature humaine fera cependant toujours en sorte qu'on n'aura jamais une maîtrise totale sur nos actions ni sur celles des autres, car « [l]'amour-propre est plus habile que le plus habile homme du monde » (4) et que « [l]a passion fait souvent un fou du plus habile homme, et rend souvent les plus sots habiles » (6). Il est ainsi inévitable d'accepter de « jouer le jeu », c'est-à-dire d'adhérer au fonctionnement relationnel d'une société où tout le monde se trompe. Il n'y a de réforme sociale envisagée autre que celle de rendre les êtres humains plus lucides et, par conséquent, plus responsables. Les discours que tiennent La Rochefoucauld et Mme de Sévigné ne se contredisent pas sur ce point : la nature même de l'être humain crée une société de dupes dans laquelle il faut tromper et porter des masques afin de survivre. Il convient ainsi, paradoxalement, de participer à un jeu d'artifice et de duperie afin de pouvoir mieux vivre naturellement et tranquillement. Nous retrouvons ici le besoin d'agir prudemment pour préserver son repos « social », soit sa réputation.

²⁴³ Ceci fait écho, même si ce n'est pas volontaire de la part de La Rochefoucauld, à un type de servitude volontaire que dénonce Étienne de La Boétie. Celui-ci fait appel aux « [p]auvres et misérables peuples insensés, nations opiniâtres en [leur] mal et aveugles en [leur] bien » pour que ceux-ci prennent conscience de leur asservissement face aux tyrans, conscience et connaissance qui sont nécessaires afin de guérir une plaie presque incurable, à savoir la servitude volontaire qui est contraire à la liberté. Étienne de La Boétie, *Discours de la servitude volontaire*, texte présenté et annoté par Simone Goyard-Fabre, Paris, Flammarion, « GF – Philosophie », 2016, 138-139.

L'aspect social du repos que nous avons relevé chez Mme de Sévigné est également présent dans les *Maximes*. Selon l'index de l'édition de Truchet, la première occurrence du mot « repos » concerne effectivement le repos social : « L'honnêteté des femmes est souvent l'amour de leur réputation et de leur repos. » (205)²⁴⁴ La dimension sociale du terme est notamment mise en relief par l'association du repos avec la réputation, mais également par l'évocation de l'honnêteté, qui est un idéal structurant de la société mondaine. On retrouve d'ailleurs le même genre de souci dans *La princesse de Clèves* de Mme de La Fayette. Ce célèbre roman, auquel on soupçonne La Rochefoucauld d'avoir collaboré, met en scène une femme qui est vertueuse jusqu'au point d'avouer à son mari son amour pour un autre homme et qui, même après la mort de son époux, refuse d'épouser celui qu'elle a toujours aimé, M. de Nemours. Dans la scène du premier aveu, la jeune femme supplie son mari de ne pas la faire revenir à la cour, où elle croiserait tous les jours M. de Nemours. Elle tente d'expliquer au prince de Clèves que « le tumulte de la cour est si grand, et [qu']il y a toujours un si grand monde chez [lui], qu'il est impossible que le corps et l'esprit ne se lassent, et que l'on ne cherche du repos »²⁴⁵. Sa supplication révèle la difficulté de trouver repos au milieu d'une société tumultueuse. L'héroïne renchérit que « la prudence ne veut pas qu'une femme de [s]on âge, et maîtresse de sa conduite, demeure exposée au milieu de la cour »²⁴⁶. C'est alors que son mari, ainsi que le ou la lectrice, comprennent que c'est par crainte de nuire à sa

²⁴⁴ L'association spécifique que fait La Rochefoucauld des femmes à un amour du repos et de la réputation est digne d'intérêt. Il présumerait ainsi que le souci, le soin, que les femmes — plus particulièrement que les hommes — consacrent à leur réputation, c'est-à-dire à leur image en société, et à leur repos, cette certaine tranquillité d'esprit au sein d'une société corrompue, constitue leur honnêteté, pour ne pas dire leur vertu. Sans se plonger dans l'intéressante problématique de la place qu'occupe la femme au sein des sociétés du XVII^e siècle, nous pouvons toutefois signaler que les femmes ont la tendance, comme le suggère La Rochefoucauld, à consacrer une plus grande attention à leur réputation et à leur repos social puisqu'elles doivent continuellement lutter contre un biais social défavorable à leur égard. Les exemples concernant Mme de Sévigné et le personnage de Mme de La Fayette illustrent bien ce souci de leur repos.

²⁴⁵ Madame de La Fayette, *La princesse de Clèves*, p. 116.

²⁴⁶ Madame de La Fayette, *La princesse de Clèves*, p. 116.

réputation (par sa faute ou par celle d'un autre) que la princesse souhaite rester éloignée de la société de cour. Mme de La Fayette décrit d'ailleurs celle-ci au début du roman historique :

L'ambition et la galanterie étaient l'âme de cette cour, et occupaient également les hommes et les femmes. Il y avait tant d'intérêts et tant de cabales différentes, et les dames y avaient tant de part, que l'amour était toujours mêlé aux affaires, et les affaires à l'amour. Personne n'était tranquille, ni indifférent ; on songeait à s'élever, à plaire, à servir ou à nuire ; on ne connaissait ni l'ennui, ni l'oisiveté, et on était toujours occupé des plaisirs ou des intrigues.²⁴⁷

Ces extraits nous informent de la difficulté à combattre l'emprise des passions lorsqu'on se trouve dans un milieu qui leur est favorable et qui, de surcroît, augmente la fatigue physique et diminue la capacité de raisonner clairement. Mme de Sévigné conçoit parfaitement que les obligations sociales contribuent à l'affaiblissement de la maîtrise de soi, mais n'entend pas, pour autant, convaincre sa fille d'abandonner ses responsabilités civiles et politiques. Elle comprend la nécessité de vivre dans le monde et le besoin de s'y acclimater malgré son état corrompu. Il n'est pas question, comme pour le personnage de Mme de La Fayette, de se retirer du monde et de finir ses jours dans un couvent. Le repos est tout d'abord interne et « [q]uand on ne trouve pas son repos en soi-même, il est inutile de le chercher ailleurs » (MS 61).

Mme de Sévigné plaint d'ailleurs le manque de temps dont Mme de Grignan devrait pouvoir bénéficier afin de se dévouer à soi-même : « Je ne vois pas un moment où vous soyez à vous. »²⁴⁸ C'est ainsi que, plutôt que de tenter d'enlever sa fille à sa nouvelle vie et fidèle à son mépris des austérités préconisées par certains partis dévots, elle lui fait l'éloge de la paresse avec laquelle Mme de Grignan a vraisemblablement toujours eu des affinités. Cette apologie incongrue de la paresse paraît dans la lettre du 3 mars 1671 et prend la forme, comme le note Duchêne²⁴⁹, d'une prosopopée :

²⁴⁷ Madame de La Fayette, *La princesse de Clèves*, p. 23.

²⁴⁸ 3 mars 1671, I. p. 174.

²⁴⁹ 3 mars 1671, I, p. 174, n. 3.

Je vois un mari qui vous adore, qui ne peut se lasser d'être auprès de vous, et qui peut à peine comprendre son bonheur. Je vois des harangues, des infinités de compliments, de civilités, des visites. On vous fait des honneurs extrêmes ; il faut répondre à tout cela. Vous êtes accablée ; moi-même, sur ma petite boule, je n'y suffirais pas. Que fait votre paresse pendant tout ce tracassage ? Elle souffre, elle se retire dans quelque petit cabinet, elle meurt de peur de ne plus retrouver sa place ; elle vous attend dans quelque moment perdu pour vous faire au moins souvenir d'elle et vous dit un mot en passant. « Hélas ! dit-elle, mais vous m'oubliez. Songez que je suis votre plus ancienne amie ; celle qui ne vous a jamais abandonnée, la fidèle compagne de tous les plaisirs, et qui même quelquefois vous les faisais haïr ; celle qui vous a empêchée de mourir d'ennui et en Bretagne et dans votre grossesse. Quelquefois votre mère troublait nos plaisirs, mais je savais bien où vous reprendre. Présentement je ne sais plus où j'en suis ; la dignité et l'éclat de votre mari me feraient périr, si vous n'avez soin de moi. » Il me semble que vous lui dites en passant un petit mot d'amitié ; vous lui donnez quelque espérance de la posséder à Grignan. Mais vous passez vite, et vous n'avez pas le loisir d'en dire davantage. Le Devoir et la Raison sont autour de vous, qui ne vous donnent pas un moment de repos. Moi-même, qui les ai toujours tant honorées, je leur suis contraire, et elles me le sont [...].²⁵⁰

En se figurant tous les devoirs²⁵¹ auxquels obéit sa fille, la marquise poursuit sur une veine imaginative en faisant parler la passion qui, selon La Rochefoucauld, « est la plus inconnue à nous-mêmes » :

[La paresse] est la plus ardente et la plus maligne de toutes [les passions], quoique sa violence soit insensible, et que les dommages qu'elle cause soient très cachés ; si nous considérons attentivement son pouvoir, nous verrons qu'elle se rend en toutes rencontres maîtresse de nos sentiments, de nos intérêts et de nos plaisirs ; c'est la rémora qui a la force d'arrêter les plus grands vaisseaux, c'est une bonace plus dangereuse aux plus importantes affaires que les écueils, et que les plus grandes tempêtes ; le repos de la paresse est un charme secret de l'âme qui suspend soudainement les plus ardentes poursuites et les plus opiniâtres résolutions ; pour donner enfin la véritable idée de cette passion, il faut dire que la paresse est comme une béatitude de l'âme, qui la console de toutes ses pertes, et qui lui tient lieu de tous les biens. (MS 54)

Cette description de la paresse a la singularité d'être aussi imagée que la personnification qu'en fait Mme de Sévigné. De plus, la métaphore filée du vaisseau est particulièrement parlante : les « rémores », ces petits poissons qui s'attachent à la coque des navires, et la « bonace », ce « calme

²⁵⁰ 3 mars 1671, I, p. 174.

²⁵¹ Il est intéressant de noter l'euphémisme qu'emploie Mme de Sévigné pour inclure le devoir conjugal au début de son énumération : « Je vois un mari qui vous adore, qui ne peut se lasser d'être auprès de vous, et qui peut à peine comprendre son bonheur. » Ce devoir est la cause d'une fatigue physique qui rend « malade », c'est-à-dire enceinte. Mme de Sévigné met d'ailleurs son gendre en garde de ne pas veiller au repos de sa fille et lui prie de la laisser se reposer après son deuxième accouchement : « Écoutez, Monsieur de Grignan, c'est à vous que je parle : vous n'aurez que des rudesses de moi pour toutes vos douceurs. Vous vous plaisez dans vos œuvres ; au lieu d'avoir pitié de ma fille, vous ne faites qu'en rire. Il paraît bien que vous ne savez ce que c'est que d'accoucher. Mais écoutez, voici une nouvelle que j'ai à vous dire : c'est que, si après ce garçon-ci vous ne lui donnez quelque repos, je croirai que vous ne l'aimez point, que vous ne m'aimez point aussi, et je n'irai point en Provence. Vos hirondelles auront beau m'appeler, point de nouvelles. Et de plus j'oubliais ceci, c'est que je vous ôterai votre femme. Pensez-vous que je vous l'aie donnée pour la tuer, pour détruire sa santé, sa beauté, sa jeunesse ? Il n'y a point de raillerie ; je vous demanderai cette grâce à genoux en temps et lieux. » 18 octobre 1671, I, p. 364.

plat »²⁵², illustrent la douce et persistante force de la paresse qui s'oppose à la force ardente et opiniâtre des autres passions. L'image est d'autant plus évocatrice pour nous qu'elle représente le navigateur ou la navigatrice qui cherche à se repérer dans le monde. C'est seulement en considérant cet élément qu'il est possible de voir que cette passion est, comme le veut La Rochefoucauld, « une béatitude de l'âme » et non pas un type de négligence. En effet, bien que Mme de Sévigné demande à sa fille de renouer son « amitié » avec la paresse, elle ne l'encourage pas à se négliger pour autant. Elle la prie d'avoir soin de sa santé et de ne pas s'abandonner « à ces cruelles négligences, dont il ne [lui] semble pas qu'on puisse jamais revenir »²⁵³. Nous retrouvons ici le souci de l'avenir, soit l'importance de prendre soin de soi aujourd'hui pour ne pas souffrir plus tard. La paresse permet d'ailleurs de ralentir le rythme effréné de la vie qui relève du *negotium* et que déplore Mme de Sévigné : « Mais vous passez vite, et vous n'avez pas le loisir d'en dire davantage. Le Devoir et la Raison sont autour de vous, qui ne vous donnent pas un moment de repos. »²⁵⁴ La paresse permet le loisir, l'oisiveté et le repos. Comme pour toutes les passions, il suffit, conformément au discours en faveur de la lucidité, de reconnaître son existence et ses effets pour en faire bon usage. La Rochefoucauld souligne d'ailleurs qu'« [i]l y a des affaires et des maladies que les remèdes aigrissent en certains temps ; et la grande habileté consiste à connaître quand il est dangereux d'en user ». (288) La « grande habileté » requiert ainsi une bonne connaissance tant des affaires et des maladies que des remèdes et de leur efficacité. Afin de faire preuve d'habileté, il faut donc savoir bien « doser » les remèdes, soit bien compter et mesurer.

La Rochefoucauld stipule au demeurant que « [c]e n'est pas assez d'avoir de grandes qualités ; il en faut avoir l'économie » (159). Il souligne ainsi, comme le fait Mme de Sévigné

²⁵² Voir les notes de Jean Truchet dans La Rochefoucauld, *Maximes et réflexions diverses*, p. 97, n. 68 et 69.

²⁵³ 6 février 1671, I, p. 151.

²⁵⁴ 3 mars 1671, I, p. 174.

auprès de ses enfants, l'importance primordiale de la bonne gestion de soi et de ses affaires. Il est par ailleurs pertinent de souligner l'association naturelle « des affaires et des maladies » qu'effectue le moraliste dans la maxime 288 (« Il y a des *affaires* et des *maladies* que les remèdes aigrissent en certains temps »). On peut y voir le même geste d'énumération qu'effectue Mme de Sévigné dans la lettre du 15 avril 1671 — « Votre *santé*, votre repos, vos *affaires*, ce sont les trois points de mon esprit [...] »²⁵⁵ — qui regroupe la santé et les affaires (sans oublier le repos) dans un même geste. Grâce à cette association de la santé et des affaires, on peut constater qu'il y a chez le moraliste et l'épistolière une valeur donnée au souci de ses intérêts physiques et économiques. Cette attention accordée à soi et à ses propres intérêts peut toutefois sembler contradictoire, notamment en considérant la dénonciation des excès de l'amour-propre préconisée par l'augustinisme, courant de pensée auquel adhèrent Mme de Sévigné et La Rochefoucauld. Quoique le souci de soi ne soit pas de facto une forme d'amour-propre égocentrique, Mme de Sévigné en fait pourtant le sujet de ses lettres, ce qui peut générer une ambiguïté quant au rapport entre son discours et sa pratique épistolaire. En prônant activement le repos, elle accorde beaucoup d'importance au « moi » et aux intérêts individuels et incite son ou sa correspondant.e à faire de même. On voit alors que le repos tel qu'il est conçu par la marquise et par le duc, se traduit en préoccupation essentiellement intéressée et, dans une certaine mesure, individualiste.

Une étude du paradigme économique appliqué aux *Maximes* effectuée par Stiker-Metral permet cependant de résoudre cette contradiction apparente dans les discours de La Rochefoucauld²⁵⁶ et de Mme de Sévigné. L'étude en question rappelle d'abord que « le corpus des moralistes français a été [...] identifié comme l'une des sources majeures des théoriciens du

²⁵⁵ 15 mars 1671, I, p. 186.

²⁵⁶ Charles-Olivier Stiker-Metral, « Un modèle économique pour la morale : les *Maximes* de La Rochefoucauld », dans Martial Poirson (dir.), *Art et argent en France au temps des premiers modernes (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Oxford, Voltaire Foundation, « Studies on Voltaire and the Eighteenth Century », 2004, n° 10, p. 61-70.

libéralisme au [XVIII^e siècle] », ce qui a permis à Marcel Raymond de mettre « en valeur la filiation entre le jansénisme et les affaires de l'intérêt » ; « [u]ne telle approche a permis de lire dans ces textes autre chose qu'une condamnation sans nuances de l'amour-propre, et de mettre en valeur les effets vertueux et civilisateurs de cette puissance trompeuse. »²⁵⁷ En adoptant cette approche, Stiker-Metral parvient ainsi à montrer que tout en « prenant au sérieux » « la doctrine augustinienne de la nature corrompue »²⁵⁸ et en dénonçant les vicissitudes de l'amour-propre, le discours moral de La Rochefoucauld accorde une certaine valeur à cet amour de soi. Cette valeur, on l'aura compris, est de l'ordre de l'utile. Ainsi que l'usage de la paresse peut nous aider à trouver le repos, un amour-propre « éclairé » (pour reprendre la terminologie de Nicole) peut nous aider à mener à bien nos affaires. La maxime 244 permet d'ailleurs d'illustrer le « bon usage », soit l'usage « habile » ou « prudent » de l'amour-propre en des termes économiques : « La souveraine habilité consiste à bien connaître le prix des choses. » (244)

Dans une même veine, Freidel met en relief la pertinence de lire Mme de Sévigné à la lumière de ce même paradigme économique afin de montrer que l'assimilation de « la motivation fondamentale des actions humaines à une posture économique » est présente dans la *Correspondance* : « L'amalgame [d'amour-propre et d'intérêt] est reformulé par la marquise à l'intention de Bussy : “Je trouve mon intérêt si mêlé avec le vôtre, et l'amour-propre si confondu avec l'amitié, qu'il est impossible de les démêler.” »²⁵⁹ Le mélange des intérêts de chaque parti de l'échange est d'ailleurs notable dans cette citation, car il rend l'amour-propre évoqué non-exclusif et ainsi non-narcissique. En effet, les idéaux humanistes et aristocratiques de M^{me} de Sévigné ne lui permettent pas d'élaguer la possibilité d'adopter une conduite morale tout en participant au

²⁵⁷ Charles-Olivier Stiker-Metral, « Un modèle économique pour la morale », p. 61.

²⁵⁸ Charles-Olivier Stiker-Metral, « Un modèle économique pour la morale », p. 62.

²⁵⁹ Nathalie Freidel, « Des chiffres et des lettres », p. 8. Elle cite la lettre du 19 décembre 1670, I, p. 142.

commerce d'intérêt qu'impose la société de cour. En effet, lorsque l'épistolière recommande à M. de Grignan de dissimuler sa défiance sous une apparence de confiance lorsqu'il s'engage dans des rapports tendus avec M. de Marseille, elle incite, dans un même temps, son beau-fils à « bien faire » :

Rien n'est plus capable d'ôter tous les sentiments que de marquer de la défiance. [...] Au contraire, la confiance engage à bien faire ; on est touché de la bonne opinion des autres, et on ne se résout pas facilement à la perdre. Au nom de Dieu, desserrez votre cœur, et vous serez peut-être surpris par un procédé que vous n'attendez pas²⁶⁰.

Il y a ainsi un moyen pour la marquise de participer efficacement au commerce de la vie, truffé de duperies et de faussetés, tout en adoptant une attitude morale. L'alliance difficile d'une telle attitude et d'un comportement intéressé est rendue possible, pour l'épistolière, à travers l'amitié et l'écriture qui, dans son cas, sont indissociables.

L'amitié

En effet, l'épistolière soutient une conception de l'amitié qui est fondée sur un partage conscient d'intérêts mutuels ; on y retrouve des traces de l'amour-propre « éclairé » que préconise Nicole. Il est essentiel de revenir sur cela à la lumière de la conception de l'amitié de La Rochefoucauld, car la comparaison révèle, outre les distinctions entre les deux penseurs, des similarités qui complexifient la conception sévignéenne de l'amitié.

L'échange du « moi »

On retrouve dans la *Correspondance* et notamment dans les premières années de celle-ci, une conception de l'amitié qui est pensée selon une logique de service²⁶¹ qui est conforme à la reconnaissance de l'intérêt comme motif de toutes les actions humaines préconisée par La Rochefoucauld. Mme de Sévigné pratique effectivement un commerce équitable avec ses ami.e.s-

²⁶⁰ 28 novembre 1670, I, p. 135.

²⁶¹ Nathalie Freidel, *La conquête de l'intime*, p. 434.

correspondant.e.s, où chaque bonté est remerciée par une égale attention : « Je vous ordonne [...] de vous occuper un peu pendant votre voyage à songer et à dire du bien de moi. J'en ferai de même ici, et vous attendrai le lendemain de votre retour à dîner ici. Adieu, l'ami de tous les amis le meilleur. »²⁶² Il est toujours question de faire ses comptes à ses amis « selon [son] degré de gloire », c'est-à-dire de son amour-propre : l'épistolière prévient effectivement M. et Mme de Grignan que s'ils ne font pas leurs comptes, ils seraient « en vérité [...] des ingrats »²⁶³. Si elle a recours à une telle logique, c'est parce que « [l]'échange épistolaire est d'abord pour Mme de Sévigné un moyen d'asseoir sa réputation, c'est-à-dire son rayonnement dans le monde »²⁶⁴ puisque « [s]eule, sans mari, ni père, ni frères, avec deux enfants à établir, elle ne pouvait se permettre de renoncer à l'appui des gens influents et des relations que la vie mondaine lui offrait »²⁶⁵. Une nécessité sociale pousse ainsi Mme de Sévigné à adopter une pratique de l'amitié qui relève plutôt de l'utilité que de la sincérité :

Dans la *Correspondance*, l'individu n'a d'autre choix que de s'avancer masqué. Dans une certaine mesure, la deuxième personne constitue, au même titre que « on », une de ces précautions oratoires grâce auxquelles le moi de l'épistolière, dont l'écriture se trouve saturée, ne menace à aucun moment de devenir le moi « impérialiste » dénoncé par les moralistes. En effet, une telle dérive est prévenue par le statut même de la correspondance qui implique non pas un mais deux moi totalement interdépendants [...].²⁶⁶

L'épistolière s'ouvre à ses correspondant.e.s pour que ceux et celles-ci lui rendent la pareille. On perçoit cette exigence de réciprocité dans la lettre à Ménage citée plus haut, et la relation entre Mme de Sévigné et Mme de Grignan, s'intensifiant à un degré de rivalité de sentiments, en est également un parfait exemple : « Mais si vous songez à moi, ma pauvre bonne, soyez assurée que je pense continuellement à vous. »²⁶⁷ Le conditionnel de cette phrase met en

²⁶² Lettre 26, [1654 ?], I, p. 23.

²⁶³ 10 avril 1671, I, p. 216-217.

²⁶⁴ Nathalie Freidel, *La conquête de l'intime*, p. 436.

²⁶⁵ Benedetta Craveri, *L'âge de la conversation*, texte traduit par Éliane Deschamps-Pria, Paris, Gallimard, « Tel », 2002, p. 194, cité dans Nathalie Freidel, *La conquête de l'intime*, p. 436.

²⁶⁶ Nathalie Freidel, *La conquête de l'intime*, p. 546.

²⁶⁷ 9 février 1671, I, p. 152.

relief le pacte d'échange réciproque que souhaite établir Mme de Sévigné. C'est ainsi qu'on peut constater que le « moi » est perçu, comme le décrit Van Delft, en tant que monnaie d'échange :

La casuistique du bienfait et de la reconnaissance entre individus n'est plus qu'un cas particulier, un simple aspect, d'une donne existentielle d'une tout autre portée. Il s'agit de rien de moins que d'une judicieuse gestion du moi, de cette précaire et fragile parcelle d'être qui nous est momentanément échue en partage. Le moi est considéré comme un *capital* [...] comme notre bien le plus précieux et, de loin, notre seule possession d'importance.²⁶⁸

Cette capitalisation et marchandisation du « moi » est bien évidemment en lien avec la conception d'un amour-propre souverain que déplore La Rochefoucauld.

Les Maximes traitent surtout de l'amitié qui est conduite par l'intérêt, celle que Montaigne qualifie de commerce ordinaire²⁶⁹ : « Ce que les hommes ont nommé amitié n'est qu'une société, qu'un ménagement réciproque d'intérêts, et qu'un échange de bons offices ; ce n'est enfin qu'un commerce où l'amour-propre se propose toujours quelque chose à gagner. » (83) Cette amitié est un lieu où l'intérêt et l'amour-propre du « moi » sont nourris par ceux de l'ami.e²⁷⁰ et vice-versa : « Notre Abbé [de Coulanges] est trop glorieux de toutes les douceurs que vous lui mandez. Je suis contente de lui sur votre sujet. »²⁷¹ Elle est une relation intéressée. Or, selon La Rochefoucauld, l'être humain n'a nullement besoin d'être conforté dans ce qu'il a de mauvais. L'amitié, en ce sens, souffre du penchant vicié de l'humain qui, par la force de l'amour-propre, prétend être vertueux : « Si nous ne nous flattions point nous-mêmes, la flatterie des autres ne pourrait nous nuire. » (152)

Comme le résume bien Sylvie Requemora-Gros,

l'ami n'est plus qu'un miroir qui renvoie une image flatteuse de soi, à l'opposé de la relation spéculaire de transparence de Montaigne et La Boétie. La maxime 294, datant de la seconde édition et inchangée depuis, montre bien qu'il est avant tout celui qui nous admire : « Nous aimons toujours ceux qui nous admirent ; et nous n'aimons pas toujours ceux que nous admirons. » La notion cornélienne d'admiration est ici renversée

²⁶⁸ Louis Van Delft, *Les spectateurs de la vie*, p. 99-100.

²⁶⁹ « Sur l'amitié », Michel de Montaigne, *Essais*, I, 28, p. 227-242.

²⁷⁰ « L'amitié, dans tous les cas, est bien une des "vertus apparentes" que cherche à dénoncer La Rochefoucauld. Le discours en creux [de ses maximes sur l'amitié] est donc là pour dénoncer une amitié creuse, vaine, et toujours déficiente. [...] Si l'amitié est ainsi déniée, c'est à cause de ses deux obstacles principaux, qui ne font souvent qu'un : l'intérêt et l'amour-propre. » Sylvie Requemora-Gros, « L'amitié dans les *Maximes* de La Rochefoucauld », p. 9.

²⁷¹ 30 septembre 1671, I, p. 357.

dans un sens négatif où l'orgueil, l'envie et la jalousie remplacent la fascination pour l'héroïsme. La « démolition du héros », capable de se faire aimer de tous par ses actions éclatantes, engendre le décentrement du regard de l'autre vers l'*ego*, nouveau point de mire nombriliste et point de référence de la relation à l'autre.²⁷²

La relation amicale est ainsi transformée et corrompue par l'importance que prend l'amour-propre pour l'être humain. Le moraliste la perçoit comme un faux reflet de soi, nous poussant à toujours évaluer les qualités d'un.e ami.e en fonction de l'image qu'il ou elle renvoie de nous : « L'amour-propre nous augmente ou nous diminue les bonnes qualités de nos amis à proportion de la satisfaction que nous avons d'eux ; et nous jugeons de leur mérite par la manière dont ils vivent avec nous. » (88) La fable de « L'homme et son image » peut être de nouveau évoquée, car cet homme qui recherche partout l'image tronquée de soi en se fiant à des miroirs déformants est le parfait exemple de l'être humain aveuglé par l'amour-propre qui souhaite s'entourer d'amis qui pourront lui renvoyer l'image qu'il recherche plutôt que son image véritable. L'amitié devient ainsi un moyen de mieux servir ses intérêts. Malgré cela, La Rochefoucauld soutient paradoxalement que c'est en servant ceux-ci qu'on arrive à accéder à la véritable amitié : « Nous ne pouvons rien aimer que par rapport à nous, et nous ne faisons que suivre notre goût et notre plaisir quand nous préférons nos amis à nous-mêmes ; c'est néanmoins par cette préférence seule que l'amitié peut être vraie et parfaite » (81). Cette maxime antinomique illustre, à l'aide d'un chiasme, l'attitude lucide que préconise le moraliste : reconnaissons la part que joue l'amour-propre dans l'amitié afin de pouvoir la pratiquer judicieusement.

Bien que Mme de Sévigné conçoive l'amitié selon une logique de service, elle méprise cependant le type d'amitié qui n'est pas véritable ni sincère, car l'artifice que crée cette logique, « comme tout artifice, fausse les relations amicales »²⁷³. En effet, comme le souligne Freidel,

²⁷² Sylvie Requemora-Gros, « L'amitié dans les *Maximes* de La Rochefoucauld », p. 14.

²⁷³ Éric Méchoulan, « Le métier d'ami », p. 635.

« [f]ace à un sentiment aussi galvaudé, l'épistolière se livre [...] à un tri préalable, rejetant successivement ce qui repose sur l'amour-propre ou les bienséances et privilégiant ce qui relève de l'ordre du cœur »²⁷⁴. On peut notamment observer ce tri dans un passage où Mme de Sévigné établit l'antinomie entre l'amie « vraie » (il s'agit ici de Mme de Grignan) et l'amie « fausse », soit contrefaisante (ici Mlle du Plessis) :

Il y a longtemps que je dis que vous êtes vraie. Cette louange me plaît ; elle est nouvelle et distinguée de toutes les autres, mais quelquefois aussi, elle pourrait faire du mal. Je sens au milieu de mon cœur tout le bien que cette opinion me fait présentement. Ah ! qu'il y a peu de personnes vraies ! Rêvez un peu sur ce mot, et vous l'aimerez. Je lui trouve, de la façon dont je l'entends, une force au delà de sa signification ordinaire. / La divine Plessis est justement et à ce point toute fausse ; je lui fais trop d'honneur de daigner seulement en dire du mal. Elle joue toutes sortes de choses ; elle joue la dévote, la capable, la peureuse, la petite poitrine, la meilleure fille du monde, mais surtout elle me contrefait, de sorte qu'elle me fait toujours le même plaisir que si je me voyais dans un miroir qui me fît ridicule, et que je parlasse à un écho qui me répondît des sottises.²⁷⁵

L'épistolière ne veut pas d'un tel miroir déformant, car elle est déjà capable de se voir comme elle est véritablement : « J'admire en moi, tous les jours, les effets naturels [c'est-à-dire les désordres passionnels] d'une extrême amitié »²⁷⁶. Cette attitude extravagante, ironiquement, lui permet de se dévoiler telle qu'elle est, sans faire preuve de défiance ni à l'égard des autres, ni envers elle-même : « Ce qui nous empêche d'ordinaire de faire voir le fond de notre cœur à nos amis, n'est pas tant la défiance que nous avons d'eux, que celle que nous avons de nous-mêmes. » (315) Ainsi, même si l'amitié est un commerce intéressé, il est possible d'en éprouver une forme « vraie et parfaite », à condition qu'on soit conscient ou consciente de la part que prend notre intérêt à celle-ci et que cette lucidité soit également présente chez l'autre. C'est le cas dans le passage suivant où Mme de Sévigné se réjouit de l'amitié que M. de Coulanges a témoigné pour Mme de Grignan en allant la chercher à Lambesc :

²⁷⁴ Nathalie Freidel, *La conquête de l'intime*, p. 444.

²⁷⁵ 19 juillet 1671, I, p. 300.

²⁷⁶ 27 février 1671, I, p. 173

Ma fille, que je l'aime d'avoir pris cette peine ! qu'il a bien fait ! qu'il est aimable ! que je l'embrasserai de bon cœur ! et que vous méritez bien qu'on en fasse davantage pour vous ! Mais tout le monde n'est pas digne de le comprendre, et c'est un mérite que d'être entré, comme il a fait, dans cette vérité.²⁷⁷

Même si elle est conçue selon une logique de mérite et de récompense, l'amitié peut donc être vraie du moment qu'on « comprend » et qu'on entre « dans cette vérité ». Il est question, comme chez Montaigne, d'une « civilité bien comprise »²⁷⁸. Maurice Daumas note que, tout en dénonçant la forme commune de l'amitié, « La Rochefoucauld rejoint Montaigne en considérant que la véritable amitié, quoique rarissime, appartient bien à ce monde. Cet élitisme est caractéristique de l'époque, pour laquelle l'amitié est à la fois le lien social par excellence et la relation humaine la plus rare et la plus élevée qui soit ».²⁷⁹ Cette forme d'amitié qui est véritable et rare exige une attitude lucide que La Rochefoucauld et Mme de Sévigné introduisent par le biais de la notion de confiance.

La confiance, « ciment de la société »

Selon une logique de contrat social, soit un pacte nécessaire entre les êtres humains malgré leur nature corrompue, la confiance serait pour le moraliste ce qui permettrait de se lier d'amitié et de former un corps social uni (à défaut d'être homogène) : « L'amitié serait alors un modèle pour la société dont le ciment serait la confiance. »²⁸⁰ La Rochefoucauld soutient également que « la confiance [est] si nécessaire entre les hommes puisqu'elle est le lien de la société et de l'amitié »²⁸¹. Ses éloges de la confiance et de la politesse entre honnêtes gens font écho aux motivations que Mme de Sévigné évoque dans le but de se maîtriser en société (« et pour être polie, et pour être politique ») et renforcent l'argument de Chariatte selon lequel le duc valoriserait l'idéal de l'honnêteté²⁸². Contrairement à Mme de Sévigné, La Rochefoucauld ne développe toutefois pas

²⁷⁷ 14 octobre 1671, I, p. 363.

²⁷⁸ Voir Emmanuel Bury, *Littérature et politesse. L'invention de l'honnête homme (1580-1750)*, Paris, Presses universitaires de France, « Perspectives littéraires », 1996, p. 48.

²⁷⁹ Maurice Daumas, « Cœurs vaillants et cœurs tendres », p. 337.

²⁸⁰ Sylvie Requemora-Gros, « L'amitié dans les *Maximes* de La Rochefoucauld », p. 28.

²⁸¹ François de La Rochefoucauld, « De la confiance », *Maximes et réflexions diverses*, p. 117.

²⁸² Isabelle Chariatte, *La Rochefoucauld et la culture mondaine*, p. 106.

aussi rigoureusement le bien-fondé de la confiance, l'appréciant tout de même, comme l'espérance²⁸³, pour sa valeur d'agrément.

Dans les *Maximes*, la confiance n'est effectivement pas présentée explicitement comme ayant des bienfaits à l'échelle individuelle (mis à part les intérêts), alors que chez Mme de Sévigné, celle-ci permet de délier son cœur et de vivre « naturellement » dans une société de masques et de dissimulation. La part du « naturel » qu'engage la confiance selon Mme de Sévigné prend effectivement la forme d'une « rhétorique du naturel » que valorise l'esthétique mondaine²⁸⁴, mais se transforme en raison du naturel du « moi » qui est plus authentique que celui que créent les conventions. Mme de Sévigné cherche en effet à se dégager des formules convenues qui sont pourtant utilisées pour exprimer les sentiments d'amitié qui font le « ciment » de la société²⁸⁵ :

Vous aimer, penser à vous, m'attendrir à tout moment plus que je ne voudrais, m'occuper de vos affaires, m'inquiéter de ce que vous pensez, sentir vos ennuis et vos peines, les vouloir souffrir pour vous, s'il était possible, écumer votre cœur, comme j'écumais votre chambre des fâcheux dont je la voyais remplie ; en un mot, ma bonne, comprendre vivement ce que c'est d'aimer quelqu'un plus que soi même : voilà comme je suis. C'est une chose qu'on dit souvent en l'air ; on abuse de cette expression. Moi, je la répète et sans la profaner jamais ; je la sens tout entière en moi, et cela est vrai.²⁸⁶

La prédominance de la deuxième personne du pluriel (« vous ») témoigne par ailleurs de l'attention qui est déviée du « moi ». Celui-ci paraît d'autant plus authentique qu'il est toujours construit par rapport à l'interlocuteur auquel ou à l'interlocutrice à laquelle il fait face. Cette prise en compte d'autrui dans la construction et l'énonciation du « moi » permet ainsi à celui-ci d'échapper aux dangers du narcissisme.

²⁸³ « L'espérance, toute trompeuse qu'elle est, sert au moins à nous mener à la fin de la vie par un chemin agréable. » (168)

²⁸⁴ Voir Bruno Méniel, « Mme de Sévigné et la rhétorique du naturel ».

²⁸⁵ « Mme de Sévigné, qui méprise tant les banalités d'usage, les retrouve et les conseille lorsqu'il s'agit de tenir les distances sociales. » Roger Duchêne, 16 août 1671, I, n. 6, p. 322.

²⁸⁶ 1^{er} avril 1671, I, p. 207.

Il est en outre intéressant de noter l'insistance avec laquelle l'épistolière met l'accent sur l'expérience sensible de cette amitié (« je la sens tout entière en moi ») et sur la nature véritable de celle-ci (« cela est vrai »). En effet, contrairement à La Rochefoucauld et aux auteurs moralistes, Mme de Sévigné transmet un discours moral construit explicitement à partir de son quotidien et de son expérience singulière du monde. Comme nous l'évoquions plus haut, elle fait preuve d'un pragmatisme inébranlable, qui est également nourri de lectures et de discussions. « [Le] pessimisme de la théorie cohabite avec des pratiques exemplaires »²⁸⁷, telles que l'amitié entre Mme de Sévigné avec sa fille²⁸⁸ ou encore entre elle et son cousin Bussy-Rabutin. L'amitié à laquelle aspire l'épistolière doit être éprouvée par le temps, par l'expérience et parfois par les ruptures.

Les lettres de Mme de Sévigné à son cousin en témoignent amplement. La marquise revient toujours aux liens de sang qui l'unissent à ce correspondant difficile afin de justifier une correspondance équivoque au sein de laquelle chacun doit une réponse à l'autre :

Adieu, mon pauvre Rabutin, non pas celui qui s'est battu contre Duval, mais un autre qui eût bien fait de l'honneur à ses parents, s'il avait plu à la destinée. Je vous souhaite la continuation de votre philosophie, et à moi celle de votre amitié ; *elle ne saurait périr, quoi que nous puissions faire. Elle est d'une bonne trempe, et le fond en tient à nos os.*²⁸⁹

Si la marquise ne se gêne pas de piquer son cousin afin de raviver le souvenir cruel de sa disgrâce militaire et sociale, c'est parce qu'elle est confiante que leurs liens familiaux sauvegarderont leur amitié : « Nous sommes proches, et de même sang. Nous nous plaçons ; nous nous aimons, nous prenons intérêt dans nos fortunes. »²⁹⁰ Mme de Sévigné veille cependant à renforcer ceux-ci à

²⁸⁷ Nathalie Freidel, *La conquête de l'intime*, p. 446.

²⁸⁸ On pourrait être tenté d'exclure l'amitié que Mme de Sévigné a pour sa fille de la tentative de cerner ce qu'est l'amitié pour cette première, en raison de l'implication d'un amour maternel et de leur relation particulière. Si on se fie aux paroles de Mme de Sévigné, cependant, on comprend que pour cette dernière, l'amitié qu'elle éprouve pour Mme de Grignan est le résultat d'une inclination lucide : « [V]ous savez comme je suis à vous, et que l'amour maternel y a moins de part que l'inclination. » 19 août 1671, I, p. 328. Roger Duchêne note : « C'est distinguer sentiment instinctif et mouvement spontané mais lucide du cœur. » 19 août 1671, I, n. 2, p. 328.

²⁸⁹ À Bussy-Rabutin, 1^{er} février 1671, I, p. 148. Nous soulignons.

²⁹⁰ 26 juillet 1668, I, p. 92.

travers l'écriture épistolaire. C'est ainsi que la confiance se manifeste et se cultive à travers le geste de l'écriture, comme peuvent en témoigner les extraits suivants :

Allons, je le veux, Monsieur le Comte, je vous écrirai quand vous m'écrirez, ou quand la fantaisie m'en prendra. Je pense qu'il ne faut rien de plus réglé à des conduites aussi dégingandées que les nôtres. C'est un assez beau miracle que nos fonds soient bons, sans nous demander des dehors fort réguliers.²⁹¹

Je me presse de vous écrire, afin d'effacer promptement de votre esprit le chagrin que ma dernière lettre y a mis. Je ne l'eus pas plus tôt écrite que je m'en repentis. M. de Corbinelli me voulut empêcher de vous l'envoyer ; mais je ne voulus pas perdre ma lettre, toute méchante qu'elle était, *et je crus que je ne vous perdrais pas pour cela, puisque vous ne m'aviez pas perdue pour quelque chose non plus. Nous ne nous perdons point ; de notre race nos liens s'allongent quelquefois, mais ils ne se rompent jamais. Je sais ce qu'en vaut l'aune ; après mon expérience, je pouvais bien hasarder le paquet.* Il est vrai que j'étais de méchante humeur d'avoir retrouvé dans mes paperasses ces lettres que je vous dis. Je n'eus pas la docilité de démonter mon esprit pour vous écrire. Je trempai ma plume dans mon fiel, et cela composa une sottise lettre amère, dont je vous fais mille excuses. Je le dis à notre homme. Si vous fussiez entré une heure après dans ma chambre, nous nous fussions moqués de moi ensemble. Nous voilà donc raccommodés. Vous seriez bien heureux si nous étions quittes ; mais, bon Dieu ! que je vous en dois encore de reste, que je ne vous paierai jamais.²⁹²

L'exemple de cette amitié sans cesse rompue puis recousue montre la qualité d'une amitié résiliente dont Mme de Sévigné fait l'expérience. D'ailleurs, La Rochefoucauld lui-même ne pourrait y trouver à redire, car il soutient que « [l]e plus grand effort de l'amitié n'est pas de montrer nos défauts à un ami ; c'est de lui faire voir les siens. » (410) On retrouve dans cette maxime l'idée d'effort qui souligne que la véritable amitié nécessite avant tout un travail sur soi pour ensuite pouvoir aider ses ami.e.s à faire de même. Un tel travail nécessite un dévoilement de sa nature et de son naturel que pratique et encourage d'ailleurs Mme de Sévigné lorsqu'elle montre ses faiblesses à « ceux qu'elle aime bien » : « [J]e suis naturelle, et quand mon cœur est en presse, je ne peux m'empêcher de me plaindre à ceux que j'aime bien ; il faut pardonner à ces sortes de faiblesses. »²⁹³ Puisqu'elle détourne également la logique de service où chaque bonté en mérite une autre, on peut comprendre qu'elle incite son ou sa correspondant.e à se dévoiler à son tour. C'est ainsi que les ami.e.s pourront « unir leurs cœurs », union qui « n'est pas présentée comme une

²⁹¹ 17 juin 1670, I, p. 123.

²⁹² 6 juillet 1670, I, p. 127.

²⁹³ 24 juin 1671, I, p. 278.

valeur originelle et transcendante, en amont, mais comme l'objectif visé, en aval, le produit de l'art épistolaire et de l'habileté de l'épistolier »²⁹⁴. Force est de constater que la conception de l'amitié passe, pour Mme de Sévigné, par l'écriture épistolaire qui incite, voire exige la participation de la destinataire et de ses destinataires. Ce serait donc par une analyse du discours écrit qu'il serait possible de comprendre celui-ci dans son ensemble :

Tout se joue dans l'écriture, dans un travail lexical et stylistique, qui tient lieu d'argumentation et de raisonnements. Ce n'est donc pas dans l'amitié elle-même, notion ambivalente, paradoxale, que se situe le repli stratégique, l'espace privé et protégé dont parle M. Fumaroli, mais bel et bien dans le travail de la plume.²⁹⁵

Conclusion

Il est en effet nécessaire de considérer les différentes formes d'énonciation mobilisées par Mme de Sévigné et par La Rochefoucauld, car elles affectent la teneur de leurs discours sur la morale. Le prochain chapitre abordera ainsi les enjeux liés à l'usage que fait la marquise de l'épistolaire. Celui-ci nous informera davantage sur le pragmatisme qui traverse le traitement que fait Mme de Sévigné des thèmes analysés. Ce que la comparaison avec le discours de La Rochefoucauld a pu mettre en relief est justement l'importance de l'application de la morale dans la pensée de l'épistolière. Sans prétendre à une théorie morale, celle-ci se questionne sur la conduite morale qui serait possible dans son expérience singulière. On peut tirer des extraits parcourus une leçon similaire à celle que Parmentier décèle chez La Rochefoucauld, à savoir l'importance du jugement :

[L]a prescription morale porte moins sur les actions que sur le jugement. La "morale" des *Maximes* articule la nécessité du jugement intellectuel à la défiance [et] à l'égard de toute règle et de toute valeur essentielle. C'est en ce sens qu'elle est paradoxale ; mais c'est aussi sa fécondité : s'il est une leçon à tirer des *Maximes*, c'est la nécessité d'un jugement lucide, c'est-à-dire d'un jugement qui se sait toujours livré à l'illusion.²⁹⁶

²⁹⁴ Nathalie Freidel, « Le commerce de l'amitié », p. 12.

²⁹⁵ Nathalie Freidel, *La conquête de l'intime*, p. 433.

²⁹⁶ Bérengère Parmentier, *Le siècle des moralistes*, p. 82.

Tout en cherchant, conformément à l'entreprise moraliste, la forme que prend son « moi » au sein du monde²⁹⁷, Mme de Sévigné constate que celui-ci est toujours changeant, conformément à la nature humaine²⁹⁸.

²⁹⁷ Voir « La forme du moi », dans Louis Van Delft, *Littérature et anthropologie*, p. 1-15.

²⁹⁸ Il est intéressant de rappeler ici un dialogue entre Vivonne et Bussy-Rabutin que ce dernier rapporte dans son *Histoire amoureuse des Gaules* : « Dites-nous, s'il vous plaît, interrogeait Vivonne, ce que c'est que madame de Sévigné, car je n'ai jamais vu deux personnes s'accorder sur son sujet. – C'est la définir en peu de mots ce que vous dites là, répondit Bussy : on ne s'accorde point sur son sujet parce qu'elle est inégale. » Texte revu et annoté par P. Boiteau, t. I, p. 304, cité dans Roger Duchêne, *Réalité vécue et art épistolaire*, p. 9.

Chapitre 3 | Écriture épistolaire et réflexion moraliste

Dans les chapitres précédents, notre analyse des thèmes de la constance, de la prudence et de l'amitié nous a permis de constater qu'il est nécessaire de prendre en compte la forme utilisée par Mme de Sévigné, soit la lettre, pour comprendre la teneur de son discours moraliste. Grâce à un geste autoréflexif posé tout au long de la *Correspondance*, Mme de Sévigné établit un rapport critique quant au genre de la lettre et quant à sa propre pratique épistolaire. Celui-ci est parallèle à un rapport critique quant aux formes traditionnelles du discours moral, considérées par le public mondain comme étant ennuyeuses. Le souci d'une écriture et d'une forme brève qui veulent « charmer » et « conquérir »²⁹⁹ le lecteur ou la lectrice, propre aux « moralistes » selon Parmentier, est évident dans la correspondance de la marquise. Celle-ci commente souvent la longueur de certaines de ses lettres, les comparant tantôt aux romans interminables déclinés en plusieurs tomes — « Voici une lettre d'une telle longueur que je vous pardonne de ne la point achever ; je le comprendrai plus aisément que de demeurer au septième tome de *Cassandra* et de *Cléopâtre* »³⁰⁰, — tantôt à de gros volumes : « Je ne vous dis point ce que m'est tout ce qui a rapport à vous, [...] je ne finirais point, ce serait la matière d'un juste volume. »³⁰¹ Elle reconnaît que la longueur de ses missives « n'est pas bien aisé[e] » et se « contente de ce qui se peut écrire »³⁰², c'est-à-dire ce qui est convenable pour son public, soit son ou sa destinataire. Cette prise en compte des conventions établies par le genre épistolaire et le « goût » du siècle témoigne d'une éthique de la communication que pratique l'épistolière³⁰³ tant dans un geste rhétorique que dans sa réflexion moraliste.

²⁹⁹ Bérengère Parmentier, *Le siècle des moralistes*, p. 19.

³⁰⁰ 28 juin 1671, I, p. 284.

³⁰¹ 30 décembre 1671, I, p. 405.

³⁰² 15 juillet 1671, I, p. 295.

³⁰³ Ce n'est cependant pas à défaut de loisir (« Je ne veux point vous écrire davantage aujourd'hui, quoique mon loisir soit grand. » 7 octobre 1671, I, p. 361) ni par manque d'habileté que Mme de Sévigné choisit de ne point discourir

En raison de ce constant rapport critique vis-à-vis son écriture, Mme de Sévigné participe en outre, de la même façon que les moralistes classiques, à une réinvention des genres traditionnels de la morale, tels que les traités et les sermons. Les travaux de Parmentier identifient en effet chez Montaigne, La Rochefoucauld, Pascal, Nicole et La Bruyère un effort de décroisement du discours moral de l'écriture de traités en adoptant une écriture « discontinue »³⁰⁴. Or, la forme usuellement brève de la lettre, le rythme elliptique propre aux correspondances qu'instaurent les « contretemps que font l'éloignement »³⁰⁵ et les conditions matérielles d'une conversation écrite font également de l'écriture épistolaire une écriture morcelée. Duchêne souligne de plus que « [l]es expériences, les idées et les sentiments [...] apparaissent [dans les lettres de la marquise] dans une succession discontinue »³⁰⁶. Cherchant à défendre l'épistolière des critiques qui voient dans cette discontinuité une série d'incohérences, son propos sert le nôtre en accordant une valeur « moraliste » au discours fragmenté de la correspondance, si nous pouvons nous permettre d'utiliser le terme de cette manière :

Mme de Sévigné a écrit au rythme des courriers et des jours ; cela fragmente ses récits et multiplie les prises de conscience. Parce qu'elle varie selon les changements de son humeur et les mouvements de son âme, on peut très souvent opposer à une affirmation une affirmation contraire, [ce] qui la ruine. Mais cela ne prouve pas que les lettres soient un chaos ; cela provient seulement de ce que s'y développent les contradictions qui habitent quiconque est aux prises avec les réalités de la vie.³⁰⁷

L'écriture épistolaire de la marquise vise non seulement le partage de nouvelles, mais également la rencontre d'intérêts mutuels et le renforcement de liens sociaux et affectifs. Elle accorde ainsi de l'importance à l'observation lucide du monde et des mœurs qui est propre au

longuement, comme en témoigne cette menace dirigée à Bussy : « Je verbaliserai toujours : au lieu d'écrire en deux mots, comme je vous l'avais promis, j'écirai en deux-mille ; et enfin j'en ferai tant, par des lettres d'une longueur cruelle, et d'un ennui mortel, que je vous obligerai malgré vous à me demander pardon, c'est-à-dire à me demander la vie. » (26 juillet 1668, I, p. 94)

³⁰⁴ Sur l'écriture et les formes moralistes, voir notamment « Formes brisées, formes brèves » dans Bérengère Parmentier, *Le siècle des moralistes*, p. 199-260.

³⁰⁵ Expression de Mme de Sévigné qu'on retrouve entre autres dans la lettre du 15 novembre 1671, I, p. 380.

³⁰⁶ Roger Duchêne, *Réalité vécue et art épistolaire*, p. 10.

³⁰⁷ Roger Duchêne, *Réalité vécue et art épistolaire*, p. 10-11.

regard moraliste. Ce dernier chapitre se consacre ainsi à la part que prend l'épistolaire, sous ses nombreuses formes, dans la construction et la transmission de la pensée morale de Mme de Sévigné. Il s'agira de procéder en deux temps : dans un premier temps, nous montrerons comment la correspondance fournit à la marquise un lieu à partir duquel elle peut observer le monde et ainsi en tirer des réflexions. Nous mettrons ensuite en lumière, dans un deuxième temps, le souci que l'autrice a pour la transmission de ses idées morales par voie de la lettre, attention qui est régie notamment par une prise en compte d'autrui. Ces deux volets nous permettront de revisiter certains aspects relevés précédemment grâce à l'analyse des thèmes de la constance, de la prudence et de l'amitié, soit l'importance du naturel dans la conception sévignéenne de l'être humain que l'accent mis sur la connaissance acquise par les sens met en relief ; la place centrale qu'occupe la nécessité de connaître le monde ; et enfin la nécessité d'entrer en relation avec autrui afin de vérifier notre connaissance de soi et du monde.

La lettre comme lieu d'observation du monde

L'observation du monde est une activité propre aux moralistes, qui, dans l'optique ultime d'instruire, « anatomisent » le cœur humain. Le ou la moraliste devient « spectateur [ou spectatrice] de la vie »³⁰⁸ et jette un regard à la fois externe et engagé sur la nature humaine, tel un observateur ou une observatrice au théâtre qui participe au spectacle par sa présence et par ses sens. La lettre fournit un lieu d'observation de l'être humain et du monde social et Mme de Sévigné s'y révèle en tant que spectatrice de la vie, en tant qu'« anthropologue » du monde social auquel elle participe :

³⁰⁸ Van Delft fait d'une citation de Montaigne la « basse continue » de son ouvrage *Les spectateurs de la vie*. Elle illustre parfaitement la « spécificité [du] spectateur de vocation » : « Notre vie, disait Pythagoras, retire [ressemble] à la grande et populeuse assemblée des jeux olympiques. Les uns s'y exercent le corps pour en acquérir la gloire des jeux ; d'autres y portent des marchandises à vendre pour le gain. Il en est, et qui ne sont pas les pires, lesquels ne cherchent autre fruit que de regarder comment et pourquoi chaque chose se fait, et être *spectateurs de la vie des autres hommes*, pour en juger et régler la leur. » Michel de Montaigne, *Essais*, III, 12, cité dans Louis Van Delft, *Les spectateurs de la vie*, p. 2. Les italiques sont de Van Delft.

« Enfin voici un changement extraordinaire », s'exclame-t-elle concernant la nouvelle de la promotion inattendue de son ami Pomponne, « c'est un plaisir que d'être spectateur »³⁰⁹. Comme nous l'avons souligné antérieurement, l'épistolière effectue souvent un parallèle entre le monde humain et le théâtre en raison des rôles qu'on doit y endosser : « Mme de La Fayette dit qu'elle aimerait fort jouer le rôle que vous jouez, quand ce ne serait que pour changer ; vous savez comme elle est quelquefois lasse de la même chose. »³¹⁰ Mme de Sévigné dépeint également une multitude de « scènes » au sein de ses lettres :

[À] propos de mère, on accuse celle du marquis de Senneterre de l'avoir fait assassiner. Il a été criblé de cinq ou six coups de fusil ; on croit qu'il mourra. *Voilà une belle scène pour notre petite amie*. Je mande à mon fils que j'approuve le procédé de cette mère, et que voilà comme il faut corriger ses enfants, et que je veux faire amitié avec elle.³¹¹

Les rencontres et les discussions vécues au quotidien ressemblent en effet, aux dires de l'épistolière, aux constructions de dramaturges :

[Charles de Sévigné] disait les plus folles choses du monde, et moi aussi. *C'était une scène digne de Molière*. Ce qui est vrai, c'est qu'il a l'imagination tellement bridée que je crois qu'il n'en reviendra pas sitôt. J'eus beau l'assurer que tout l'empire amoureux est rempli d'histoires tragiques, il ne peut se consoler. La petite *Chimène* dit qu'elle voit bien qu'il ne l'aime plus, et se console ailleurs. Enfin c'est un désordre qui me fait rire, et que je voudrais de tout mon cœur qui le pût retirer d'un état si malheureux à l'égard de Dieu.³¹²

Cette analogie constitue d'ailleurs un des thèmes que Van Delft évoque dans ses travaux. Souhaitant mettre en lumière le rôle du ou de la moraliste, il repère en effet quatre thèmes propres aux réflexions sur la morale : celui de l'homme voyageur (*homo viator*), du théâtre du monde (*theatrum mundi*), de la guerre, et de la prudence³¹³. On retiendra que ces thèmes concernent tous l'action humaine qui peut et doit être scrutée d'un regard quelconque, permettant à Van Delft de souligner que chez La Bruyère

³⁰⁹ 27 septembre 1671, I, p. 354.

³¹⁰ 6 mars 1671, I, p. 179.

³¹¹ 28 octobre 1671, I, p. 371-372. Nous soulignons.

³¹² 8 avril 1671, I, p. 211. Nous soulignons.

³¹³ Louis Van Delft, *Les moralistes*, p. 168-1670.

[L]es idées [...] ne valent que dans la mesure où elles ont un corps, un visage, à tout le moins une figure, une matière, une couleur : incarnées ou « objectivées ». Il faut d’abord qu’elles accrochent le regard. Toute pensée est traduite en images. Tout, dans *Les caractères*, passe par la vue. Son gibier, aussi bien, c’est le concret, le vécu, le tissu visuel qui (associé au sonore) fait justement les œuvres dramatiques et efficaces. « L’homme, qui est esprit, se mène par les yeux et les oreilles [“De l’homme”] » : c’est le train du monde, regrettable ; c’est une loi au théâtre, incontournable³¹⁴.

Cette riche citation évoque trois éléments intéressants pour notre analyse : soit l’incarnation des idées, leur lien au « concret » ; la traduction de la pensée en images et le rôle central de la vue ; ainsi que l’analogie entre le train du monde et le théâtre.

L’importance du concret

La pratique épistolaire de Mme de Sévigné nourrit et donne lieu à sa conception de la nature humaine, notamment grâce à la place qu’y prennent les détails de sa vie et les nouvelles du quotidien. C’est à la manière de saint Augustin, comme le souligne Lyons, que « Sévigné analyse sa propre psychologie par rapport au monde, [...] [tout en accordant] beaucoup, beaucoup plus d’attention aux détails physiques, aux anecdotes, à l’histoire contemporaine et à la conversation que l’auteur des *Confessions* »³¹⁵. L’importance que prend le concret dans le développement de la réflexion de l’épistolière contribue d’ailleurs à sa singularité parmi le corpus moraliste : Van Delft identifie chez Montaigne un passage d’exception où celui-ci « descen[d] à des considérations d’un pragmatisme extrême » et souligne que « [l]es moralistes ont beau se tenir au plus près du vécu, examiner la condition humaine *hic et nunc*, il est tout de même rare de rencontrer chez eux des passages [...] prosaïques »³¹⁶. Van Delft note également, considérant toujours le passage chez Montaigne, que celui-ci prend la forme d’une « lettre (à Madame d’Estissac) et que, dans la tradition de Sénèque, le genre épistolaire fait bon accueil aux conseils même terre à terre, à des considérations toutes pratiques »³¹⁷. Il est d’ailleurs primordial de se rappeler que le discours moral

³¹⁴ Louis Van Delft, *Les spectateurs de la vie*, p. 150.

³¹⁵ John D. Lyons, *Before imagination*, p. 142. Nous traduisons.

³¹⁶ Louis Van Delft, *Les spectateurs de la vie*, p. 96.

³¹⁷ Louis Van Delft, *Les spectateurs de la vie*, p. 96.

de Mme de Sévigné s'inspire d'une réalité concrète et vécue, comme le montre Duchêne qui présente la pensée de l'épistolière comme étant « aux prises avec les réalités de la vie »³¹⁸. S'inscrivant dans le même sillon que les travaux de Duchêne, Landy-Houillon rappelle que « la réflexion morale chez Madame de Sévigné », tout comme ses réflexions poétiques sur l'art de la lettre, « est d'abord tributaire du contexte dont elle paraît indissociable »³¹⁹. Des ouvrages comme celui de Depretto, *Informers et raconter*³²⁰, ainsi que l'article de Landy-Houillon, « Réflexion et Art de plaire »³²¹, perpétuent d'ailleurs une lignée de travaux qui soulignent, à juste titre, l'importance des nouvelles, des anecdotes et du quotidien dans la correspondance de Sévigné.

Lorsque Mme de Sévigné transmet à Mme de Grignan la nouvelle de la promotion de Mme de Richelieu au poste de dame de la reine, il est non seulement question de la joie qu'elle-même éprouve face aux faveurs potentielles dont pourrait bénéficier sa fille à la suite de cette nomination, mais également du mélange des réactions et des passions au sein de la cour :

Enfin, voilà Mme de Richelieu à la place de Mme de Montausier. Quelle joie pour bien des gens ! quel chagrin pour d'autres ! *Voilà le monde*. Vous êtes fort aimée dans cette maison. Pour moi, je prends peu d'intérêt à tout cela, et ne conserve mes amis à la cour que dans la vue de vous être quelquefois bonne en votre absence.³²²

Cette nouvelle permet de confirmer la logique d'intérêt et de service selon laquelle l'épistolière opère, mais aussi de montrer que c'est à partir de ce type d'anecdote qu'elle se permet de formuler un constat sur le monde (« voilà le monde ») et de développer une réflexion plus universelle sur la nature humaine. En tant que spectatrice du procès de Fouquet, Mme de Sévigné avait utilisé, sept ans plus tôt, la même formule après avoir noté la division de l'opinion publique : « Ceux qui aiment M. Fouquet trouvent cette tranquillité admirable, je suis de ce nombre. Les

³¹⁸ Roger Duchêne, *Réalité vécue et art épistolaire*, p. 11.

³¹⁹ Isabelle Landy-Houillon, « Réflexion et Art de plaire », p. 32.

³²⁰ Laure Depretto, *Informers et raconter dans la Correspondance de Madame de Sévigné*, Paris, Classiques Garnier, « Correspondances et mémoires », série « Le Grand Siècle », n°7, 2015, 461 p.

³²¹ Isabelle Landy-Houillon, « Réflexion et art de plaire », p. 25-37.

³²² 22 novembre 1671, I, p. 382.

autres disent que c'est une affectation ; *voilà le monde.* »³²³ C'est également le cas lorsque l'épistolière commente les interprétations opposées de la signature qu'appose une religieuse du couvent de la Visitation au formulaire du pape Alexandre VII qui cherche à lutter contre le jansénisme. D'un côté, certains louent l'action de la jeune religieuse, s'exclamant que Dieu a « touché son cœur » ; de l'autre, on parle d'un abandon de Dieu, ce à quoi Mme de Sévigné répond : « Pour moi, j'ai pensé mourir de rire en faisant réflexion sur ce que fait la préoccupation. Voilà bien le monde en son naturel. Je crois que le milieu de ces extrémités est toujours le meilleur. »³²⁴ Dans ces trois cas, c'est à titre de spectatrice que la marquise de Sévigné se permet de tirer des conclusions sur le spectacle humain qui déferle devant et autour d'elle et qui, à l'occasion, la fait rire. La matière du récit qu'elle emprunte à son entourage et aux nouvelles du royaume joue un rôle primordial à la fois dans la construction et dans le déploiement de son discours sur la nature humaine, à la manière de La Bruyère qui « ren[d] au public ce qu'il [lui] a prêté »³²⁵. La manière dont elle procède pour énoncer ses constats sur la nature humaine n'est d'ailleurs pas étrangère à celle de La Rochefoucauld qui présente des « constats, de[s] rapports [et] pour ainsi dire de[s] procès-verbaux d'observations »³²⁶ plutôt que des prescriptions.

Les événements desquels elle est témoin, auxquels elle participe et dont elle fait le procès-verbal constituent des sujets pour « moraliser », notamment lorsqu'ils s'étirent dans le temps, comme pour ce qui est du « cas » de Lauzun : « Pour M. de Lauzun, on me mande que personne n'en sait encore plus que moi. Mais le sujet de moraliser est grand, quand on se souvient de l'année passée, justement dans ce temps-ci ; peut-on oublier cet endroit, quand on vivrait mille ans ? »³²⁷

³²³ 20 novembre 1664, I, p. 59. Nous soulignons.

³²⁴ À Pomponne, 22 novembre 1664, I, p. 60.

³²⁵ Jean de La Bruyère, *Les Caractères ou Les Mœurs de ce siècle*, texte établi et annoté par Antoine Adam, Paris, Gallimard, « Folio classique », 1975, p. 17.

³²⁶ Louis Van Delft, *Les spectateurs de la vie*, p. 128.

³²⁷ À Guitaut, 2 décembre 1671, I, p. 387.

Duchêne note à ce sujet que la lettre est « un moyen de commenter les grands événements » et n'est pas qu'un simple « moyen de les annoncer »³²⁸. Comme le souligne Landy-Houillon,

Madame de Sévigné trouve dans cette activité du compte-rendu l'occasion d'une pratique régulière de la réflexion morale, [...] [intégrant] à son discours épistolaire les énoncés de vérité générale qui lui viennent d'ailleurs, non sans leur adjoindre le plus souvent, il est vrai, la marque de son propre jugement.³²⁹

Nous voyons donc que sa pratique épistolaire lui permet, au fil d'anecdotes et de réflexions, de formuler des constats plus généraux sur le monde social. Mme de Sévigné participe au monde, d'où l'importance de la « réalité vécue ». L'activité de réflexion qui est aux prises avec l'action du quotidien est d'ailleurs soulignée dans les lettres de la marquise par Mathilde Vanackere qui évoque une tension entre l'urgence de l'existence et une disposition plus contemplative³³⁰.

La « réalité vécue » de Mme de Sévigné qui alimente ses lettres est marquée et rythmée par sa pratique épistolaire, notamment à partir de 1671. « Tout fait place à ce commerce »³³¹, révèle-t-elle à sa fille. Ce sont notamment les lettres de celle-ci qui sont la source des passions souvent contraires que commente Mme de Sévigné. Nous pouvons rappeler un extrait cité dans le premier chapitre, lorsqu'il était question d'« écueils à la constance », qui nous instruit également sur le rôle central que jouent la lecture et l'écriture de lettres :

Un souvenir, un lieu, une parole, une pensée un peu trop arrêtée, vos lettres surtout, les miennes même en les écrivant, quelqu'un qui me parle de vous, voilà des écueils à ma constance, et ces écueils se rencontrent souvent.³³²

³²⁸ 23 décembre 1671, I, n. 4, p. 395.

³²⁹ Isabelle Landy-Houillon, « Réflexion et Art de plaire », p. 30.

³³⁰ Comme le remarque Mathilde Vanackere dans sa thèse de doctorat, il existe une tension dans l'écriture épistolaire de Mme de Sévigné qui « relève en outre d'une méditation au long cours au sujet de la consistance modale du vivre, de la substance ontologique et éthique de l'existence ». Cette tension s'opère entre l'écriture du quotidien, celle qui semble simplement « témoigner », et celle qui « regarde » et « observe » le vivant. Mathilde Vanackere, « Le vivant dans la *Correspondance* de Madame de Sévigné », Thèse de doctorat, Paris, Université Paris-Saclay, 2017. Aussi en ligne <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01690153>, p. 414.

³³¹ 18 mars 1671, I, p. 189.

³³² 18 février 1671, I, p. 160. Nous soulignons.

Les lettres de Mme de Grignan, ainsi que tout ce qui découle de son absence, permettent en effet à l'épistolière de développer un discours autoréflexif et sur sa pratique épistolaire, et sur l'impact de ses humeurs sur son écriture : « Le départ de ma fille m'a causé des vapeurs noires : je prendrai mieux mon temps quand je vous écrirai une autre fois, et de bonne foi je ne vous fâcherai de ma vie. »³³³ Le lien entre sa disposition physique et mentale et sa capacité d'écrire est de plus en plus souligné au fil du temps, comme si Mme de Sévigné comprenait et acceptait que le contenu de ses lettres devenait en quelque sorte l'extension de ce qu'elle vivait : « Notre Coadjuteur m'a écrit des merveilles, mais je ne suis pas d'assez bonne humeur pour lui répondre ; la main droite est plus embarrassée par le chagrin de l'esprit que par la goutte de la main gauche. »³³⁴

Outre l'acte même de lire et d'écrire, ce sont aussi la matérialité de la lettre et les conditions qui l'entourent qui nourrissent les réflexions de la marquise. Les « contretemps de l'éloignement » lui permettent, par exemple, de faire des analogies entre le désordre de la poste et l'inconstance des passions :

Mais, ma fille, n'admirez-vous point les erreurs et les contretemps que fait l'éloignement ! Je suis en peine de vous quand vous êtes en bonne santé ; et quand vous serez malade, une de vos lettres me redonnera de la joie.³³⁵

On remarquera que cette citation fait écho à une autre phrase de la *Correspondance* citée précédemment, dans laquelle Mme de Sévigné « admire » le désordre passionnel que lui causent ses sentiments pour sa fille : « J'admire en moi, tous les jours, les effets naturels d'une extrême amitié. »³³⁶ Les « contretemps de l'éloignement », condition matérielle d'un échange épistolaire

³³³ À Bussy-Rabutin, 16 février 1671, I, p. 159.

³³⁴ 13 septembre 1671, I, p. 343.

³³⁵ 15 novembre 1671, I, p. 380.

³³⁶ 27 février 1671, I, p. 173

qui traverse la France, cultivent ainsi une réflexion sur les passions contraires. Duchêne souligne d'ailleurs qu'il existe dans la *Correspondance*

le thème de conditions matérielles de l'écriture, de la plume et du papier. S'il prête facilement au développement littéraire et à l'esprit, dans les lettres de Mme de Sévigné, il repose pourtant toujours sur la réalité concrète, le papier étant ce qui passe de l'un à l'autre des correspondants, les reliant en quelque sorte physiquement.³³⁷

Ce thème, note encore Duchêne, apparaît parallèlement au thème de la poste qui, de fait, constitue un pan important du quotidien de la marquise qui écrit à sa fille deux fois par semaine de 1671 à 1688. Épistolière diligente, elle prend en note les dates des lettres envoyées et reçues afin de savoir si l'une d'elles a été perdue, et elle prie souvent Mme de Grignan de suivre son exemple. Ses prières se transforment en plaisanteries au fil des lettres, lui permettant de développer une réflexion sur l'inconstance du temps :

Pour vos dates, ma bonne, je suis de votre avis ; c'est une légèreté que de changer tous les jours. Quand on se trouve bien du 26 ou du 16, par exemple, pourquoi changer ? C'est même une chose désobligeante pour ceux qui vous l'ont dit. Un homme d'honneur, un honnête homme vous dit une chose bonnement et comme elle est, et vous ne le croyez qu'un jour. Le lendemain, qu'un autre vous dise autrement, vous le croyez. Vous êtes toujours pour le dernier qui parle ; c'est le moyen de faire autant d'ennemis qu'il y a de jours en l'an. Ne prenez point cette conduite, ma bonne, tenez-vous au 26 ou au 16, quand vous vous en trouverez bien ; ne suivez point mon exemple, ni celui du monde corrompu, qui suit le temps et change comme lui. Soyez constante et croyez qu'au lieu de vouloir vous soumettre à mon calendrier, c'est moi qui approuve le vôtre.³³⁸

Les négations (« Ne prenez point... » ; « ne suivez point... »), tout de suite suivies de prescriptions formulées à l'impératif (« tenez-vous... » ; « soyez constante et croyez... »), permettent d'accentuer l'ironie avec laquelle la marquise présente ses commentaires à Mme de Grignan. Ceux-ci sont, de plus, révélateurs à la fois de la posture autoritaire qu'adopte l'épistolière (celle de la mère ou encore de l'épistolière habile qui est un modèle à suivre) et de sa vision du monde. « Corrompu », celui-ci « suit le temps et change comme lui ». Il est intéressant de noter que c'est le caractère de corruption qui enchaîne le monde à l'inconstance perpétuelle du temps. Sans

³³⁷ 19 août 1671, I, n. 4, p. 324.

³³⁸ 27 septembre 1671, I, p. 355.

risque de se hasarder dans des conjectures, nous pouvons considérer cette comparaison comme étant en lien avec la corruption des corps qui vient inévitablement au cours des années. On retrouverait alors dans une plaisanterie sur le compte des dates le thème de la mort et la vision augustinienne de l'être humain qui, sans le don de la grâce, est condamné à vivre dans une société viciée, à son image, dans laquelle il perpétuera sa déchéance spirituelle et physique sans promesse de la vie éternelle. On perçoit ici un mouvement du particulier au général, ce qui n'est pas étonnant, puisque la pratique épistolaire de Mme de Sévigné, comme nous l'avons souligné, constitue une partie intégrante de sa « réalité vécue ».

Expérience des sens et matérialité

Ce qu'il faut surtout retenir de ce mouvement, c'est que la connaissance du monde est d'abord acquise, selon Mme de Sévigné, par le biais des sens. Il y a en effet chez elle une attention particulière qui est accordée au sensible, c'est-à-dire à ce qui peut être appréhendé par les sens, intérêt qui est à la fois manifestation et révélation de l'importance que prend l'expérience matérielle du quotidien dans sa réflexion. Le partage des nouvelles dans la *Correspondance* est caractérisé par un souci de représenter de manière sensible à son ou sa destinataire ce qui a été vu et vécu de première main, car c'est en sentant ce qui nous entoure qu'on parvient à une meilleure connaissance du monde et ainsi à une meilleure capacité d'en juger. Lorsqu'elle relaie une nouvelle ou un gage d'amitié, l'épistolière assure son ou sa correspondant.e non seulement de la source fiable de laquelle elle détient cette information, mais cherche également à transmettre l'immédiateté de celle-ci, accordant ainsi une valeur au mouvement vif (et vivant) de la communication : « Tout ceci est extrêmement vrai ; M. de La Rochefoucauld me le vient de conter. »³³⁹ C'est selon cette logique que Mme de Sévigné se charge de remplir ses lettres d'elle-même, afin de transmettre à ses

³³⁹ 23 décembre 1671, I, p. 396.

destinataires son air et sa manière, pour que ceux-ci puissent mieux se représenter ce qu'elle raconte et ce sur quoi elle médite : « Voilà de quoi je suis pleine et de quoi je remplis cette lettre. »³⁴⁰ La singularité de l'expérience par les sens est d'ailleurs soulignée par l'épistolière elle-même :

Que pensez-vous qu'on fasse dans ces excès de joie ? [...] Le cœur se serre, et l'on pleure sans pouvoir s'en empêcher. C'est ce que j'ai fait, ma chère fille, avec beaucoup de plaisir ; ce sont des larmes d'une douceur qu'on ne peut comparer à rien, pas même aux joies les plus brillantes. Comme vous êtes philosophes, vous savez les raisons de tous ces effets. Pour moi, je les sens, et je m'en vais faire dire autant de messes, pour remercier Dieu de cette grâce, que j'en faisais dire pour la lui demander. Si l'état où je suis durait longtemps, la vie serait trop agréable ; mais il faut jouir du bien présent, les chagrins reviennent assez tôt.³⁴¹

La marquise atténue habilement son expérience subjective du monde en prenant compte de la « philosophie » de sa fille — que Mme de Sévigné sait être celle de Descartes. Elle se contente en effet de décrire les effets des excès de joie sans élaborer sur leurs raisons et s'en tient à ce qu'elle sent de manière subjective (« pour moi »). Le serrement du cœur qu'elle ressent et les larmes qu'elle pleure lui permettent, de plus, de formuler un constat sur le caractère éphémère des sensations qui accompagnent le sentiment de la joie : « [I]l faut jouir du présent, les chagrins reviennent assez tôt. »³⁴² Ce n'est pas nécessairement la joie ressentie au moment de l'écriture qui l'amène à formuler un tel constat, mais il n'y a nul doute quant au lien entre ledit constat et l'expérience présente ou antérieure de cette passion. À la lumière de cet exemple, nous pouvons constater, en chœur avec Landy-Houillon, que « Madame de Sévigné parle toujours d'elle ou plutôt on l'entend toujours parler d'elle, même lorsqu'elle parle d'autre chose, en l'occurrence de vérités générales »³⁴³.

Loin d'être une forme de narcissisme, c'est par souci de vérité que l'épistolière souhaite se montrer « naturelle », telle qu'elle est. Cela rappelle notamment l'« appétit d'être soi » que

³⁴⁰ 7 octobre 1671, I, p. 360.

³⁴¹ 29 novembre 1671, I, p. 384.

³⁴² 29 novembre 1671, I, p. 384.

³⁴³ Isabelle Landy-Houillon, « Réflexion et Art de plaire », p. 34.

décrivent Duchêne et Freidel, appétit qui permet à Mme de Sévigné « d'aborder des domaines inexplorés de la vie intérieure »³⁴⁴. C'est un procédé qui ressemble également au projet qu'entreprend Montaigne dans ses *Essais*, car on retrouve en effet dans la revendication du naturel de la marquise de Sévigné cette tentative de se montrer « toute nue »³⁴⁵. On l'imaginerait d'ailleurs prononcer les mêmes paroles que le philosophe dans sa bibliothèque : « Je veux qu'on m'y voie dans ma façon d'être simple, naturelle et ordinaire, sans recherche ni artifice : car c'est moi que je peins. »³⁴⁶ Le médium épistolaire et plus particulièrement le modèle de la lettre familière offrent à la marquise un espace « rhétorique de la parole “réelle”, celle du discours social comme il va »³⁴⁷ et de la nature humaine telle qu'elle la conçoit. La communication des idées par voie de la lettre est, de plus, précisément ce que Guez de Balzac souhaitait voir chez Montaigne : « [C]'était cette sorte de communication qui manquait à M. de Montaigne, et qui a empêché, ainsi qu'il témoigne lui-même, qu'au lieu de ses *Essais* il ne nous ait donné des lettres, soit qu'il fût trop éloigné des hommes capables d'un si noble entretien, ou qu'il fût trop difficile au choix de ses amis. »³⁴⁸ L'utilisation de la lettre fait ainsi la singularité du discours moraliste de Mme de Sévigné, la distinguant de Montaigne et des autres moralistes.

Or, une caractéristique du discours épistolaire est le fait que celui-ci demeure un discours écrit en absence de l'autre. Comme le souligne Anna Jaubert, contrairement à une conversation où chaque parti est présent, « [i]l se trouve que dans une correspondance, les effets de l'interaction

³⁴⁴ Roger Duchêne, *Réalité vécue et art épistolaire*, p. 101, cité dans Nathalie Freidel, *La Conquête de l'intime*, p. 517.

³⁴⁵ Sanda Badescu explore les parallèles entre l'œuvre de Montaigne et l'œuvre de Mme de Sévigné dans son ouvrage, *Madame de Sévigné et Michel de Montaigne : l'écriture intime à la lettre et à l'essai*, Lewiston/Ceredigion, Mellen Press, 2008, 212 p.

³⁴⁶ Michel de Montaigne, *Les Essais*, p. 9.

³⁴⁷ Emmanuel Bury, « Note sur le genre épistolaire et l'évolution du roman en France au XVII^e siècle », dans Gabriel de Guilleragues, *Lettres portugaises*, édition enrichie d'Emmanuel Bury, Paris, Livre de poche, « Libretti », 2003, p. 77.

³⁴⁸ Jean-Louis Guez de Balzac, *Lettres*, Paris, 1624, dans *Les premières Lettres de Guez de Balzac, 1618-1627*, éd. par H. Bibas et K.-T. Butler, Paris, Droz, 1933, t. I, p. 154. Reproduction mise en ligne le 20/01/2019 par la Bibliothèque nationale de France, Gallica, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1222t>.

sont suspendus par l'absence physique de l'interlocuteur »³⁴⁹. L'absence physique de Mme de Grignan est souvent évoquée dans la correspondance de Mme de Sévigné, qui regrette en effet la présence de celle-ci en insistant particulièrement sur l'impossibilité de pouvoir la regarder à loisir. La présence de celle ou de celui à qui Mme de Sévigné s'adresse lui est extrêmement chère, car c'est par cette présence physique, voire matérielle, qu'elle arrive à mieux scruter puis anatomiser leur cœur, à percevoir leur « air »³⁵⁰. La lettre suppose l'absence, mais ouvre la voie à un échange qui cherche, traditionnellement, à « percer le secret des cœurs »³⁵¹. De même qu'elle tente de se dépeindre « naturellement » au profit de ses destinataires, Mme de Sévigné cherche également à les voir tels qu'ils sont. À défaut de pouvoir observer sa destinataire clairement — elle « ne voit goutte »³⁵² dans le cœur de sa fille et lui parle « à travers un gros crêpe »³⁵³ —, la marquise laisse cours à son imagination qui lui permet de voir le « dessous des cartes »³⁵⁴, c'est-à-dire de se représenter une réalité et des lieux qu'elle ne connaît pas, qu'elle n'a jamais « vus »³⁵⁵. Au fil des

³⁴⁹ Anna Jaubert, « La correspondance comme genre éthique », *Argumentation et analyse du discours*, [en ligne], dossier *La lettre, laboratoire des valeurs ?*, n° 5, mis en ligne le 20/10/2010, <http://aad.revues.org/985>, paragr. 3.

³⁵⁰ « Il y a dans l'air, et particulièrement dans les emplois que propose la *Correspondance*, une inscription très forte de la manière d'être dans l'émotion, de la posture dans la sensation, du code mondain dans la culture des corps. Qu'il désigne l'individu tout entier ou une émotion passagère, l'air ne rend pas seulement compte d'un trait caractérisant statique. Il suggère les liens discrets qui nouent la fabrique de l'émotion, son expression et son exposition au regard de l'autre. » Mathilde Vanackere, « Le vivant dans la *Correspondance* de Madame de Sévigné », p. 34.

³⁵¹ Nathalie Freidel, *La conquête de l'intime*, p. 574.

³⁵² « Je ne vois goutte dans votre cœur. Je me représente et m'imagine cent choses désagréables que je ne vous puis dire ; je ne vois pas même ce que pense M. de Grignan, ou enfin je ne sais comme tout est brouillé dans ma tête. [...] Mais je ne sais comme vous vous portez dans tout ce tracass. [...] Hélas ! Puis-je me flatter que je vous serais quelquefois bonne un moment ? [...] Je pense tout, mais je ne vois goutte, et ne veux pas vous entretenir plus longtemps sur un sujet si vaste. » 11 mars 1671, I, p. 180-181.

³⁵³ « Vous dites fort bien : on se parle et on se voit au travers d'un gros crêpe. Vous connaissez les Rochers, et votre imagination sait un peu où me prendre ; pour moi, je ne sais où j'en suis. Je me suis fait une Provence, une maison à Aix, peut-être plus belle que celle que vous avez ; je vous y vois, je vous y trouve. Pour Grignan, je le vois aussi, mais vous n'avez point d'arbres (cela me fâche), ni de grottes pour vous mouiller. Je ne vois pas bien où vous vous promenez. J'ai peur que le vent ne vous emporte sur votre terrasse ; si je croyais qu'il vous pût apporter ici par un tourbillon, je tiendrais toujours mes fenêtres ouvertes, et je vous recevrais, Dieu sait ! Voilà une folie que je pousserais loin. » 21 juin 1671, I, p. 277.

³⁵⁴ Il s'agit d'une expression utilisée par Mme de Sévigné qu'on peut notamment retrouver à la lettre du 24 juillet 1675, et que Nathalie Freidel mentionne dans *La conquête de l'intime*, p. 578.

³⁵⁵ « Et puis, tout d'un coup, je pense où vous êtes ; mon imagination ne me présente qu'un grand espace fort éloigné. Votre château m'arrête présentement les yeux. Les murailles de votre mail me déplaisent ; le nôtre est d'une beauté surprenante, et tout le jeune plant que vous avez vu est délicieux. » 28 juin 1671, I, p. 281. Nous soulignons.

lettres de 1671 dans lesquelles le thème de la perte de vue est développé, on comprend, comme le souligne Lyons, que « [p]our Sévigné, [...] la pratique de l'imagination [est] une façon de comparer le monde tel qu'elle le [voit] autour d'elle, dans son présent, au monde tel qu'elle s'en [souvient, qu'elle l'anticipait, et qu'elle le désirait] »³⁵⁶. En d'autres mots, c'est par le biais de l'imagination que Mme de Sévigné parvient à juger de choses qui sont éloignées d'elle (par la distance physique ou dans le temps) en les rapportant à sa réalité vécue : c'est ainsi qu'elle arrive à « concrétiser » une matière qui lui est invisible. La matérialité l'emportera d'ailleurs toujours sur tous les souvenirs et les désirs qu'elle peut imaginer. « Cela ne fait point les bonheurs de la vie », déclare-t-elle à sa fille, « il y a de certaines grossièretés solides », c'est-à-dire de la présence du corps physique (ici celui de Mme de Grignan), « dont on ne peut se passer »³⁵⁷.

Puisqu'elle accorde à la réalité matérielle et concrète la primauté sur les idées abstraites, il est aisé de concevoir que Mme de Sévigné se méfie des paroles qu'elle considère souvent comme étant insuffisantes pour représenter ce qui compte le plus, soit les vérités qui sont dissimulées dans le cœur. Sa méfiance se manifeste souvent lorsqu'il est question d'exprimer sa tendresse et son amitié envers sa fille : « Quoiqu'il en soit, ma très aimable bonne, vous savez bien que je suis tout à vous, mais dans la vérité, et nullement par manière de parler. »³⁵⁸ Cette insuffisance de la parole est décrite par Méchoulan lorsqu'il est question, pour le philosophe Malebranche, d'une vérité (en occurrence celle de l'existence de Dieu) à laquelle on souhaite convertir l'ami.e. Dans ce contexte, Méchoulan qualifie la parole de

signe équivoque [et d']institution arbitraire qui « ne persuade pas vivement les vérités qu'elle exprime » ; par contre, l'air et la manière forment un langage naturel et involontaire « qui se fait entendre sans qu'on y pense, qui persuade par une vive impression » [...]. Pour Malebranche, c'est la *vie intérieure* qui compte : « la vive impression » de l'air et de la manière vaut donc mieux que la parole instituée par les hommes.³⁵⁹

³⁵⁶ John D. Lyons, *Before imagination*, p. 123. Nous traduisons.

³⁵⁷ 2 août 1671, I, p. 311.

³⁵⁸ 26 août 1671, I, p. 331-332.

³⁵⁹ Éric Méchoulan, « Le métier d'ami », p. 645.

C'est pourquoi l'épistolière invite son ou sa destinataire à passer outre les paroles jugées insuffisantes, afin de s'attarder plutôt sur ce qui peut être « vu » : « Il me semble que je fais tort à mes sentiments, de vouloir les expliquer avec des paroles ; il faudrait *voir* ce qui se passe dans mon cœur sur votre sujet³⁶⁰. » De la même manière, l'épistolière voudrait que sa destinataire puisse « imaginer » ce qu'elle n'arrive pas à lui dire : « Je lis et relis et relis [vos lettres] avec un plaisir et une tendresse que je souhaite que vous puissiez imaginer, car je ne vous la saurais dire »³⁶¹. En raison de l'opacité du langage, Mme de Sévigné privilégie ce qu'elle est capable de voir et d'imaginer, c'est-à-dire de se représenter, et elle encourage ses correspondant.e.s à faire de même : « Ce que l'on ressent ne peut pas se dire ; il n'y a plus qu'à compter sur le pouvoir de suggestion de l'écriture et la faculté d'imagination de sa destinataire, dans l'espoir d'être comprise : “Comprenez-vous bien tout ce que je souffris ?” »³⁶² Dans *La conquête de l'intime*, Freidel met en relief le développement d'un langage proprement sévignéen afin de pouvoir exprimer l'intime, stipulant qu'« [i]l faut considérer l'entreprise sévignéenne comme une expérience, presque une expérimentation littéraire destinée à forger les mots, le ton, la langue susceptibles de donner accès à des zones inexplorées, de faire voir l'invisible »³⁶³. Cela donne suite à l'idée proposée par Bray d'un « laboratoire épistolaire » dans lequel Mme de Sévigné élaborerait son « système »³⁶⁴. Lignereux souligne également la « nature profondément expérimentale »³⁶⁵ des lettres de la première année de correspondance avec Mme de Grignan et Vanackere présente la lettre sévignéenne en tant que laboratoire du vivant. Nous pouvons ainsi considérer la lettre en tant que

³⁶⁰ 25 février 1671, I, p. 170. Il y a également dans cette citation une implication de la destinataire qui est requise, une implication sensible qui serait gageure d'amitié (on se rappellera que les ami.e.s de Mme de Sévigné ont cette qualité de pouvoir « entrer dans ses sentiments »). Nous reviendrons sur l'importance de cette inclusion des destinataires.

³⁶¹ 30 septembre 1671, I, p. 357.

³⁶² Nathalie Freidel, *La conquête de l'intime*, p. 601. Elle cite la lettre du 6 février 1671, I, p. 150.

³⁶³ Nathalie Freidel, *La conquête de l'intime*, p. 601.

³⁶⁴ Bernard Bray, « Le laboratoire épistolaire », repris dans *Épistoliers de l'âge classique*, p. 114-119.

³⁶⁵ Cécile Lignereux, « Introduction », dans Cécile Lignereux (dir.), *La première année de correspondance*, p. 8.

lieu d'observation qui permet à Mme de Sévigné de scruter les signes extérieurs qui permettent de mieux deviner puis anatomiser les « cœurs » de ses correspondant.e.s, mais également en tant que lieu d'exploration, de « laboratoire », où elle fait l'expérience des limites du langage ainsi que l'épreuve des valeurs afin de pouvoir communiquer ce qu'elle perçoit par et en elle-même³⁶⁶. En définitive, comme le signale Georges Vigarello, nous devons surtout retenir que les « sens alertent. Ils instruisent. Ils communiquent »³⁶⁷. Ils sont les « informateurs “des choses extérieures”, “ministres et messagers” »³⁶⁸. Ils permettent à la fois de découvrir le monde, de l'assimiler et de le transmettre à autrui.

Transmission des idées morales

La lettre permet ainsi non seulement d'accorder de l'importance aux détails du quotidien et aux événements concrets auxquels s'attache la pensée, mais également de pouvoir transmettre les idées que cette pensée formule à partir de la saisie du monde. Comme le souligne Lyons,

tout ce qui apparaît dans la lettre comme faisant partie de ce qui est, pour [Sévigné], ici et maintenant, est soigneusement sélectionné pour être recréé mentalement par son lecteur. C'est l'une des raisons pour lesquelles le monde, dans l'écriture de Sévigné, est tellement plus détaillé et vivant que dans les écrits de la première modernité. Cette attention au concret et au sensible, au prix d'un détachement nécessaire ou d'une double pensée, constitue un paradoxe intéressant dans la mesure où Sévigné n'est jamais, pour autant que l'on sache, sans conscience de la nécessité de représenter ce qu'elle vit et de le formuler dans son esprit afin de transmettre cette idée à une autre personne.³⁶⁹

Mme de Sévigné est en effet toujours engagée auprès du monde à titre de « spectatrice », mais toujours dans l'optique de partager ses impressions avec autrui, car « le véritable enjeu des lettres

³⁶⁶ Lignereux met d'ailleurs l'accent sur le caractère expérimental de l'année 1671, lors de laquelle Mme de Sévigné tente d'établir un moyen de communication efficace avec sa fille : « C'est en cela que la pratique épistolaire de l'année 1671 doit être pensée comme une authentique *expérimentation* – terme qui, parce qu'il réfère à une recherche dotée d'une puissante dimension réflexive, permet de prendre toute la mesure de la stratégie d'appropriation déployée par une épistolière qui n'a de cesse de faire subir aux options qui s'offrent à elle les infléchissements nécessaires à leur réinvestissement au service du mode de communication original qu'elle entend établir avec sa fille. » Cécile Lignereux, « Introduction », dans Cécile Lignereux (dir.), *La première année de correspondance*, p. 10.

³⁶⁷ Georges Vigarello, *Le sentiment de soi. Histoire de la perception du corps XVI^e-XX^e siècle*, suivi de *La Sensibilité contemporaine*, Paris, Seuil, « Points-Histoire », 2016, p. 33.

³⁶⁸ Georges Vigarello, *Le sentiment de soi*, p. 33.

³⁶⁹ John D. Lyons, *Before imagination*, p. 132-133. Nous traduisons.

n'est pas l'analyse des sentiments mais leur communication »³⁷⁰. L'aspect communicationnel de la *Correspondance* que Freidel met de l'avant est, à notre sens, primordial pour comprendre la pensée morale de l'épistolière qui est, avant tout, une « pensée adressée »³⁷¹.

La pensée adressée

Conformément à ce que décrit Didier Anzieu, le ou la destinataire « est celui [ou celle] en dehors duquel [ou de laquelle] la pensée ne peut se concevoir »³⁷². C'est effectivement le cas pour Mme de Sévigné, notamment dans sa correspondance avec Mme de Grignan où les lettres de cette dernière sont celles qui lui redonnent la parole : « Je suis chagrine, je suis de mauvaise compagnie. Quand j'aurai reçu de vos lettres, la parole me reviendra »³⁷³ ; « Je ne saurais plus écrire depuis que mes lettres ne vont point à vous ; me voilà demeurée tout court. »³⁷⁴ Il y a, comme le stipule Landy-Houillon, « en dehors de la situation de dialogue, une spécificité qui tiendrait, chez Madame de Sévigné, à la qualité du lien épistolaire »³⁷⁵. Les inquiétudes de Mme de Sévigné quant aux désordres de la poste témoignent bien de l'importance qu'elle accorde à voir que ses lettres soient lues par la personne pour qui elle a été conçue : « [V]ous savez qu'encore que je ne fasse pas grand cas de mes lettres, je veux pourtant toujours que ceux à qui je les écris les reçoivent. Ce n'est jamais pour d'autres, ni pour être perdues que je les écris. »³⁷⁶ Comme le rappelle Geneviève Haroche-Bouzinac, « la particularité de la forme épistolaire consiste à permettre la naissance d'une *pensée*

³⁷⁰ Nathalie Freidel, *La conquête de l'intime*, p. 600.

³⁷¹ Geneviève Haroche-Bouzinac, « Penser le destinataire : quelques exemples », dans Benoît Melançon, *Penser par lettre. Actes du colloque d'Azay-le-Ferron (mai 1997)*, Québec, Fides, 1998, p. 280.

³⁷² Geneviève Haroche-Bouzinac, « Penser le destinataire : quelques exemples », p. 280.

³⁷³ 14 juin 1671, I, p. 272.

³⁷⁴ 18 novembre 1671, I, p. 381.

³⁷⁵ Isabelle Landy-Houillon, « Réflexion et Art de plaire », p. 32.

³⁷⁶ 18 novembre 1671, I, p. 381.

adressée »³⁷⁷. Tout en autorisant, dans une certaine mesure, un discours sur soi, la lettre est toujours adressée à autrui et à un autre spécifique.

Il est primordial pour l'épistolière de façonner le contenu de ses lettres et ainsi l'image de soi qu'elle y inscrit selon les attentes et les dispositions de son auditoire, de la même façon qu'il est important pour l'individu de se situer dans le monde, car « [p]our elle, ainsi que pour ses correspondants, la lettre joue un rôle décisif dans l'apprentissage du monde, au même titre que la conversation »³⁷⁸. Lignereux souligne le travail auquel se livre Sévigné lorsqu'il s'agit de s'adresser à autrui en inscrivant celui-ci dans le contexte plus large de la communication épistolaire au XVII^e siècle :

Ainsi expérimente-t-elle toutes sortes de précautions, de détours et d'accommodements destinés à produire une identité discursive parfaitement adaptée à sa destinataire mettant en œuvre une stratégie de figuration qui illustre la tension, au cœur des débats sur l'art épistolaire au XVII^e siècle, entre l'expression de l'intériorité et la nécessaire adaptation à la personnalité de l'allocataire.³⁷⁹

Dans une perspective encore plus globale, outrepassant le contexte sociohistorique, il faut garder en tête qu'une « correspondance est une interaction qui a son rythme propre. [...] [L]es contraintes du face à face sont suspendues. C'est en même temps et surtout, qu'on le veuille ou non, du discours écrit (et à l'occasion même très écrit). Ce qui n'est pas sans conséquence lorsqu'il s'agit de façonner l'"image de soi dans le discours" »³⁸⁰. La construction de cette image est essentielle à tout discours adressé et l'est d'autant plus dans le cas du discours épistolaire car l'adresse en est le fondement. Elle doit également prendre en compte le contexte que sous-tend le discours, c'est-à-dire la scène

³⁷⁷ Geneviève Haroche-Bouzinac, « Penser le destinataire : quelques exemples », p. 279.

³⁷⁸ Nathalie Freidel, *La conquête de l'intime*, p. 683.

³⁷⁹ Cécile Lignereux, « Introduction », dans Cécile Lignereux (dir.), *La première année de correspondance*, p. 14-15.

³⁸⁰ Anna Jaubert, « La correspondance comme genre éthique », paragr. 19.

d'énonciation³⁸¹ dans laquelle se trouve non seulement l'énonciateur ou l'énonciatrice — pour employer la terminologie de l'analyse du discours — mais également l'allocutaire.

La « mise en scène » de l'échange entre Sévigné et ses correspondant.e.s est marquée par l'esthétique galante. Il y a en effet, au sein de l'échange épistolaire, une dimension éthique qui est régie, au XVII^e siècle, par des règles d'une rhétorique galante que prend en compte Mme de Sévigné. Selon Alain Viala, il y a chez elle un souci de plaire à son ou sa destinataire de rendre ses lettres moins ennuyeuses, souci qui est la manifestation de sa conformité à la « doxa de son milieu »³⁸² : « Adieu, ma chère fille, je vous aime si passionnément que j'en cache une partie, afin de ne vous point accabler. »³⁸³ L'épistolière sait pertinemment qu'une personne galante qui « cherche à plaire [ne] doit surtout pas “faire l'intéressant”, [elle] ne doit donc pas parler [d'elle] »³⁸⁴ : « Si je vous écrivais toutes mes rêveries, je vous écrirais toujours les plus grandes lettres du monde. Mais cela n'est pas bien aisé. Ainsi je me contente de ce qui se peut écrire, et je rêve tout ce qui se doit rêver ; j'en ai le temps et le lieu. »³⁸⁵ Elle souligne d'ailleurs ses efforts auprès de ses destinataires, précisant qu'elle « fini[t] toujours [certains] chapitre[s] le plus tôt qu'[elle] [le] [puisse] ; [elle] ne le finirai[t] point, si [elle] n'avai[t] un soin extrême de finir »³⁸⁶. En se pliant ainsi aux règles de la rhétorique galante, Mme de Sévigné opère selon le principe directeur de celle-ci, soit « l'adéquation aux destinataires »³⁸⁷.

³⁸¹ Voir Dominique Maingueneau, « La scénographie », *Le discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin, « U – Lettres », [2004] 2014, p. 190-202. Dominique Maingueneau développe le concept de scène d'énonciation dans la sixième partie de cet ouvrage.

³⁸² Alain Viala, « Un jeu d'images : amateur, mondaine, écrivain ? », *Papers on French Seventeenth Century Literature*, 2009, vol. 36, n° 70, p. 163.

³⁸³ 18 octobre 1671, I, p. 366.

³⁸⁴ Alain Viala, « L'éloquence galante. Une problématique de l'adhésion », dans Ruth Amossy (dir.), *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, « Sciences des discours », 1999, p. 182.

³⁸⁵ 15 juillet 1671, I, p. 295.

³⁸⁶ 27 septembre 1671, I, p. 353.

³⁸⁷ Alain Viala, « L'éloquence galante », p. 181-182.

L'échange épistolaire entraîne cependant certains risques, car malgré l'intention qu'a la marquise d'instruire à coup de pensées justes et naturelles, il y a toujours la possibilité de ne pas se faire bien entendre par son ou sa destinataire³⁸⁸ :

Je ne sais en quelle disposition vous serez en lisant cette lettre. Le hasard peut faire qu'elle viendra mal à propos, et qu'elle ne sera peut-être pas lue de la manière qu'elle est écrite. À cela je ne sais point de remède. Elle sert toujours à me soulager présentement ; c'est tout ce que je lui demande. L'état où ce lieu [Livry] m'a mise est une chose incroyable. Je vous prie de ne point parler de mes faiblesses, mais vous devez les aimer, respecter mes larmes qui viennent d'un cœur tout à vous.³⁸⁹

Tout comme une relation d'amitié, le lien épistolaire doit permettre à chaque participant.e de pouvoir en tirer un certain bénéfice. Mme de Sévigné emploie ainsi des stratégies indirectes afin que ses correspondant.e.s puissent mieux entrer dans ses sentiments et ses pensées, afin de les « convertir ». Lorsqu'elle recommande à sa fille d'avoir soin de sa santé et de chercher le repos, l'épistolière fait appel à la mémoire de celle-ci en évoquant l'épisode où, au moment d'accoucher, Françoise-Marguerite ne voulait pas faire appel à Mme Robinet, la sage-femme :

Jamais personne comme vous ne s'est conduite comme vous avez fait, et jamais aussi on n'a laissé mourir de faim une pauvre femme. La prévoyance de la fourmi nous apprend qu'il faut faire des provisions où l'on en trouve, pour quand on n'en trouve point. [...] L'aventure de Mme Robinet m'aurait bien appris à ne vous pas consulter sur ce qui regarde votre personne.³⁹⁰

Elle laisse ainsi sa fille méditer sur ce fait passé afin que celle-ci soit persuadée non pas par les paroles de sa mère, mais par une situation qu'elle a déjà vécue. C'est en la recommandant à son expérience que Mme de Sévigné encourage sa fille à faire preuve de sagesse : « [A]yez soin de vous par-dessus toute chose ; vos expériences doivent vous avoir rendue sage. »³⁹¹ Elle lui fournit

³⁸⁸ C'est d'ailleurs souvent le cas dans le cadre de la correspondance entre Mme de Sévigné et Bussy-Rabutin. Dans la lettre du 9 juin 1669, l'épistolière constate effectivement l'échec d'adéquation à son destinataire : « Non seulement je n'ai pas reconnu mon sang dans votre style, mais je n'y ai pas reconnu le vôtre. » À Bussy-Rabutin, 9 juin 1669, I, p. 117.

³⁸⁹ 24 mars 1671, I, p. 200.

³⁹⁰ 25 février 1671, I, p. 168.

³⁹¹ 15 novembre 1671, p. 380.

également plusieurs contre-exemples afin que Mme de Grignan puisse ressentir elle-même la nécessité et l'intérêt de modifier sa conduite :

Et si M. de Grignan vous aime, qu'il vous donne du temps pour vous remettre ; autrement, c'en est fait pour jamais, vous serez toujours maigre comme Mme de Saint-Hérem. Je suis ravie de vous donner cette idée ; rien ne vous doit faire plus peur. Je suis aise d'avoir trouvé cette ressemblance ; évitez-la donc, car vous savez que vous m'êtes chère en tout et partout, et votre personne tout entière.³⁹²

« Je tâche toujours de vous corriger par les exemples »³⁹³, annonce Mme de Sévigné à sa fille. On retrouve ici l'importance du concret dans la pensée de l'épistolière, qui cherche à persuader sa destinataire par l'illustration de son propos autant que par le propos lui-même.

Méchoulan note à propos de Malebranche que pour celui-ci « [l]e don de la vérité commence non pas par la vérité du message, mais par sa teneur même »³⁹⁴ lorsqu'il est question de « convertir » un.e ami.e à adopter son point de vue. Cela peut également être appliqué au cas de Mme de Sévigné qui accorde beaucoup d'importance, comme le font les moralistes, à la forme que prend son discours. Elle n'hésite d'ailleurs pas à souligner le style et la manière avec lesquels elle livre celui-ci à coup de commentaires aussi autoréflexifs qu'autodérisoires :

Au reste, vous croyez qu'un rhume n'est rien en l'état où vous êtes. Je vous avertis que c'est beaucoup et que, peut-être, vous n'en guérirez qu'en accouchant. Je vous recommande aussi la sagesse dans votre septième [mois de grossesse]. On porte quelquefois les filles heureusement, et les garçons ont des fantaisies de venir plus tôt et en prennent le chemin au sept. Faites réflexion sur ce discours ; je défie Mme du Puy-du-Fou de mieux dire. Après cette leçon de matrone, je vous ferai mille compliments de la part de Chésières.³⁹⁵

En défiant de manière amusante Mme du Puy-du-Fou, reconnue pour ses talents de sage-femme, et en se qualifiant de « matrone », Mme de Sévigné parvient à alléger le ton impératif avec lequel elle souhaite convaincre sa fille d'avoir davantage souci de sa santé. Le fait qu'elle encourage sa fille à « faire réflexion sur ce discours » est également notable, car cela montre qu'elle souhaite

³⁹² 18 décembre 1671, I, p. 394.

³⁹³ 30 décembre 1671, I, p. 405.

³⁹⁴ Éric Méchoulan, « Le métier d'ami », p. 649.

³⁹⁵ 6 septembre 1671, I, p. 338.

cultiver l'autonomie du jugement chez son interlocutrice. On remarque également cette démarche didactique dans le passage suivant :

Voilà une lettre que j'écris à votre Évêque [de Marseille] ; lisez-la. Si vous la trouvez bonne, faites-la cacheter et la lui donnez ; si elle ne vous plaît pas, brûlez-la. Elle ne vous oblige à rien. Vous voyez mieux que moi si elle est à propos ou non ; d'ici je ne la crois pas mal, mais ce n'est pas d'ici qu'il en faut juger. Vous savez que je n'ai qu'un trait de plume ; ainsi mes lettres sont fort négligées, mais c'est mon style, et peut-être qu'il fera autant d'effet qu'un autre plus ajusté. Si j'étais à portée d'en recevoir votre avis, vous savez combien je l'estime, et combien de fois il m'a réformée, mais nous sommes aux deux bouts de la France ; ainsi il n'y a rien à faire qu'à juger si elle convient ou non, et sur cela, la donner ou la brûler.³⁹⁶

Mme de Sévigné demande ici à sa fille de faire preuve de jugement quant à une lettre qu'elle a rédigée à l'intention de M. de Marseille, un adversaire aux affaires des Grignan. On peut imaginer que c'est en raison de son expérience en affaires que l'épistolière se charge d'écrire la lettre à la place de sa fille. La responsabilité de la transmission que la mère délègue à la fille est cependant ce qui nous intéresse le plus : en mandatant Mme de Grignan de prendre la décision ultime (d'envoyer la lettre ou de la brûler), Mme de Sévigné l'oblige à évaluer la situation d'elle-même. Elle précise d'ailleurs que du lieu où elle se trouve, elle ne peut pas en juger aussi bien que la comtesse qui « voit mieux qu'elle ». On retrouve également dans cette citation un souci du style : celui-ci est en effet à considérer puisqu'il est question d'une lettre d'affaires dont la forme autant que le contenu doit être étudiée. Alors que l'adéquation-union avec le ou la destinataire peut laisser croire que Mme de Sévigné se satisfait de sa propre interprétation du monde social qu'elle élabore à partir de son propre point de vue, ce geste de délégation nous montre qu'il n'en est pas ainsi. Il s'agit en fait d'un geste d'amitié, dans la mesure où « [l]e plus grand effort de l'amitié n'est pas de montrer nos défauts à un ami ; c'est de lui faire voir les siens » (410).

³⁹⁶ 27 septembre 1671, I, p. 355.

Polyphonie et circularité discursive

Conformément au souci classique de plaire et d'instruire, Mme de Sévigné sait pertinemment qu'« [à] aucun moment, le discours sur soi n'est susceptible de devenir un discours pour soi. La deuxième personne est en quelque sorte toujours première, "ce vous qui m'est plus cher que mon moi" »³⁹⁷. Il lui importe en effet de recevoir une rétroaction de la part de son ou sa destinataire, sans lequel ou laquelle elle ne serait qu'un écho à elle-même : « Quand quelque chose me plaît, je vous le mande, sans songer que peut-être je suis un écho moi-même ; si cela était, ma bonne, il faudrait m'en avertir par amitié. »³⁹⁸ Dans le cadre de l'élaboration de sa pensée adressée, elle invite souvent ses correspondant.e.s à lui signaler une interprétation erronée : « Tout ceci est extrêmement vrai ; M. de La Rochefoucauld me le vient de conter. J'ai cru que vous ne haïriez pas ces détails ; *si je me trompais, ma bonne, mandez-le-moi.* »³⁹⁹ L'épistolière partage ses observations, ses impressions et ses réflexions afin de pouvoir se corriger et de garder son regard sur le monde bien affûté : « [J]e veux tous les jours travailler à mon esprit, à mon âme, à mon cœur, à mes sentiments. »⁴⁰⁰ C'est en adoptant une posture de spectatrice en apprentissage continu que Mme de Sévigné en vient à accorder à ses interlocuteurs et interlocutrices un rôle de répondant.e sans qui la pensée, comme nous l'avons souligné plus tôt, ne peut exister : « Est-il possible que les miennes [lettres] vous soient agréables au point que vous me le dites ? Je ne les trouve point telles au sortir de mes mains ; mais je crois qu'elles deviennent ainsi quand elles ont passé par les vôtres. »⁴⁰¹ La pensée polyphonique qu'elle encourage par ces requêtes auprès de ses

³⁹⁷ Nathalie Freidel, *Conquête de l'intime*, p. 519.

³⁹⁸ 21 octobre 1671, I, p. 368.

³⁹⁹ 23 décembre 1671, I, p. 396. Nous soulignons.

⁴⁰⁰ 7 octobre 1671, I, p. 360.

⁴⁰¹ 23 décembre 1671, I, p. 398.

correspondant.e.s génère un mouvement circulaire qui permet autant la formation et la conversion de l'autre que de soi.

Le ou la correspondant.e, en ce sens, joue parfaitement le rôle d'ami.e qui permet de se corriger. Il ou elle est ce miroir « vrai » (et non pas un miroir déformant) qui permet le développement du jugement : « La Mousse approuve fort que vous laissiez reposer votre lettre ; on ne juge jamais bien d'abord de ces sortes d'ouvrages. Il vous conseille même de la faire voir à quelqu'un de vos amis ; ils en jugent mieux que nous-mêmes. »⁴⁰² Mme de Sévigné elle-même cherche souvent l'avis de ses correspondant.e.s et souhaite entretenir un rapport réciproque :

Vous me priez, ma bonne, de me promener dans votre cœur ; vous me dites mille douceurs aimables sur cela. Je vous dirai donc que je fais quelquefois cette promenade. Je la trouve belle et très agréable pour moi, mais à la pareille, ma bonne, je vous conjure de venir vous promener chez moi. Allez partout, et voyez bien s'il y a quelqu'un qui se promène à côté de vous, et si vous n'y êtes pas plus respectée que dans votre gouvernement.⁴⁰³

Elle se fie à eux pour confirmer ses réflexions morales et, dans un même temps, l'aider à dépister du « plagiat » accidentel :

Je fis l'autre jour une maxime tout de suite sans y penser, et je la trouvai si bonne que je crus l'avoir retenue par cœur de celles de M. de La Rochefoucauld. Je vous prie de me le dire ; en ce cas, il faudrait louer ma mémoire plus que mon jugement. Je disais, comme si je n'eusse rien dit, que *l'ingratitude attire les reproches, comme la reconnaissance attire de nouveaux bienfaits*. Dites-moi donc ce que c'est que cela ? L'ai-je lu ? L'ai-je rêvé ? L'ai-je imaginé ? Rien n'est plus vrai que la chose, et rien n'est plus vrai aussi que je ne sais où je l'ai prise, et que je l'ai trouvée toute rangée dans ma tête et au bout de ma langue.⁴⁰⁴

Ce que vous dites de cette maxime, que j'ai faite sans y penser, est très bien et très juste. Je veux croire, pour ma consolation, que, si je l'avais écrite moins vite et que je l'eusse tournée avec quelque loisir, j'aurais dit comme vous. En un mot, ma bonne, vous avez raison, et je ne donnerai jamais rien au public que je ne vous consulte auparavant.⁴⁰⁵

L'échange épistolaire permet ainsi une polyphonie discursive où les réponses du ou de la destinataire nourrissent la propre réflexion du destinataire ou de la destinatrice : « Penser

⁴⁰² 11 octobre 1671, I, p. 362.

⁴⁰³ 2 août 1671, I, p. 311.

⁴⁰⁴ 28 juin 1671, I, p. 283-284.

⁴⁰⁵ 19 juillet 1671, I, p. 298-299.

épistolairement, c'est, en sa face la plus commune, penser à deux. »⁴⁰⁶ En évoquant l'approche interactionnelle, Lignereux décrit la communication épistolaire comme étant « une construction discursive commune » :

Si la correspondance n'est pas à strictement parler une interaction, elle n'en orchestre pas moins des mécanismes d'influences mutuelle : ce n'est qu'au prix d'une collaboration des correspondantes que peut se construire un véritable échange, fût-ce par lettre et de manière chronologiquement décalée.⁴⁰⁷

C'est en effet ce que nous pouvons observer dans la *Correspondance*, comme l'explique si justement Marine Ricord :

La réflexion dans les *Lettres* se caractérise toujours par cet effet de résonnance, métaphore du sens physique originel, dans l'Esprit et dans le cœur. Elle est un lien qui noue un dialogue, réel ou en pensée, entre Mme de Sévigné et ses amis les plus chers, ou en un cercle plus large avec ses auteurs de prédilection. S'opère alors dans la conversation, la lettre ou la lecture, une circulation du sens, véritable définition et image de la réflexion comme déploiement. Si l'intérêt de l'objet commenté justifie l'existence même de la réflexion, c'est la circulation dialogique qui le prouve et lui donne sa consistance, son épaisseur. [...] La lettre fait éclore et abrite la réflexion, mais elle la transmet aussi : elle peut parfois être son origine, son *médium* ou un moyen, et en susciter d'autres à son tour. En somme, la réflexion chemine, s'enrichit au contact des esprits qu'elle rencontre et qui la communiquent ; elle crée autour d'elle un tissu commun, un réseau d'amitié.⁴⁰⁸

Les aspects dialogique et dialogal intrinsèques à l'échange épistolaire permettent à Mme de Sévigné de réajuster sa pensée sous le regard de l'autre et en réponse à celui-ci⁴⁰⁹ :

C'est que ces réflexions en quelque sorte bifrontales, adressées à l'autre, ne sont aussi « que pour elle-même » qui sait que l'activité épistolaire et la formulation réflexive ou auto-réflexive aident par une vertu quasi performative du langage à y voir clair en soi, premier pas vers la réformation et la conversion intérieures.⁴¹⁰

La « circulation dialogique » que fait remarquer Ricord est en outre particulièrement intéressante, car c'est précisément de cette manière que Mme de Sévigné réussit à non seulement transmettre ses idées morales, mais également à les mettre à l'épreuve de l'ami.e-correspondant.e qui, à son tour, facilitera sa propre conversion. Dans un article qui présente Mme de Sévigné en

⁴⁰⁶ Benoît Melançon, « Présentation », dans Benoît Melançon (dir.), *Penser par lettre*, p. 10.

⁴⁰⁷ Cécile Lignereux, « Introduction », dans Cécile Lignereux (dir.), *La première année de correspondance*, p. 21.

⁴⁰⁸ Marine Ricord, « Les réflexions de Mme de Sévigné », dans Cécile Lignereux (dir.), *La première année de correspondance*, p. 179.

⁴⁰⁹ Les retours et les corrections que l'épistolière effectue peuvent par ailleurs être mis en parallèle avec le travail de réédition qu'effectuent les moralistes tels que Montaigne, La Rochefoucauld et La Bruyère qui modifient et augmentent leurs œuvres respectives au cours des années.

⁴¹⁰ Isabelle Landy-Houillon, « Réflexion et Art de plaire », p. 36-37.

tant que lectrice de Nicole, Cartmill met en lumière le phénomène de polyphonie qui est intrinsèque aux échanges épistolaires de la marquise, ainsi que le mouvement circulaire que cette polyphonie génère entre la destinatrice et ses destinataires, et entre la lectrice et ses lectures⁴¹¹. Comme nous l'avons souligné, la pensée de Mme de Sévigné, qu'elle soit morale ou autre, est toujours une pensée adressée, une pensée « épistolaire », soit une pensée qui cherche l'avis de l'autre. Dans son article, Cartmill souligne en effet que Mme de Sévigné tente de discuter des ouvrages de Nicole avec sa fille, mais que celle-ci ne se montre pas très intéressée par cet auteur et se contente de critiquer quelques aspects stylistiques qui lui déplaisent dans les *Essais*. On voit que Mme de Sévigné accepte ses critiques dans un premier temps :

J'ai été blessée, **comme vous**, de l'*enflure du cœur* : ce mot d'*enflure* me déplait. Et pour le reste, ne vous avais-je pas dit que c'était de la même étoffe de Pascal ? Mais cette étoffe est si belle qu'elle me plaît toujours. Jamais le cœur humain n'a mieux été anatomisé que par ces Messieurs-là. Continuez à nous en mander votre avis.⁴¹²

Cette acception essaye de rescaper l'échec de la pensée qu'elle voudrait construire communément avec sa fille et Cartmill note que

la polyphonie dont il s'agit ici découle sans doute d'un autre aspect de la *Correspondance* qui consiste en la mise en pratique du précepte de Nicole [...] selon lequel il faut éviter de contredire les autres. [...] Au lieu de contredire ou rejeter tout de suite la critique que fait sa fille du mot « enflure », M^{me} de Sévigné semble d'abord y consentir, avant de lui exposer sa propre interprétation qui en fin de compte s'oppose à celle que dans un premier temps elle semblait assumer comme la sienne.⁴¹³

Quelques semaines plus tard, l'épistolière retourne en effet à son appréciation initiale de l'ouvrage de Nicole, risquant ainsi de dialoguer seule :

Enfin je trouve ce livre admirable. Personne n'a écrit sur ce ton que ces Messieurs, car je mets Pascal de moitié à tout ce qui est beau. On aime tant à entendre parler de soi et de ses sentiments que, quoique ce soit en mal, nous en sommes charmés. J'ai même pardonné l'*enflure du cœur* en faveur du reste, et je maintiens qu'il n'y a point d'autre mot pour expliquer la vanité et l'orgueil, qui sont proprement du vent ; cherchez un autre mot.⁴¹⁴

⁴¹¹ Constance Cartmill, « Madame de Sévigné, lectrice de Pierre Nicole. La lettre à l'épreuve de l'essai », dans Isabelle Brouard-Arends (dir.), *Lectrices de l'Ancien Régime*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, p. 351-359. Aussi en ligne, <https://books.openedition.org/pur/35556>, paragr. 9.

⁴¹² 19 août 1671, I, p. 326. Nous soulignons en caractères gras. Les italiques sont de l'édition de Duchêne.

⁴¹³ Constance Cartmill, « Mme de Sévigné, lectrice de Pierre Nicole », paragr. 10.

⁴¹⁴ 23 septembre 1671, I, p. 351.

On retrouve ici l'attention dirigée vers l'autre qui incite l'épistolière à d'abord se montrer conciliante afin de pouvoir mieux affirmer sa propre pensée par la suite. Notons que le temps écoulé entre ces deux lettres est d'un mois, permettant à Mme de Sévigné de faire murir son interprétation à la lumière des critiques de sa fille. Ce cas n'est pas un exemple de réussite de la communication, mais bien d'une tentative d'engager sa correspondante dans un dialogue.

La « conversion » échouée de sa destinataire n'empêche cependant pas Mme de Sévigné de tirer profit des *Essais* de Nicole. Cartmill poursuit son analyse en mettant l'accent sur l'impasse à laquelle se heurte l'épistolière lorsqu'il s'agit de s'entretenir au sujet des *Essais* de Nicole avec ses correspondant.e.s, ce qui la mène à croire et à affirmer que ceux-ci ont été écrits spécifiquement pour elle. Cette « pratique de la lecture spécifique » que Cartmill souligne « consiste à faire des *Essais de morale* une sorte de texte épistolaire, n'ayant qu'une véritable destinataire — elle-même — qui est seule capable de compléter le message, c'est-à-dire de le repérer dans toute sa signification »⁴¹⁵. On peut ainsi comprendre que Mme de Sévigné perçoit les réflexions et les enseignements moraux de Nicole selon une logique épistolaire, tout comme elle construit sa propre pensée. L'épistolière conçoit la réflexion morale de manière circulaire : elle naît en soi, on la confronte à l'autre, puis elle nous revient, modifiée ou bonifiée.

Conclusion

L'échange épistolaire présente pour Mme de Sévigné une occasion de construire sa réflexion et son discours sur la morale avec et pour ses correspondant.e.s. Sa pensée « en miettes »⁴¹⁶ évolue sans cesse, à l'image de la nature humaine et du « moi » qui demeurent pour

⁴¹⁵ Constance Cartmill, « Mme de Sévigné, lectrice de Pierre Nicole », paragr. 13.

⁴¹⁶ Geneviève Haroche-Bouzinac, « Introduction », dans Geneviève Haroche-Bouzinac (dir.), *Lettre et réflexion morale*, p. 8.

elle insaisissables. Elle s'inscrit ainsi, en tant que moraliste, dans le sillage tracé par Montaigne : elle respecte le désordre apparent de l'existence humaine « afin de ne pas introduire un ordre tout factice dans l'observation du moi. Le dessein est très net, de ne pas dé-former le *mouvement* du moi, par quelque forme convenue que ce soit, comme l'est celle de tout genre littéraire “canonique” »⁴¹⁷. Comme l'auteur des *Essais*, Mme de Sévigné « livre donc ses observations, dans une certaine mesure à l'état brut, avec les incohérences, les maladresses, les contradictions inhérentes à cet état »⁴¹⁸. Sainte-Beuve lui-même remarquait cette filiation entre Montaigne, Sévigné et La Fontaine :

Mme de Sévigné [...] nous offre cette imagination continue, cette invention de détail qui anime tout ce qu'elle touche, et dont on jouit également chez La Fontaine et chez Montaigne. C'est cette veine d'imagination perpétuelle dans le détail de l'expression plutôt que dans l'ensemble qui nous ravit surtout en France.⁴¹⁹

Elle contribue ainsi, tout comme La Rochefoucauld, au renouvellement des formes du discours moral en transmettant ses réflexions par la voie épistolaire. Ce moyen de transmission donne lieu à une écriture discontinue et à une pensée toujours ouverte et en attente : « Face à l'indicible, la lettre en est réduite à un questionnement ; elle reste ouverte, volontairement inachevée, les mots manquants étant la seule approximation possible du manque qu'elle cherche à exprimer. »⁴²⁰ Nous constatons ainsi que l'autre est au centre du développement de sa réflexion morale. Le contenu de ses lettres est pensé en fonction de ses destinataires et est construit conjointement et elle se fie à ses sens afin d'observer le monde pour ensuite transmettre ses observations à ses destinataires. En

⁴¹⁷ Louis Van Delft, *Les spectateurs de la vie*, p. 204-205.

⁴¹⁸ Louis Van Delft, *Les spectateurs de la vie*, p. 205.

⁴¹⁹ Sainte-Beuve, « La vie et les écrits de Mme de Sévigné », dans *Le Constitutionnel*, 22 octobre 1849, repris dans Maurice Allem (éd.), *Les Grands écrivains français par Sainte-Beuve, XVII^e siècle, Mémorialistes, épistoliers, romanciers*, Paris, Garnier Frères, 1930 p. 71, cité dans Emmanuel Bury, « Madame de Sévigné au XIX^e siècle : Sainte-Beuve et consorts », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 3, n° 96, 1996, p. 452.

⁴²⁰ Nathalie Freidel, *La conquête de l'intime*, p. 601.

retour, cependant, elle compte sur le fait que ceux et celles-ci pourront y trouver intérêt et lui écrire une réponse qui, soit confirme, soit modifie sa pensée.

Conclusion

Nous pouvons enfin constater que le discours sur la morale que véhicule Mme de Sévigné illustre parfaitement, tant par le contenu que par la forme de ses lettres, les contradictions, les fluctuations, les paradoxes et la discontinuité qui sont inhérents à la nature humaine. Puisqu'elle-même se reconnaît comme étant changeante et inconstante, tout comme le sont tous les êtres humains, la cour et le monde, elle ne tente pas d'offrir de leçon définitive. On peut trouver dans le discours de l'épistolière, comme dans celui tenu par La Rochefoucauld, plusieurs réflexions paradoxales⁴²¹, mais peu de prescriptions explicites ou univoques, à l'image des passions humaines. Même si elle émet des recommandations prudentielles, notamment à l'intention de ses enfants, elle revient souvent sur ce qu'elle écrit. Par exemple, elle se souvient de ses « vieilles leçons »⁴²² et préconise la modération des passions, pour ensuite, trois jours plus tard, revendiquer son besoin « naturel » de s'épancher dans ses lettres⁴²³. Sa pensée est ainsi toujours en mouvement et toujours changeante, la rendant difficilement saisissable. Comme Freidel le souligne par rapport à la pratique épistolaire, nous constatons que l'idée de mouvement est inséparable de la pensée morale de Mme de Sévigné⁴²⁴. Son œuvre épistolaire laisse transparaître ainsi une dynamique semblable à celle des *Essais* de Montaigne, et Sanda Badescu remarque que « chez Madame de Sévigné, tout comme chez Montaigne, il s'agit [dans leurs manières d'écrire] d'un mouvement entre "moi" et "l'autre" »⁴²⁵. En définitive, nous pouvons constater que Mme de Sévigné adopte, tout comme les autres moralistes, une écriture discontinue, cherchant dans le désordre une façon

⁴²¹ « Les passions en engendrent souvent qui leur sont contraires. L'avarice produit quelquefois la prodigalité, et la prodigalité l'avarice ; on est souvent ferme par faiblesse, et audacieux par timidité. » (11)

⁴²² 21 juin 1671, I, p. 276.

⁴²³ « [J]e suis naturelle, et quand mon cœur est en presse, je ne peux m'empêcher de me plaindre à ceux que j'aime bien ; il faut pardonner à ces sortes de faiblesses. Comme disait un jour Mme de La Fayette, a-t-on gagé d'être parfaite ? Non assurément, et si j'avais fait cette gageure, j'y aurais perdu mon argent. » 24 juin 1671, I, p. 278.

⁴²⁴ « L'idée de mouvement est, selon nous, inséparable de la pratique épistolaire pour Mme de Sévigné. » Nathalie Freidel, *La conquête de l'intime*, p. 560.

⁴²⁵ Sanda Badescu, *Madame de Sévigné et Michel de Montaigne*, p. 100.

d'éviter de présenter une vision unique de ce qu'est la nature humaine ou de ce qu'elle devrait être. L'aveu de faiblesse auquel elle s'adonne sans cesse lui permet de ne jamais prétendre à une vérité universelle, autre que celle que l'être humain est fondamentalement faible et changeant. Cette transmission fragmentée la rapproche indéniablement de Montaigne, La Rochefoucauld, Pascal et La Bruyère, car, tout comme eux, elle exprime, à travers la forme épistolaire et un discours sur soi, la discontinuité de la nature humaine.

C'est cette morale « en miettes »⁴²⁶ que nous avons, dans le premier chapitre, cherché à rassembler grâce à une analyse des thèmes de la constance, de la prudence et de l'amitié. L'analyse du thème de la constance a d'abord permis de souligner l'ambivalence de Mme de Sévigné quant à la possibilité de préserver une force d'âme malgré la faiblesse de l'être humain. Cette ambivalence révèle le rapport critique qu'entretient l'épistolière vis-à-vis l'idéal stoïcien de la constance ou de la fermeté, cela malgré sa grande admiration pour celui-ci. Sa critique de cet idéal devient explicite lorsqu'il s'agit pour elle de l'atteindre réellement, car son expérience subjective des passions lui rappelle quotidiennement que l'être humain est fondamentalement faible. Ses rencontres fréquentes avec les « écueils à la constance » confirment et consolident ses affinités avec la pensée augustinienne. Celle-ci préconise une (re)connaissance de la véritable nature humaine, c'est-à-dire une nature fondamentalement viciée dont la corruption se manifeste entre autres par le désordre des passions. Nous avons vu que la reconnaissance de ce désordre est exprimée par le biais d'une revendication de ses faiblesses et par une réhabilitation de la sensibilité. S'affichant en tant que « naturelle », Mme de Sévigné valorise ses écueils comme étant des marques de sa véritable nature humaine et demande à ses correspondant.e.s et ami.e.s de pardonner les

⁴²⁶ Geneviève Haroche-Bouzinac, « Introduction », dans Geneviève Haroche-Bouzinac (dir.), *Lettre et réflexion morale*, p. 8.

manifestations de celle-ci. Soucieuse de ses destinataires et du monde qui l'entoure, l'épistolière cherche tout de même à maîtriser ses passions, conformément à l'idéal classique de la modération et de l'équilibre⁴²⁷. Cette gestion de soi souligne d'ailleurs sa prise en compte du monde dans lequel elle œuvre.

Celle-ci se présente comme une nécessité lorsqu'on se penche sur le thème de la prudence tel que traité par Mme de Sévigné. La prudence est pour elle, et conformément à la tradition de la pensée moraliste, l'art de se repérer dans le monde qui se traduit en savoir-faire social. Le monde dans lequel vit la marquise est celui de la cour et des cercles mondains, où les masques sociaux, l'art de la dissimulation et celui du secret sont des moyens précieux dont il faut s'outiller afin de mieux naviguer en sécurité. Ces outils aident à se « maîtriser » aux yeux des autres et si l'épistolière incite sa fille, par exemple, à s'en servir, c'est pour pouvoir trouver un certain repos dans le monde. Le repos, nous l'avons vu, se décline sous trois aspects, soit sous un aspect physique, un aspect social et un aspect économique. Il s'agit, selon le discours de Mme de Sévigné, d'un bien qu'il faut cultiver constamment et au cours de toute une vie. Ce repos rime avec une certaine tranquillité d'âme, synonyme de constance. On retrouve ainsi l'ambivalence avec laquelle Mme de Sévigné traite de la constance : afin de faire preuve de prudence et, ultimement, être vertueux.se et constant.e, il faut savoir manier habilement des outils de dissimulation et d'artifice, révélateurs d'une attitude méfiante envers autrui qui est, comme soi, vicié et habité par un désordre passionnel.

L'épistolière humanise cependant ce rapport avec l'autre en privilégiant la pratique de l'amitié⁴²⁸. Elle encourage sa fille et son beau-fils à dissimuler leurs intérêts (notamment celui d'assurer un repos pérenne) sous les atours de l'amitié utile, voie qui s'emprunte facilement dans

⁴²⁷ « Je crois que le milieu de ces extrémités est toujours le meilleur. » À Pomponne, 21 novembre 1664, I, p. 60.

⁴²⁸ L'amitié fait partie, comme le souligne Avigdor, de ces « divertissements qui détournent et consolent de la condition humaine et en même temps donnent la force morale de l'accepter ». Eva Avigdor, *Madame de Sévigné*, p. 82.

une société où le commerce amical est d'abord et avant tout mercantile. Si la marquise préconise des stratégies de dissimulation et la modération de certains emportements passionnels, ces manœuvres sont justifiées aussitôt qu'elles sont effectuées dans le cadre d'une amitié purement fonctionnelle. Il s'agit là d'une utilisation première de la relation amicale en tant que stratégie de survie. L'aspect calculateur s'efface (même si ce n'est que partiellement) dès que les acteurs et actrices d'une relation amicale prennent connaissance des intérêts communs que leur amitié sert. Il s'agit d'un échange d'intérêts symbiotique entre des participant.e.s qui sont en pleine connaissance des faits. Mme de Sévigné évoque souvent ce type d'ami.e en soulignant leur capacité à « entrer dans ses sentiments ». Cette « entrée » est d'ailleurs facilitée par la culture de la confiance, qui permet, par un acte de foi (*cum-fidere*), de bien diriger le commerce amical et de le rendre véritable. La confiance, selon l'épistolière, permet de délier son cœur, de vivre plus naturellement et, par extension, plus moralement.

Dans le deuxième chapitre, nous avons comparé la pensée morale de Mme de Sévigné à celle de La Rochefoucauld, ce qui nous a permis de la situer sur une « toile de fond » que partagent les moralistes classiques et de confronter certains aspects de sa réflexion aux enjeux présents au cœur de débats intellectuels et sociaux du XVII^e siècle. Nous avons d'abord constaté que Mme de Sévigné et La Rochefoucauld véhiculent une conception de la nature humaine qui est fondamentalement augustinienne. Tous deux mettent l'accent sur la reconnaissance de la nature humaine et sur l'importance d'adopter un regard lucide quant aux comportements sociaux. Tandis que La Rochefoucauld prône un anti-stoïcisme fervent et souhaite aider les êtres humains en leur ôtant le bandeau qui leur couvre les yeux⁴²⁹, Mme de Sévigné préconise davantage une

⁴²⁹ « Ceux qu'on condamne au supplice affectent quelques fois une constance et un mépris de la mort qui n'est en effet que la crainte de l'envisager. De sorte qu'on peut dire que cette constance et ce mépris sont à leur esprit ce que le bandeau est aux yeux. » (21)

reconnaissance positive qu'une correction négative. Sa réticence à condamner totalement l'idéal de la constance se manifeste notamment par sa valorisation nostalgique de l'héroïsme glorieux. Celui-ci est d'ailleurs encore exalté dans son discours grâce à son appréciation de valeurs aristocratiques. La marquise ressent toutefois une gêne par rapport à son engouement pour celles-ci, notamment en raison de leur aspect démodé. Comme lorsqu'elle prône la dissimulation pour mieux s'intégrer à une société de masques, Mme de Sévigné accorde de l'importance aux courants idéologiques d'actualité. Or, les sentiments héroïques et la recherche de la gloire sont dénoncés, notamment par les jansénistes, comme étant des manifestations d'un amour-propre démesuré.

L'épistolière ne renonce pas à accorder une place privilégiée au développement du « moi » dans son discours, mais elle laisse cependant transparaître un certain malaise, comme ses contemporains, quant à l'expression de celui-ci. Ce qui est primordial, selon elle, c'est d'abord de reconnaître les dérapages auxquels un amour excessif pour soi peut mener, et de sans cesse effectuer un travail sur soi. Elle recherche activement un remède « spécifique » ou une série d'exercices afin de modérer son amour-propre ainsi que les autres écueils à sa constance. Contrairement à La Rochefoucauld, elle ne diminue pas la force de la volonté humaine et lui accorde une part de responsabilité à l'égard de sa conduite. En adoptant ainsi une perspective sociale, Mme de Sévigné accepte de cultiver un amour-propre éclairé, conformément aux préceptes de Nicole. Le concept de l'amour-propre éclairé est quelque peu paradoxal, mais permet cependant de bien vivre en société. L'adoption d'une perspective sociale plutôt que théologique est d'ailleurs très importante lorsqu'il s'agit de considérer le discours de Mme de Sévigné, car celle-ci met en relief son approche pragmatique qui est constitutive de son traitement de la constance. C'est non seulement la nature de l'être humain qui intéresse l'épistolière, mais également sa conduite. Ainsi, si elle ne participe pas à la « démolition du héros », c'est qu'elle croit encore que cette figure

propose un modèle de conduite efficace. C'est de la même manière qu'elle puise dans la morale chrétienne afin de préconiser un amour légitime pour soi qui serait essentiellement tourné vers un amour pour autrui.

Une deuxième analyse du thème de la prudence, à la lumière de la pensée de La Rochefoucauld, a permis de réitérer l'importance de ce qui entoure le « moi » dans l'entreprise de la maîtrise de soi et, inversement, l'importance de celle-ci afin de pouvoir mieux participer au monde. La prudence est un thème qui est au cœur du discours de Mme de Sévigné car il relève d'un « savoir-faire » et est avant tout pragmatique. Nous avons vu, de fait, que si l'épistolière s'éloigne de la conception stoïcienne de la constance c'est en raison de l'impraticabilité de celle-ci au quotidien. Or, la réflexion morale de Mme de Sévigné s'inspire en grande partie de sa réalité vécue et s'applique à celle-ci : tout revient à ce qui peut être effectué réellement, à ce qui peut être ressenti véritablement et à ce qui peut être pratiqué efficacement. Elle prône la reconnaissance des artifices de la société afin de pouvoir mieux y participer. Comme nous l'avons vu, il ne s'agit aucunement pour Mme de Sévigné de s'en absenter. Ce fait est implicite à la fois chez La Rochefoucauld et chez la marquise, mais on sent, peut-être en raison de l'omniprésence du quotidien dans ses lettres, qu'il est davantage au cœur du discours sévignéen. Lignereux évoque, à ce sujet, la notion d'*aptum* pour décrire le travail d'adaptation au monde social que préconise l'épistolière⁴³⁰. Elle est en effet prête à « jouer le jeu » sans le prendre au sérieux, comme le souligne Freidel, adoptant ainsi une attitude à la fois cynique et comique vis-à-vis la société de cour qui lui semble souvent absurde et dérisoire, attitude qu'on pourrait retrouver chez un Molière

⁴³⁰ « S'il est, en amont de toute réflexion théorique sur l'art de plaire épistolaire, un principe qui, dans le sillage de la tradition rhétorique de l'Antiquité, est au fondement même d'une sociabilité harmonieuse, c'est bien celui de l'*aptum*, compris comme art de s'adapter aux personnes et aux circonstances. Le travail d'adaptation ou d'adéquation à sa destinataire que réalise Mme de Sévigné est d'autant plus manifeste que l'épistolière ne manque pas d'insister sur ses constants efforts "et pour être polie, et pour être politique". » Cécile Lignereux, « Introduction », dans Cécile Lignereux (dir.), *La première année de correspondance*, p. 13.

ou un La Fontaine, par exemple. Bien que le discours sur la prudence que tient Mme de Sévigné soit peut-être plus central à sa réflexion morale, on voit bien qu'il n'entre pas en contradiction avec celui de La Rochefoucauld.

Le thème de l'amitié prend, dans les lettres de la marquise, une forme particulière qui distingue sa pensée de celle de La Rochefoucauld, notamment en raison du lien intrinsèque qui le lie à l'usage que fait Mme de Sévigné de la lettre. Cet usage, avant même d'être personnalisé, est basé sur une logique de service. Il relève d'une nécessité sociale, où l'utilité de l'amitié l'emporte sur la sincérité des sentiments. La conception de l'amitié de La Rochefoucauld montre que le triomphe de l'utilité et de la nécessité est une manifestation de l'intérêt que les êtres humains, dans l'exercice de l'amitié, cherchent à cultiver. Le commerce de l'amitié calqué sur le modèle du commerce épistolaire ne peut, cependant, échapper à la recherche d'une certaine réciprocité. À l'image de l'amour-propre éclairé, l'amitié chez Mme de Sévigné sous-entend un « échange du moi » qui est le fondement d'un certain pacte social et qui est, en amitié, inévitable. Alors que La Rochefoucauld dénonce l'amitié utilitaire et égocentrique comme n'étant qu'un jeu de miroirs où l'on n'estime ses ami.e.s que par l'image tronquée qu'on souhaite qu'ils et elles nous renvoient, il dépeint également une forme d'amitié « véritable ». Il soutient en effet que ce n'est qu'en recherchant chez un.e ami.e une part de soi que cette amitié peut être vraie et parfaite (81). Il s'agit, pour ce type d'amitié, d'un échange lucide et conscient d'intérêts qui se veulent communs, soit une union fondée sur la réciprocité. Ce qui constitue la qualité du lien amical est le degré de conscience que chaque parti prend quant à ce paradoxe. L'amitié véritable ne peut exister que par la reconnaissance de cette marchandisation du « moi » et doit être entretenue par la construction d'une confiance mutuelle. C'est ainsi qu'on arrive à la (comm)union des cœurs qui, dans le cas de l'épistolière, pose le problème de la communication des sentiments :

C'est en termes de *communication* entre correspondantes confrontées à la distance que se pose à Mme de Sévigné la question de l'élaboration progressive d'un protocole épistolaire qui soit à la hauteur de ses exigences affectives. D'une part, appréhendé à travers son étymologie latine, qui reste prégnante au XVII^e siècle, le mot de *communication* désigne le partage, la mise en commun. Appliqué au commerce épistolaire, il définit la manière d'être ensemble qui en sanctionne la réussite, mettant ainsi l'accent sur le résultat relationnel désiré — à savoir un mode d'être-ensemble fait de confiance et de réciprocité. En effet, le mot de *communication* met l'accent moins sur l'activité langagière que sur ses conséquences intersubjectives, pensées en termes d'intelligence et de familiarité.⁴³¹

Puisque la réflexion moraliste doit également être étudiée à partir de l'écriture et du choix de la forme, il était ensuite nécessaire pour nous de nous pencher, dans le troisième chapitre, sur le rôle que joue la lettre dans la formation du regard moraliste de Mme de Sévigné. En mettant de côté l'analyse thématique, nous avons interrogé la part que prend l'épistolaire dans la construction et la transmission de la pensée morale de Mme de Sévigné. Dans un premier temps, nous avons constaté que la lettre lui sert de lieu d'observation du monde et qu'elle-même adopte le rôle de spectatrice. Le « spectacle » qui se donne à voir est le sujet de nombreux comptes rendus que l'épistolière livre sous la forme d'anecdotes et de récits du quotidien et les commentaires sur l'actualité ainsi que les réflexions autoréflexives sur sa pratique épistolaire qu'elle partage lui permettent de formuler des constats sur le monde qui se veulent plus généraux. Les incidents matériels du commerce épistolaire et les « contretemps de l'éloignement » cultivent chez elle des réflexions sur les passions contraires, sur l'inconstance et sur la nature changeante du monde humain. C'est précisément en accordant de l'importance au concret et à l'expérience par le biais des sens que la pensée de Mme de Sévigné trace un mouvement du particulier à l'universel. Selon notre analyse, c'est à travers les sens et l'expérience du quotidien que l'épistolière parvient à acquérir une meilleure connaissance du monde. Ceux-ci sont dotés d'un statut épistémologique important dans sa pensée morale qui cherche à transmettre le sensible par la voie de la lettre. Même si elle fait intervenir plusieurs influences dans sa réflexion, Mme de Sévigné puise ses idées sur la

⁴³¹ Cécile Lignereux, « Introduction », dans Cécile Lignereux (dir.), *La première année de correspondance*, p. 21.

morale à même son quotidien et son expérience subjective du monde. C'est d'ailleurs cela qui constitue la singularité de son regard : elle participe au monde et choisit de mettre en discours cette participation. La lettre lui offre ainsi un espace où peut se déployer la parole « réelle »⁴³², tout en lui posant le défi de trouver la meilleure façon de s'exprimer naturellement. C'est en remplissant ses lettres d'elle-même qu'elle souhaite améliorer sa conduite ainsi que celle de ses correspondant.e.s, mais la volonté de « se dire », notamment à une époque où l'amour-propre est largement répréhensible, ne s'exécute pas facilement.

C'est pourquoi Mme de Sévigné consacre beaucoup de soin à la forme que prend son discours et qu'elle effectue plusieurs retours autoréflexifs sur son écriture épistolaire. Celle-ci lui permet de formuler une « pensée adressée », soit une pensée qui est régie par une volonté de communiquer de manière spécifique. Tout en respectant les règles établies par la scène d'énonciation que sous-tendent ses lettres, soit celles de la rhétorique galante, l'épistolière recherche l'adéquation à ses destinataires afin que ceux-ci puissent mieux « entrer » dans ses sentiments et ainsi mieux comprendre et accepter sa pensée. Nous avons vu qu'elle mobilise certaines stratégies discursives afin de cultiver le jugement et la réflexion chez ses destinataires et qu'elle s'attend à un traitement réciproque. De fait, l'épistolière adresse ses réflexions et ses conseils en s'attendant à une réponse et une rétroaction de la part de son ou sa correspondant.e, permettant à sa pensée de demeurer ouverte, « émiettée ». L'aspect inachevé de son discours contre un effet de monologue ou de soliloque et donne la place, au contraire, au dialogue. Les correspondant.e.s jouent alors le rôle d'ami.e-miroir qui permet de faire l'épreuve de ses idées et de son « moi », qui permet de se corriger et de s'améliorer. Mme de Sévigné propose ainsi à ses correspondant.e.s une réflexion à construire conjointement, qui bénéficiera à ceux et celles qui

⁴³² Emmanuel Bury, « Note sur le genre épistolaire », dans Gabriel de Guilleragues, *Lettres portugaises*, p. 77.

acceptent d'accorder une place à la fois à l'élaboration du « moi » de l'autre, ainsi qu'au développement de leur propre « moi ». Ainsi que nous l'avons signalé en introduction, Mme de Sévigné construit son discours moral au prisme de ses lectures et de ses destinataires avec qui elle ne cesse de dialoguer. Comme Cartmill le remarque au sujet des *Essais* de Nicole, l'épistolière parvient à transformer ses lectures afin de les soumettre à une logique épistolaire, soit une logique fondamentalement communicationnelle. L'écriture épistolaire qui lui permet de mettre en discours ses réflexions est constitutive de sa pensée morale puisqu'elle nous informe notamment sur la forme que prend le « moi » à la fois dans la lettre et dans le monde, deux espaces de sociabilité qui, sans se dupliquer, se confondent dans le discours de l'épistolière.

Si nous revenons au problème sur lequel se concentre l'entreprise moraliste, selon Van Delft, nous constatons que celui-ci se pose sous la forme d'une question : « Qu'est-ce que le moi ? », à laquelle Van Delft répond : « Une forme »⁴³³. Il remarque, de plus, qu'« [i]l y a une corrélation entre l'idée de la forme du moi et la forme de la description du moi qu'il propose »⁴³⁴. Or, la forme de la description du moi que propose Mme de Sévigné est essentiellement construite pour et avec l'autre. L'autre est au centre du développement de sa réflexion morale, comme il ou elle l'est pour le développement de son style épistolaire. Par son utilisation de la lettre, le discours moral de Mme de Sévigné demeure ouvert à et vers l'autre⁴³⁵, permettant ainsi une meilleure connaissance et maîtrise de soi ainsi que la formation du jugement du ou de la destinataire. De plus, comme le souligne Van Delft, « [p]oint d'existence possible, de “conduite de la vie”, sans mise en ordre, au net, non seulement du monde, mais encore d'autrui »⁴³⁶. Sans la prise en compte du monde

⁴³³ Louis Van Delft, *Littérature et anthropologie*, p. 5.

⁴³⁴ Louis Van Delft, *Littérature et anthropologie*, p. 10.

⁴³⁵ « Face à l'indicible, la lettre en est réduite à un questionnement ; elle reste ouverte, volontairement inachevée, les mots manquants étant la seule approximation possible du manque qu'elle cherche à exprimer. » Nathalie Freidel, *La conquête de l'intime*, p. 601.

⁴³⁶ Louis Van Delft, *Littérature et anthropologie*, p. 6.

et de l'autre, il ne peut effectivement pas y avoir, selon le discours de l'épistolière, de conversion intérieure. C'est ainsi que « [s]ans jamais renoncer au bruissement des nouvelles, aux conventions du monde ni au modèle conversationnel, Mme de Sévigné parvient à faire de la lettre un refuge de l'intime, l'instrument privilégié d'une construction de soi »⁴³⁷.

Alors qu'il est aisé de concevoir l'écriture de Mme de Sévigné comme étant une écriture discontinue, parler de son usage de la lettre en tant que forme fragmentaire ne va pas autant de soi. L'usage du fragment est, selon Van Delft, « de loin, dans l'ordre de l'écriture, [...] [la] contribution la plus personnelle [des moralistes classiques], la plus novatrice en même temps que la plus révélatrice »⁴³⁸. Il convient ainsi de se demander si l'épistolière a, elle aussi, contribué à l'aspect formel de l'entreprise moraliste. Ce type de contribution peut être, au demeurant, évalué à la fois pour ce qui touche l'écriture et pour ce qui a trait à la lecture de ses lettres. Si nous nous limitons à l'usage immédiat auquel Mme de Sévigné destinait ses lettres, nous devrions adopter une lecture suivie de celles-ci. Cependant, en tant que lecteurs et lectrices du XXI^e siècle et, par conséquent non choisis.e.s par l'épistolière, il est possible de considérer les nombreuses lettres qui forment le corpus à l'étude comme plusieurs fragments d'une pensée qui traverse l'entièreté de la *Correspondance*, de même que les diverses réflexions émises au sein d'une seule lettre peuvent l'être aussi. Souhaitant analyser les séquences narratives de la *Correspondance*, Depretto associe ce type de lecture au profil du lecteur « sélectif » et de la lectrice « sélective » : ceux-ci « découpent des morceaux de bravoure narratifs dans la correspondance »⁴³⁹. À cette figure s'opposent celles du collectionneur et de la collectionneuse, qui s'intéressent à la dimension intime de la correspondance et qui en sont « des lecteurs, au long cours qui, sensibles à l'expression des

⁴³⁷ Nathalie Freidel, *La conquête de l'intime*, quatrième de couverture.

⁴³⁸ Louis Van Delft, *Les spectateurs de la vie*, p. 203.

⁴³⁹ Laure Depretto, *Informé et raconter*, p. 18.

sentiments, s'installent dans une fréquentation familière »⁴⁴⁰. À notre sens, la deuxième attitude permet de mieux comprendre la pensée morale de Mme de Sévigné dans son ensemble, puisqu'elle évolue au rythme de chaque détail de son quotidien. En effet, dans la correspondance de Mme de Sévigné, les lettres où une pensée morale est développée participent toujours à une conversation qui est extrêmement paramétrée et qui est, de plus, parfois anticipée (pensons aux lettres de provisions). Ses lettres et ses réflexions ne cadreraient pas, ainsi, dans la définition que donne Van Delft du fragment. Selon celui-ci, le fragment tel qu'utilisé par les moralistes « s'organise en cellule, en atome, en unité, [est] doté d'une identité autonome »⁴⁴¹ et « relève d'un "absolu littéraire", en ce qu'il est détaché, qu'il se soutient par lui-même, qu'il vit de sa vie propre »⁴⁴². À la lumière de cette définition, il est difficile pour nous de considérer une lettre de Mme de Sévigné — en tant que porteuse d'un discours sur la morale — de manière isolée, sans prendre en compte l'échange continu auquel elle participe, ni la scène d'énonciation dans laquelle son discours s'inscrit. Nous pouvons, de plus, argumenter qu'une maxime de La Rochefoucauld, prise individuellement, « détachée », peut certainement être reconnue comme étant « autonome », mais ne suffit pas pour comprendre l'ampleur de la pensée morale de son auteur. Depretto pose d'ailleurs le problème de la lecture « fragmentaire » ou « choisie » de la *Correspondance* en rappelant un commentaire de Roland Barthes concernant les *Maximes* :

À la lecture continue de la correspondance affective entre la mère et la fille s'oppose la pratique du morceau choisi ou méconnu. Roland Barthes distinguait deux lectures des maximes de La Rochefoucauld : la lecture « par citations » ou « de suite ». Ces deux modes concurrents valent pour la correspondance de Mme de Sévigné, comme d'ailleurs pour beaucoup d'autres textes de la même période.⁴⁴³

Ce qui fait, à notre sens, la richesse du fragment chez La Rochefoucauld, est le fait qu'il invite la participation du lecteur ou de la lectrice, tout comme le font les lettres de Mme de Sévigné. Comme

⁴⁴⁰ Laure Depretto, *Informers et raconter*, p. 18.

⁴⁴¹ Louis Van Delft, *Les spectateurs de la vie*, p. 206.

⁴⁴² Louis Van Delft, *Les spectateurs de la vie*, p. 206.

⁴⁴³ Laure Depretto, *Informers et raconter*, p. 21.

le prescrit Calvet, « [i]l convient donc de lire ces fragments comme des propos brisés d'une conversation »⁴⁴⁴ dont la suite nous appartient, devrions-nous ajouter. L'aspect « brisé » de la pensée morale de Sévigné suffit, au reste, pour qualifier son écriture de « discontinue » et pour montrer qu'elle partage le « trait commun des ouvrages “moralistes” », soit « une écriture friable, une écriture qui se fait et se défait par pièces et par morceaux »⁴⁴⁵.

Nous avons vu que c'est également par son attitude subversive quant aux conventions épistolaires et aux usages traditionnels de la lettre que Mme de Sévigné participe, à sa façon, au renouvellement des formes du discours moral. « [L]es écritures des “moralistes” », affirme Parmentier, « sont toutes des écritures novatrices, fondées sur le refus ou la subversion des modèles traditionnels »⁴⁴⁶. Il est cependant important de noter, comme le fait Haroche-Bouzinac, que l'usage sévignéen de la lettre « n'assimile pas pour autant le genre épistolaire au genre moral : la mise en œuvre du discours moral, dans la lettre authentique, ne peut s'effectuer que de façon sporadique. La lettre ne dispose pas de l'espace nécessaire à des développements étendus. »⁴⁴⁷ Cette considération cherche à nuancer notre propos, car il ne s'agit pas, pour cette thèse, de qualifier la lettre de genre moral, mais bien de voir, par son utilisation de la lettre, comment Mme de Sévigné participe à l'entreprise globale des moralistes en formulant un discours moral aussi fragmenté et discontinu que le leur, à l'image de la nature humaine. Calvet évoque l'image d'un passage à « bâtons rompus »⁴⁴⁸ lorsqu'il s'agit du traitement que fait l'épistolière des sujets relevant de la morale. Cela ne rend pas moins intéressante la recherche de cette pensée morale, car comme le

⁴⁴⁴ Jean Calvet, *Les idées morales*, p. 9.

⁴⁴⁵ Bérengère Parmentier, *Le siècle des moralistes*, p. 17.

⁴⁴⁶ Bérengère Parmentier, *Le siècle des moralistes*, p. 15.

⁴⁴⁷ Geneviève Haroche-Bouzinac, « Introduction », dans Geneviève Haroche-Bouzinac (dir.), *Lettre et réflexion morale*, p. 8.

⁴⁴⁸ Jean Calvet, *Les idées morales*, p. 9.

souligne Haroche-Bouzinac, cette « morale en miettes ne laisse pas d'exister cependant, et la dimension heuristique du genre est bien réelle »⁴⁴⁹.

Au terme de cette thèse, nous constatons que la pensée morale « en miettes » de Mme de Sévigné ne peut être parfaitement assimilée au canon moraliste tel que nous le connaissons aujourd'hui. Marcel Gutwirth remarque la même chose concernant l'intégration « pure » de son œuvre au courant du classicisme :

Sa publication tardive, son caractère utilitaire de communication personnelle l'interdisent. Cette distance, renforcée par son statut féminin et donc minoritaire permet un recul critique qui se révèle fécond. Tout ce que l'on peut dire d'assuré sur cette œuvre, reconnue classique universellement, qui s'applique en tout ou en partie à l'ensemble du classicisme, nous fait faire un pas en avant dans la définition de cet ensemble.⁴⁵⁰

Notre constat, loin de nier à Mme de Sévigné son rôle de « moraliste », permet, au contraire, de repenser ce que c'est qu'être moraliste dans une tentative qui inclut davantage des œuvres mouvantes et « informes »⁴⁵¹. Nous retrouvons ainsi cette part de « raisonnable *indéterminé* » que décrit Van Delft lorsqu'il s'agit d'étudier ce qui est en marge du canon qui demeure à ce jour assez immuable. Ce que Parmentier note au sujet de la diversité du corpus moraliste appuie notre constat : selon elle, « le point de rencontre » des ouvrages moralistes « réside d'abord dans leur différenciation continuelle, car ce sont des écritures de recherche, en quête d'un langage pour un objet fuyant, insaisissable »⁴⁵². C'est là précisément la quête de Mme de Sévigné, qui souhaite « tous les jours travailler à [s]on esprit, à [s]on âme, à [s]on cœur, à [s]es sentiments »⁴⁵³ afin de pouvoir mieux s'exprimer face à ses destinataires. Comme Montaigne, elle tente de se dire pour

⁴⁴⁹ Geneviève Haroche-Bouzinac, « Introduction », dans Geneviève Haroche-Bouzinac (dir.), *Lettre et réflexion morale*, p. 8.

⁴⁵⁰ Marcel Gutwirth, *Madame de Sévigné, classique à son insu*, Tübingen, Gunter Narr, « Biblio 17 – Suppléments aux *Papers on French Seventeenth Century Literature* », n° 153, 2004, p. 151.

⁴⁵¹ Alors qu'il propose d'étudier le corpus moraliste en repérant les « formes du moi », Van Delft évoque également l'idée de l'informe qui, à notre sens, rend bien l'aspect discontinu du projet d'écriture des moralistes. Louis Van Delft, *Littérature et anthropologie*, p. 5.

⁴⁵² Bérengère Parmentier, *Le siècle des moralistes*, p. 16.

⁴⁵³ 7 octobre 1671, I, p. 360.

dire l'être humain. Cette quête est évidemment partagée avec les autres auteurs et autrices moralistes, mais elle demeure, pour Mme de Sévigné, ultimement singulière, car après tout « chacun aime à sa mode »⁴⁵⁴, « chacun a son style »⁴⁵⁵.

⁴⁵⁴ À Bussy-Rabutin, 26 juin 1655, I, p. 29.

⁴⁵⁵ À Bussy-Rabutin, 19 juillet 1655, I, p. 32.

Bibliographie

Corpus principal

SÉVIGNÉ, Marie de Rabutin-Chantal (marquise de), *Correspondance*, texte établi, présenté et annoté par Roger Duchêne, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. I, [1646-1675] 1972, 1459 p.

—, *Lettres*, texte établi, présenté et annoté par Émile Gérard-Gailly, t. I, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », [1644-1675] 1953, 1200 p.

Corpus secondaire

LA ROCHEFOUCAULD, François (duc de), *Maximes et réflexions diverses*, texte établi, annoté et présenté par Jacques Truchet, Paris, Flammarion, « GF – Philosophie », [1644] 1977, 188 p.

Ouvrages de référence

FURETIÈRE, Antoine, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois, tant vieux que modernes, & les Termes de toutes les sciences et des arts : divisé en trois Tomes*, La Haye, A. et R. Leers, 1690, reproduction mise en ligne le 27 février 2019 par la Bibliothèque nationale de France, Gallica, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50614b>.

Ouvrages des XVI^e et XVII^e siècles

BALZAC, Jean-Louis Guez de, *Les premières Lettres de Guez de Balzac, 1618-1627*, édition de H. Bibas et Kathleen Theresa Butler, Paris, Librairie E. Droz, « Société des textes français modernes », t. I, 1933, 191 p., reproduction mise en ligne le 20/01/2019 par la Bibliothèque nationale de France, Gallica, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1222t>.

BURTON, Robert, *Anatomie de la mélancolie*, texte traduit, présenté et annoté par Gisèle Venet, Paris, Gallimard, « Folio classique », [1621] 2005, 463 p.

DESCARTES, René, *Les passions de l'âme*, dans *Œuvres et lettres*, textes présentés et annotés par André Bridoux, Paris, Gallimard, [1649 pour le traité des *Passions de l'âme*] 1953, p. 691-802.

—, *Correspondance avec Élisabeth de Bohême et Christine de Suède*, édition de Jean-Robert Armogathe, Paris, Gallimard, « Folio classique », 2018, 476 p.

HOBBS, Thomas, *Elementorum philosophiae. Sectio tertia, De Cive*, Paris, 1642, 275 p., reproduction mise en ligne le 09/11/2010 par la Bibliothèque nationale de France, Gallica, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b86070296>.

LA BOÉTIE, Étienne de, *Discours de la servitude volontaire*, texte présenté et annoté par Simone Goyard-Fabre, Paris, Flammarion, « GF – Philosophie », [1576] 2016, 240 p.

LA BRUYÈRE, Jean de, *Les Caractères ou Les Mœurs de ce siècle*, texte établi et annoté par Antoine Adam, Paris, Gallimard, « Folio classique », 1975, 512 p.

LA FAYETTE, Marie-Madeleine Pioche de la Vergne (comtesse de), *La princesse de Clèves*, Paris, Gallimard, « Folioplus classiques », [1678] 2005, 272 p.

LA FONTAINE, Jean de, *Fables*, édition critique de Jean-Pierre Collinet, Paris, Gallimard, « Folio classique », 1991, 582 p.

MONTAIGNE, Michel de, *Essais*, texte adapté en français moderne et annoté par André Lanly, Paris, Gallimard, « Quarto », [1580-1588] 2009, 1376 p.

NICOLE, Pierre, *Essais de morale*, texte présenté et annoté par Laurent Thirouin, Paris, Les Belles Lettres, « Encre marine », [1671] 2016, 480 p.

Ouvrages et articles sur le corpus principal

AVIGDOR, Eva, *Madame de Sévigné. Un portrait intellectuel et moral*, Paris, Librairie A.G. Nizet, 1974, 219 p.

BADESCU, Sanda, *Madame de Sévigné et Michel de Montaigne : l'écriture intime à la lettre et à l'essai*, Lewiston/Ceredigion, Mellen Press, 2008, 212 p.

BÉNICHOU, Paul, *Morales du grand siècle*, Paris, Gallimard, « Folio – Essais », 1948, 313 p.

BERNET, Anne, *Madame de Sévigné : mère passion*, Paris, Perrin, 1996, 394 p.

BRAY, Bernard, *Épistoliers de l'âge classique. L'art de la correspondance chez Madame de Sévigné et quelques prédécesseurs, contemporains et héritiers*, Tübingen, Gunter Narr, « Études littéraires françaises », 2007, 504 p.

- BURY, Emmanuel, « Madame de Sévigné au XIX^e siècle : Sainte-Beuve et consorts », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 3, n° 96, 1996, p. 446-460. Numéro aussi en ligne <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5651992g>.
- CALVET, Jean, *Les idées morales de Madame de Sévigné*, Paris, Bloud, « Philosophes et penseurs », 1909, 125 p.
- CARTMILL, Constance, « Madame de Sévigné, lectrice de Pierre Nicole. La lettre à l'épreuve de l'essai », dans Isabelle Brouard-Arends (dir.), *Lectrices de l'Ancien Régime*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, p. 351-359. Aussi en ligne <https://books.openedition.org/pur/35556>.
- DEPRETTO, Laure, *Informers et raconter dans la Correspondance de Madame de Sévigné*, Paris, Classiques Garnier, « Correspondances et mémoires », 2015, 461 p.
- DUCHÊNE, Roger, *Réalité vécue et art épistolaire. I. Madame de Sévigné et la lettre d'amour*, Paris, Bordas, « Collection études supérieures », 1970, 417 p.
- ___, *Écrire au temps de Mme de Sévigné : Lettres et texte littéraire*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, « Essais d'art et de philosophie », 1982, 242 p.
- ___, *Naissances d'un écrivain : Madame de Sévigné*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1996, 356 p.
- ___, *Madame de Sévigné ou la chance d'être femme*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 2002, 690 p.
- FREIDEL, N., CALAS, F., LIGNEREUX, C., et al., *Madame de Sévigné. Lettres de l'année 1671*, Neuilly, Atlande, « Clefs concours – Lettres XVII^e siècle », 2012, 283 p.
- FREIDEL, Nathalie, *La Conquête de l'intime. Public et privé dans la Correspondance de Madame de Sévigné*, Paris, Honoré Champion, « Lumière classique », 2009, 732 p.
- ___, « Des chiffres et des lettres : le paradigme économique dans les *Lettres de l'année 1671* », *Connivences épistolaires. Autour de Mme de Sévigné (Lettres de l'année 1671)*, actes de la journée d'agrégation du 1^{er} décembre 2012, Publications en ligne du GADGES, mis en ligne le 5 février 2013, http://facdeslettres.univ-lyon3.fr/medias/fichier/communication-n-freidel_1360322134651.pdf.
- ___, « Le commerce de l'amitié dans la correspondance de Mme de Sévigné », *Topiques, études satoriennes*, « Topiques de l'amitié dans les littératures françaises d'Ancien régime », vol. 1, 2015, mis en ligne en 2015, <https://journals.uvic.ca/index.php/sator/article/view/11722>.

- GÉRARD, Mireille, « Madame de Sévigné et Molière », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, vol. 73, n° 4, juillet-août 1973, p. 608-625.
- GUTWIRTH, Marcel, *Madame de Sévigné, classique à son insu*, Tübingen, Gunter Narr, « Biblio 17 — Suppléments aux *Papers on French Seventeenth Century Literature* », n° 153, 2004, 157 p.
- HOROWITZ, Louise K., *Love and Language: A Study of the Classical French Moralists Writers*, Columbus, Ohio State University Press, « Literary Criticism – European – French », 1977, 169 p.
- LANDY-HOUILLON, Isabelle, « Réflexion et Art de plaire. Quelques modalités de fonctionnement dans les lettres de Sévigné », dans Geneviève Haroche-Bouzinac (dir.), *Lettre et réflexion morale. La lettre, miroir de l'âme*, Paris, Klincksieck, « Bibliothèque de l'âge classique », 1999, p. 25-37.
- LANDRY, Bertrand, « Services, sociabilité et maternité : les amies de Madame de Sévigné », *Cahiers du dix-septième*, vol. 12, n° 2, 2009, p. 43-59. Aussi en ligne <https://earlymodernfrance.org/node/133>.
- LIGNEREUX, Cécile, « L'inscription des larmes dans les lettres de Mme de Sévigné : tentations élégiaques et art de plaire épistolaire », *Littératures classiques*, n° 62, vol. 1, 2007, p. 79-91.
- ___, « La déformalisation du dialogue épistolaire dans les lettres de Mme de Sévigné », *Littératures classiques*, n° 71, 1, 2010, p. 113-128.
- ___ (dir.), *La première année de correspondance entre Mme de Sévigné et Mme de Grignan*, Paris, Classiques Garnier, « Correspondances et mémoires – Le Grand siècle », 2012, 339 p.
- ___(dir.), *Lectures de Madame de Sévigné. Les lettres de 1671*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Didact français », 2012, 234 p.
- LONGINO FARRELL, Michèle, *Performing Motherhood. The Sévigné Correspondence*, Hanovre/Londres, University Press of New England, 1991, 320 p.
- MÉNIEL, Bruno, « Mme de Sévigné et la rhétorique du naturel », *Exercices de rhétorique*, n° 6, 2016, mis en ligne le 10 février 2016, <https://journals.openedition.org/rhetorique/429>.
- NIES, Fritz, *Les lettres de Madame de Sévigné. Conventions du genre et sociologie des publics*, Paris, Honoré Champion, « Lumière classique », 2001, 456 p.
- PICH, Edgard, *Passion amoureuse et système épistolaire : les débuts de la correspondance entre Madame de Sévigné et sa fille*, Lyon, Aldrui, 1996, 83 p.

QUENEAU, Jacqueline, PATTE, Jean-Yves, *L'art de vivre au temps de Madame de Sévigné*, Paris, NiL éditions, 1996, 223 p.

REGUIG-NALA, Delphine, « Descartes à la lettre : poétique épistolaire et philosophie mondaine chez Mme de Sévigné », *Dix-septième siècle*, n° 216, 3, 2002, p. 511-525.

SELLIER, Philippe, *Port-Royal et la littérature. II. Le siècle de Saint Augustin, La Rochefoucauld, Mme de Lafayette, Mme de Sévigné, Sacy, Racine*, Paris, Honoré Champion, « Champion classiques », 2012, 610 p.

VIALA, Alain, « Un jeu d'images : amateur, mondaine, écrivain ? », dans « Madame de Sévigné », *Europe*, n° 801-802 (janvier-février 1996), p. 57-68.

VANACKERE, Mathilde, « Le vivant dans la *Correspondance* de Madame de Sévigné », Thèse de doctorat, Paris, Université Paris-Saclay, 2017, 455 p. Aussi en ligne <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01690153>.

Ouvrages et articles divers

AMOSSY, Ruth (dir.), *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, « Sciences des discours », 1999, 215 p.

AYMARD, Maurice, « Amitié et convivialité », dans Philippe Ariès et Georges Duby (dir), *Histoire de la vie privée. III. De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 1986, p. 455-500.

BANATEANU, Anne, *La théorie stoïcienne de l'amitié. Essai de reconstruction*, Fribourg/Paris, Éditions Universitaires de Fribourg/Éditions du Cerf, 2001, 236 p.

BEUGNOT, Bernard. « Débats autour du genre épistolaire : réalité et écriture », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 74, n° 2, 1974, p. 195-202. Aussi en ligne www.jstor.org/stable/40525249.

BOSSIS, Mireille, PORTER, Charles A. (dir.), *L'épistolarité à travers les siècles. Geste de communication et/ou écriture*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, « Zeitschrift für französische Sprache und Literatur », 1990, 188 p.

BOSSIS, Mireille (dir.), *La lettre à la croisée de l'individuel et du social*, Paris, Kimé, « Détours littéraires », 1994, 254 p.

- BOURGEOIS, Muriel, GUERRIER, Olivier, VANOFLIN, Laurence, *Littérature et morale 16^e-18^e siècle. De l'humaniste au philosophe*, Paris, Armand Colin, « U – Lettres », 2001, 192 p.
- BURY, Emmanuel, *Littérature et politesse. L'invention de l'honnête homme (1580-1750)*, Paris, Presses universitaires de France, « Perspectives littéraires », 1996, 269 p.
- ___, « Note sur le genre épistolaire et l'évolution du roman en France au XVII^e siècle », dans Gabriel de Guilleragues, *Lettres portugaises*, texte enrichi et annoté par Emmanuel Bury, Paris, Le livre de poche, « Libretti », [1669] 2003, p. 71-80.
- CARON, Marie-Josée, « Image et caractères de la femme au XVII^e siècle : entre médecine, morale, poétique et théâtre », Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, janvier 2005, 118 p.
- COMPAGNON, Antoine, *Le démon de la théorie. Littérature et sens commun*, Paris, Seuil, « Points – Essais », 1998, 320 p.
- CRAVERI, Benedetta, *L'âge de la conversation*, texte traduit par Éliane Deschamps-Pria, Paris, Gallimard, « Tel », 2002, 680 p.
- CHARIATTE, Isabelle, *La Rochefoucauld et la culture mondaine : portraits du cœur de l'homme*, Paris, Classiques Garnier, « Lire le XVII^e siècle », 2011, 322 p.
- DANDREY, Patrick, *Les Tréteaux de Saturne. Scènes de la mélancolie à l'époque baroque*, Paris, Klincksieck, « Le génie de la mélancolie », 2003, 308 p.
- DARMON, Jean-Charles, DESAN, Philippe (dir.), *Pensée morale et genres littéraires. De Montaigne à Genet*, Paris, Presses universitaires de France, 2009, 215 p.
- DAUMAS, Maurice, *L'amitié dans les écrits du for privé et les correspondances, de la fin du Moyen Âge à 1914*, Pau, Presses de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2014, 311 p.
- ___, « Cœurs vaillants et cœurs tendres. L'amitié et l'amour à l'époque moderne », dans Georges Vigarello (dir.), *Histoire des émotions. I. De l'Antiquité aux Lumières*, Paris, Seuil, « L'univers historique », 2016, p. 333-351.
- DAUPHIN, Cécile, « Les correspondances comme objet historique. Un travail sur les limites », *Sociétés et représentations*, vol. 1, n° 13, 2002, p. 43-50

- DESJARDINS, Lucie, *Le corps parlant. Savoirs et représentations des passions au XVII^e siècle*, Québec/Paris, Presses de l'Université Laval/L'Harmattan, « Les collections de la République des lettres – Études », 2000, 320 p.
- ___, « Les divers portraits de l'intériorité. Représentation des passions et connaissance de soi », *Dix-septième siècle*, vol. 3, n° 252, 2011, p. 441-454.
- DE VIVEIROS, Geneviève, IRVINE, Margot, SCHWERDTNER, Karin (dir.), *Risques et regrets. Les dangers de l'écriture épistolaire*, Montréal, Nota Bene, « Collection grise », 2015, 271 p.
- DUFOUR-MAÎTRE, Myriam, *Les Précieuses. Naissance des femmes de lettres en France au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, « Champion Classiques – Essais », 2008, 823 p.
- ÉTIENNE, Jacques, « Sagesse et prudence selon le stoïcisme », *Revue théologique de Louvain*, vol. 1, n° 2, 1970, p. 175-182.
- FLORES ESPINOLA, Artemisa, « Subjectivité et connaissance : réflexions sur les épistémologies du “point de vue” », *Cahiers du Genre*, n° 53, 2012, p. 99-120.
- FUMAROLI, Marc, *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne (1450-1950)*, Paris, Presses universitaires de France, [1999] 2016, 1376 p.
- HAASE-DUBOS, Danielle, « Intellectuelles, femmes d'esprit et femmes savantes au XVII^e siècle », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 13, 2001, mis en ligne le 19 juin 2006, consulté le 12 juillet 2019. URL : <http://journals.openedition.org/clio/133> ; DOI : 10.4000/clio.133.
- HAROCHE-BOUZINAC, Geneviève (dir.), *Lettre et réflexion morale. La lettre, miroir de l'âme*, Paris, Klincksieck, « Bibliothèque de l'âge classique », 1999, 195 p.
- HODGSON, Richard (éd.), *La femme au XVII^e siècle*. Actes du colloque de Vancouver, University of British Columbia, 5–7 octobre 2000, Tübingen, Gunter Narr, « Biblio 17 », 2002, 435 p.
- JAUBERT, Anna, « La correspondance comme genre éthique », *Argumentation et analyse du discours*, [en ligne], dossier *La lettre, laboratoire des valeurs ?*, n° 5, mis en ligne le 20/10/2010, <http://aad.revues.org/985>.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, « U : Linguistique », 2009, 272 p.
- LAFOND, Jean, *La Rochefoucauld. Augustinisme et littérature*, Paris, Klincksieck, 1977, 285 p.
- ___, *L'homme et son image. Morales et littérature de Montaigne à Mandeville*, Paris, Honoré Champion, « Lumière classique », 1996, 480 p.

—(éd.), *Moralistes du XVII^e siècle*, Paris : R. Laffont, « Bouquins », 1992, 1323 p.

LEINER, Wolfgang, RONZEAUD, Pierre (dir.), *Correspondances. Mélanges offerts à Roger Duchêne*, Aix de Provence/Tübingen, Publications de l'Université de Provence/Gunter Narr, « Études littéraires françaises », 1992, 545 p.

LIMAYRAC, Paulin, « Les femmes moralistes », *Revue des deux mondes*, Paris, t. 4, 1843, mis en ligne par Internet Archive, <https://archive.org/details/p4revuedesdeuxmo1843pariuoft/page/50>, p. 50-70.

LYONS, John D., *Before Imagination : Embodied Thought from Montaigne to Rousseau*, Stanford, Stanford University Press, 2005, 304 p.

MAINGUENEAU, Dominique, *Le contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain et société*, Paris, Dunod, « Lettres supérieures », 1993, 208 p.

—, *Le discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin, « U – Lettres », [2004] 2014, 262 p.

MÉCHOULAN, Éric, « Le métier d'ami », *XVII^e siècle*, octobre-décembre 1999, n° 205, p. 633-656. Aussi en ligne <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9735820d>.

MELANÇON, Benoît (dir.), *Penser par lettre*, Saint-Laurent, Fides, 1998, 384 p.

MESNARD, Jean, *La culture du XVII^e siècle. Enquêtes et synthèses*, Paris, Presses universitaires de France, 1992, 640 p.

NATIVEL, Colette (dir.), *Femmes savantes, savoirs des femmes. Du crépuscule de la Renaissance à l'aube des Lumières*, Genève, Droz, 1999, 268 p.

PARMENTIER, Bérengère, *Le siècle des moralistes : de Montaigne à La Bruyère*, Paris, Seuil, « Points – Essais – Lettres », 2000, 352 p.

PLANTÉ, Christine (dir.), *L'épistolaire, un genre féminin ?*, Paris, Honoré Champion, « Champion Varia », 1998, 308 p.

PRIGENT, Hélène, *Mélancolie, les métamorphoses de la dépression*, Paris, Gallimard « Découvertes Gallimard », 2005, 159 p.

REQUEMORA-GROS, Sylvie, « L'amitié dans les *Maximes* de La Rochefoucauld », *XVII^e Siècle*, octobre-décembre 1999, n° 205. Aussi en ligne <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01631035> et <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9735820d>.

ROHOU, Jean, « L'amour de soi au XVII^e siècle : de la concupiscence à la complaisance, à l'angoisse et à l'intérêt », dans *Les visages de l'amour au XVII^e siècle*, Actes du treizième colloque du CMR 17 (Centre méridional de rencontres sur le XVII^e siècle) sous le patronage de la Société d'études du XVII^{ème} siècle qui a eu lieu à Toulouse les 28-29 janvier, Toulouse, Université de Toulouse-Le Mirail, « Travaux de l'Université de Toulouse-Le Mirail », 1984, p. 79-89.

SELLIER, Philippe, *Port-Royal et la littérature II. Le siècle de saint Augustin, La Rochefoucauld, Mme de Lafayette, Mme de Sévigné, Sacy, Racine*, Paris, Honoré Champion, « Champion classiques – Essais », 2012, 616 p.

SÉNÈQUE, *Questions naturelles*, III, *Œuvres complètes*, texte traduit, présenté et annoté par J. Baillard, Paris, Hachette, t. II, 1861. Aussi en ligne, numérisé par Marc Szwajcer, <http://remacle.org/bloodwolf/philosophes/seneque/questionsnaturelles3.htm>.

SRIBNAI, Judith, *Récit et relation de soi au XVII^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, « Lire le XVII^e siècle », 2013, 607 p.

STAROBINSKI, Jean, *L'œil vivant*, Paris, Gallimard, « Le Chemin », 1961, 257 p.

___, *L'encre de la mélancolie*, Paris, Seuil, « La librairie du XXI^e siècle », 2012, 672 p.

STIKER-METRAL, Charles-Olivier, *Narcisse contrarié. L'amour propre dans le discours moral en France (1650-1715)*, Paris, Honoré Champion, « Lumière classique », 2007, 816 p.

___, « Un modèle économique pour la morale : les *Maximes* de La Rochefoucauld », dans Martial Poirson (dir.), *Art et argent en France au temps des premiers modernes (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Oxford, Voltaire Foundation, « Studies on Voltaire and the Eighteenth Century », 2004, n° 10, p. 61-70.

THIROUIN, Laurent, « L'image de Pierre Nicole (la fortune des *Essais de morale*) », actes du Colloque Pierre Nicole (septembre 1995), *Chroniques de Port-Royal* (45), 1996, p. 303-332.

- TOURETTE, Éric, *Les Formes brèves de la description morale : Quatrains, maximes, remarques*, Paris, Honoré Champion, « Moralia », n° 14, 2008, 520 p
- Traduction œcuménique de la Bible comprenant l'Ancien et le Nouveau Testament*, Toronto/Montréal, Société biblique canadienne, 2004, 1819 p.
- VAN DELFT, Louis, *Le moraliste classique. Essai de définition et de typologie*, Genève, Librairie Droz S.A., « Histoire des idées et critique littéraire », 1982, 405 p.
- ___, *Littérature et anthropologie. Nature humaine et caractère à l'âge classique*, Paris, Presses universitaires de France, « Perspectives littéraires », 1993, 281 p.
- ___, *Les moralistes. Une apologie*, Paris, Gallimard, « Folio – Essais », 2008, 458 p.
- ___, *Les spectateurs de la vie. Généalogie du regard moraliste*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, « Les collections de la République des Lettres – Études », [2005] 2013, 314 p.
- VIALA, Alain, « L'éloquence galante. Une problématique de l'adhésion », dans Ruth Amossy (dir.), *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, « Sciences des discours », 1999, p. 177-195.
- VIGARELLO, Georges (dir.), *Histoire des émotions. 1. De l'Antiquité aux Lumières*, Paris, Seuil, « L'univers historique », 2016, 540 p.
- ___, *Le sentiment de soi. Histoire de la perception du corps XVI^e-XX^e siècle*, suivi de *La Sensibilité contemporaine*, Paris, Seuil, « Points – Histoire », 2016, 318 p.
- VINCENT-BUFFAULT, Anne, *L'exercice de l'amitié, pour une histoire des pratiques amicales aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles*, Paris, Seuil, 1995, 320 p.

Table des matières

RÉSUMÉ	II
REMERCIEMENTS	III
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 CONSTANCE, PRUDENCE ET AMITIÉ DANS LES LETTRES DE 1646 À 1671.....	11
LA CONSTANCE	11
<i>L'« admiration » d'un idéal</i>	<i>12</i>
<i>Les écueils à la constance</i>	<i>14</i>
<i>La maîtrise de soi</i>	<i>24</i>
LA PRUDENCE	32
<i>Connaissance du monde et de la nature humaine</i>	<i>32</i>
<i>Repos et prévoyance</i>	<i>37</i>
L'AMITIÉ.....	40
<i>L'amitié utile</i>	<i>42</i>
<i>L'intérêt bien compris</i>	<i>45</i>
<i>Confiance et (comm)union des cœurs.....</i>	<i>47</i>
CONCLUSION.....	51
CHAPITRE 2 REGARDS ENTRECROISÉS : MADAME DE SÉVIGNÉ ET LA ROCHEFOUCAULD	53
LA CONSTANCE	54
<i>La dénonciation d'un idéal stoïcien</i>	<i>54</i>
<i>L'admiration d'un idéal aristocratique</i>	<i>57</i>
<i>« L'appétit d'être soi » face à l'enjeu de l'amour-propre</i>	<i>61</i>
LA PRUDENCE	68
<i>Naviguer dans une société de dupes.....</i>	<i>69</i>
<i>Réputation, paresse et commerce</i>	<i>72</i>
L'AMITIÉ.....	78

<i>L'échange du « moi »</i>	78
<i>La confiance, « ciment de la société »</i>	83
CONCLUSION.....	87
CHAPITRE 3 ÉCRITURE ÉPISTOLAIRE ET RÉFLEXION MORALISTE	89
LA LETTRE COMME LIEU D'OBSERVATION DU MONDE.....	91
<i>L'importance du concret</i>	93
<i>Expérience des sens et matérialité</i>	99
TRANSMISSION DES IDÉES MORALES	105
<i>La pensée adressée</i>	106
<i>Polyphonie et circularité discursive</i>	112
CONCLUSION.....	116
CONCLUSION	119
BIBLIOGRAPHIE	134
TABLE DES MATIÈRES	144